

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Union Départementale des Associations Familiales de l'Indre

## VENDREDI 20 JUIN 2025

### 1945-2025



Consommation  
et budget  
familial

Logement et  
environnement

Parentalité  
et éducation

Prestations  
et droits  
des familles

Accompagnement  
des vulnérabilités

Santé et  
protection  
sociale



Directeur de la publication et Président de l'UDAF 36 : M. Hubert JOUOT  
Directeur Général de l'UDAF 36 : M. Pascal BIAUNIER  
Impression : Imprimerie Matarese - ZAC Ecoparc - Rue Louis Malbête - 36130 Déols  
Dépôt légal : mai 2025 – ISSN 2801-3166

# SOMMAIRE

Page 3	<b>LE MOT DU PRÉSIDENT</b>
Page 4	<b>UNIS POUR LES FAMILLES</b>
Page 5	<b>REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES FAMILLES</b>
Page 6	Conseil d'Administration
Page 7	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Composition</li> <li>▪ Thèmes abordés en 2024</li> <li>▪ Activités institutionnelles</li> </ul>
Page 8	Représentations
Page 11	<b>ACCOMPAGNER LES FAMILLES</b>
	Service « Développement de la Vie Associative et Familiale »
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Plan Local de Développement Associatif (PLDA)</li> <li>▪ Actions de la convention d'objectifs 2022/2026 <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Partager la lecture</li> <li>○ Répit parental : Mode de garde solidaire en multi-accueils</li> <li>○ Points Conseil Budget</li> </ul> </li> <li>▪ Actions hors convention d'objectifs <ul style="list-style-type: none"> <li>○ L'explorateur de métiers</li> <li>○ La médaille de l'enfance et des familles</li> <li>○ Le Soutien à la Valorisation de l'Image de Soi</li> </ul> </li> <li>▪ Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM CAP 36, GEM en Chœur, GEM mobile)</li> <li>▪ Soliguide</li> <li>▪ Site Internet de l'UDAF</li> </ul>
Page 16	<b>PROTÉGER LES FAMILLES</b>
	Direction « Action Sociale et Judiciaire »
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'unité Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et Délégué aux Prestations Familiales</li> <li>▪ Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux</li> <li>▪ Accompagnement Social Lié au Logement</li> <li>▪ Accompagnement social RSA</li> <li>▪ Points Conseil Budget</li> <li>▪ Enquête et Médiation</li> <li>▪ Intervenant social en gendarmerie</li> </ul>
	Direction « Logement Accompagné et Inclusion Sociale »
	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Intermédiation locative et sociale</li> <li>▪ Diagnostic social et financier</li> <li>▪ Domiciliation postale</li> </ul>
Page 36	<b>AGIR POUR L'ENSEMBLE DES FAMILLES : Orientations 2025, le mot du Directeur Général</b>
Page 37	<b>LE FONCTIONNEMENT</b>
Page 39	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ L'organisation des services de l'UDAF</li> </ul>
Page 39	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Qui fait quoi?</li> </ul>
Page 42	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les commissions</li> </ul>
Page 42	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les groupes de travail</li> </ul>
Page 43	<b>RAPPORT FINANCIER</b>
Page 81	<b>LES ASSOCIATIONS MEMBRES</b>
Page 93	<b>ANNEXE</b>



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Alors que l'année 2024 avait pour horizon un cours certes habituel, mais riche en imprévus, ainsi que les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, elle s'est déroulée dans un environnement géopolitique préoccupant, auquel se sont ajoutées les incertitudes politiques intérieures, notamment leurs conséquences sur les actions publiques qui concernent directement les familles et les personnes protégées.

Dès début juin 2024, les dossiers sont restés en suspens, et la lente avancée de textes importants pour les familles et nos services, tels que la loi grand âge, la revalorisation des métiers du social, etc., a été stoppée et le demeure.

Pour autant, l'UDAF de l'Indre et ses services ont continué de remplir leurs missions, avec d'autant plus d'opiniâtreté que les familles et les personnes protégées ou accompagnées ont également été affectées par le sentiment d'insécurité que génère ce contexte.

Début 2024, l'UDAF de l'Indre a eu l'honneur d'accueillir M. le Préfet pour lui présenter l'ensemble de ses activités. Il a témoigné d'un réel intérêt pour toutes les activités déployées au sein de l'UDAF de l'Indre, en particulier pour le projet d'intervention à l'endroit des jeunes, dit « en rupture », dont l'UDAF débutait alors tout juste le pilotage en consortium.

Le lancement de ce projet a d'ailleurs été l'un des moments forts du début de l'année. En effet, la cérémonie de signature de l'accord de consortium qui a cadré cette action a rassemblé près de 80 personnes ainsi que les partenaires essentiels.

Ce projet n'a fait que monter en charge et en intérêt, et l'on peut, avec satisfaction, constater que les objectifs concernant l'identification et l'accompagnement de ces jeunes, souvent en très grandes difficultés, sont atteints.

Le début de l'année 2024 de l'UDAF de l'Indre a aussi été marqué par la mise en place d'un audit financier diligenté par l'Union Nationale des Associations Familiales (UNAF) sur le fonctionnement économique et financier de l'UDAF de l'Indre.

Ce contrôle a porté sur les exercices 2020, 2021 et 2022. Il a ainsi intégré l'acquisition de nos nouveaux locaux et la première année d'exercice en ce lieu.

Les conclusions de cet audit ont été particulièrement satisfaisantes. La situation économique de l'UDAF de l'Indre est saine. Les quelques observations émises ont déjà été suivies de mesures correctives nécessaires.

Les résultats positifs de cet audit et d'un contrôle administratif intervenu peu après attestent du bon fonctionnement de l'UDAF de l'Indre et de la qualité de ses prestations sur ses fondements administratifs et économiques.

L'UDAF de l'Indre a aussi remis en chantier ses orientations institutionnelles.

Le conseil d'administration a ainsi redéfini le nouveau projet associatif qui sera validé par l'assemblée générale et qui couvrira les cinq années à venir.

Au-delà des missions socles confiées aux UDAF par l'ordonnance de 1945, ce projet intègre, élément nouveau, un développement stratégique d'actions à l'endroit de la petite enfance et de la jeunesse.

L'année 2024 a aussi été l'occasion pour l'UDAF de l'Indre d'accueillir la journée régionale de l'Union Régionale des Associations Familiales (URAF). Des bénévoles et des professionnels de chacune des UDAF de la région Centre-Val de Loire se sont retrouvés pour travailler sur la question des dispositifs et actions qui peuvent venir en aide aux jeunes en difficulté.

Enfin, les actions expérimentales que l'UDAF de l'Indre a portées ces dernières années, les Diagnostics Sociaux et Financiers (DSF) et le développement du Soliguide, ont été favorablement évaluées par l'État et le Département dans le cadre du pacte local des solidarités. Ainsi, elles seront financées dans ce cadre pour les quatre prochaines années.

J'en arrive aux orientations 2025 de l'UDAF de l'Indre.

Elles s'inscrivent dans la continuité de tous les chantiers qu'elle mène.

Elle devra travailler encore davantage sa communication afin de faire connaître les missions et services qu'elle développe pour la représentation et la défense des intérêts des familles et des personnes accompagnées.

Cette importance accordée à la communication a conduit, en 2024, à participer au forum des maires et au village des partenaires réunis à l'occasion de la Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes.

L'année 2025 sera aussi celle des 80 ans du mouvement familial et, donc, bien évidemment, celle des 80 ans de l'UDAF de l'Indre, qui a vu le jour le 6 novembre 1945.

J'ai plaisir, d'ores et déjà, à vous inviter à participer aux différents événements qui viendront dignement célébrer cet anniversaire et s'ouvrir sur une nouvelle décennie riche en projets pour les familles et les personnes accompagnées.

Hubert JOUOT



## LES VALEURS PARTAGÉES

L'UDAF est un organisme représentatif qui réunit les mouvements familiaux. Les membres composant son Conseil d'Administration sont des militants familiaux, qui se retrouvent autour d'une définition de la famille validée par notre assemblée générale.

**«La famille construit des liens entre le fil des générations et le fil des alliances. En cela, elle constitue un filet dont les mailles permettent des espaces laissés à l'initiative, qu'elle soit créative, constructive ou déviante.**

**Ces espaces créent le lieu des interventions des associations familiales et de l'UDAF de l'Indre »**

L'UDAF de l'Indre identifie les valeurs suivantes comme incontournables :

### ▪ L'éthique

Pour l'ensemble de ses missions, l'UDAF de l'Indre et ses services s'engagent à agir avec bienveillance, respect, tolérance et responsabilité.

### ▪ La solidarité

Considérant les notions d'entraide, de soutien et de bénévolat qui animent l'UDAF de l'Indre, ses représentants et salariés veillent à ce que l'ensemble des solutions existantes ou à créer puissent être étudiées dans l'intérêt des familles. En l'absence de solutions existantes, l'UDAF de l'Indre peut être force de proposition.

### ▪ Le pluralisme

Dans son fonctionnement, l'UDAF de l'Indre garantit la représentation et la participation de l'ensemble des familles dans un esprit de respect, de tolérance et d'ouverture.

### ▪ La laïcité

Au travers de ses représentations et dans le fonctionnement de ses services, l'UDAF de l'Indre a une appréhension neutre des besoins des familles. Elle défend la liberté d'expression de chacune sans aucune discrimination.

Toutes familles, toutes personnes du département de l'Indre peuvent solliciter un accompagnement par l'UDAF.

Le positionnement de l'UDAF de l'Indre est au quotidien illustré par l'amplitude et la qualité de son offre de service.

Cette dernière est « ce que l'on voit » des missions, valeurs et engagements de l'association. Elle est notre dimension la plus souvent interpellée, questionnée, critiquée.

Mais elle est aussi celle qui peut apporter une réponse « accrochante » à la question souvent entendue : « Mais l'UDAF ça sert à quoi ? ».

Suite à la réponse pragmatique que permet la présentation des services, les positionnements de

fond, politiques, stratégiques et éthiques peuvent être abordés d'une façon plus parlante.

Ainsi, plus notre offre de service sera présente et compétente, plus la question de la légitimité politique sera pertinente.

## LES MISSIONS LÉGALES

Les missions de l'UDAF s'organisent au travers d'une gouvernance qui envisage la réponse aux besoins territoriaux de proximité dans une appréhension globale des réalités sociétales, sociales et économiques; penser global, mais agir local.

Par leur lien direct avec les fédérations et associations dont ils sont issus, les membres du Conseil d'Administration sont en prise directe avec les besoins des familles du département de l'Indre.

Ils sont forts des préoccupations et valeurs des mouvements associatifs qu'ils représentent.

Ils s'appuient sur les orientations globales du réseau UDAF/URAF/UNAF dont ils nourrissent la réflexion.

Alors, au sein du Conseil d'Administration se discutent et se négocient les orientations politiques et gestionnaires de l'UDAF de l'Indre, éclairées par les apports des salariés.

Cette dynamique porte des prises de décisions qui doivent respecter le jeu démocratique de la composition de l'UDAF de l'Indre, permettre une réponse aux besoins des familles dans le cadre de ses valeurs et missions avec une juste considération des enjeux politiques et socio-économiques de chacune des positions prises.

### Représenter les familles

L'UDAF est habilitée par la Loi à représenter les familles auprès de divers organismes ou institutions.

### Gérer des services d'intérêt familial

L'UDAF a vocation à créer et gérer tous services préservant l'intérêt familial et ceux qui relèvent du Code de l'Action Sociale et des Familles.

### Donner avis aux pouvoirs publics et leurs proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles

Pour exercer cette mission, l'UDAF, par les moyens dont elle dispose, sensibilise les pouvoirs publics, fait connaître son analyse et communique le plus largement possible sur tous les sujets concernant directement ou indirectement les familles.

### Ester en justice

L'exercice de l'action civile relative aux faits de nature à nuire aux intérêts moraux des familles est une mission inscrite dans le Code de l'Action Sociale et des Familles (Art. L 211-3 et 4). Cet article donne à l'UDAF une marge de manœuvre exceptionnelle.

L'exercice de ce droit a un caractère préventif et exprime le refus de voir se renouveler le fait dénoncé.



# REPRÉSENTER, DÉFENDRE ET PROMOUVOIR LES FAMILLES LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Composition au 31 décembre 2024

## LES MEMBRES DU BUREAU



**Hubert JOUOT**  
Président  
Familles Rurales  
Élu



**Michelle GREGOIRE**  
Vice-présidente  
Familles Rurales  
Élue



**Marie-M LANGLOIS-JOUAN**  
Vice-présidente  
Familles de France  
Désignée



**Christiane LALANGE**  
Trésorière  
Familles de France  
Élue



**Hervé LECERF**  
Secrétaire  
APF France Handicap  
Désigné



**Marie-Françoise FEIGNON**  
Trésorière-adjointe  
Familles Rurales  
Élue



**Bénédicte ROSA-ARSÈNE**  
UNAFAM  
Désignée

## LES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



**Marie-Claude AVRIL**  
Familles Rurales  
Élue



**Fabienne VEDRENNE**  
Pas à Pas Indre  
Désignée



**Christian CLOUÉ**  
Familles Rurales  
Élu



**Nicole LOGIE**  
Familles de France  
Désignée



**Rémi NIQUET**  
Familles Rurales  
Élu



**Odette RENAUD-INCLAN**  
ADMR  
Désignée



**Michelle RICAUD**  
Familles Rurales  
Désignée



**Jean-Pierre GOYER**  
Familles Rurales  
Désigné



**Philippe BODIN**  
Familles Rurales  
Élu



**Chantal BRAGUY**  
ADAPEI  
Désignée

Le Conseil d'Administration assure la gestion de l'UDAF et dispose de tous les pouvoirs utiles au fonctionnement de l'Union.

### Thèmes abordés

En 2024, le conseil d'administration s'est réuni 5 fois avec les ordres du jour suivants :

#### 12 FÉVRIER 2024

- Rencontre des présidents d'UDAF et d'URAF et des directeurs d'UDAF des 16 et 17 mars 2024 à Valence
- Procédure d'évaluation
- Désignation de représentants familiaux
- Point sur les services
- Signature de l'acte de consortium CEJ-JR le 23 février
- Installation de ruches sur le toit-terrasse, partenariat avec la mission locale

#### 16 SEPTEMBRE 2024

- Organisation de l'assemblée générale 2024 de l'UDAF de l'Indre
- Désignation des membres et administrateurs de l'URAF Centre-Val-de-Loire
- Étude de la demande d'agrément de l'association dénommée « Familles Rurales association de Fléré-la-Rivière » suite à l'avis émis par la commission de contrôle
- Projet associatif, observations des administrateurs à propos du document envoyé pendant l'été
- Information sur l'ensemble des délégations et subdélégations consenties au sein de l'UDAF 36
- Journée régionale URAF CVL
- Point sur l'activité des services
- Parole aux administrateurs en charge de représentation
- Cession des batteries de test WPPSI et WISC

#### 22 AVRIL 2024

- Approbation du procès-verbal du Bureau du 16 avril 2024 relatif aux comptes administratifs
- Présentation du procès-verbal de la commission de contrôle du 22 février 2024
- Organisation de l'assemblée générale ordinaire du 14 juin 2024
- Assemblée générale de l'UNAF à Pau les 22 et 23 juin 2024
- Point sur les services
- Informations concernant les thématiques qui vont être abordées en négociations annuelles obligatoires (NAO)

#### 22 OCTOBRE 2024

- Validation du procès-verbal du bureau relatif aux budgets prévisionnels 2025
- Convention d'objectifs 2022-2026
- Accords d'entreprise dans le cadre des négociations annuelles obligatoires (NAO)
- Journée régionale URAF CVL du 13 novembre 2024 à Châteauroux
- Point sur l'activité des services
- Parole aux administrateurs en charge de représentation
- Remise des batteries de tests WPPSI et WISC

#### 17 DÉCEMBRE 2024

- Assemblée générale ordinaire électorale 2025
- Organisation des 80 ans de l'UDAF 36
- Validation du Plan Pluriannuel d'Investissement 2025-2029 lié au projet de rénovation thermique
- Validation du projet associatif
- Information représentation CPAM
- Procédure de reversement du fonds spécial
- Parole aux administrateurs en charge de représentation
- Activité des services

Le Bureau s'est également réuni 2 fois afin de préparer les points abordés en Conseil d'Administration les 16 avril et 14 octobre 2024.

### Activités institutionnelles

Relations avec les élus et personnalités

- **Janvier** : vœux Conseil Départemental
- **Janvier** : cérémonie des vœux UDAF Indre
- **Janvier** : vœux Ville de Buzançais
- **10 janvier** : commission DALO
- **25 janvier** : vœux de la MDPH
- **26 janvier** : Audience solennelle
- **30 Janvier** : présentation PRS
- **1er février** : premier Cotech CEJ-JR
- **7 février** : accueil Juge des tutelles
- **19 février** : Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- **23 février** : signature de l'accord de consortium CEJ-JR
- **4 mars** : accueil de M. le Préfet
- **13 mars** : présentation du Soliguide à l'ARS
- **18 mars** : CDCA
- **19 mars** : restitution PRS
- **26 mars** : COPIL PDLHI
- **27 mars** : CA URAF
- **29 mars** : CCAPEX
- **11 avril** : COPIL Soliguide
- **11 avril** : AG Ligue contre le cancer
- **12 avril** : bilan CCAPEX
- **16 avril** : DALO
- **19 avril** : COPIL CEJ-JR
- **22 avril** : commission Médaille de la Famille
- **23 avril** : DCIF Banque de France
- **25 avril** : colloque Usagers Système de Santé
- **14 mai** : DALO
- **21 mai** : plénière CDCA
- **28 mai** : AG URAF
- **30 mai** : COMEX MDPH
- **1er juin** : AG Familles Rurales
- **5 juin** : COPIL Tutelles
- **6 juin** : COPIL Demandes de logement social
- **7 juin** : AG ADAPEI
- **10 juin** : AG Mob d'Emploi
- **11 juin** : CA ADIL
- **11 juin** : DALO
- **11 juin** : Copil CEJ Préfecture
- **13 juin** : AG ATI
- **14 juin** : AG UDAF
- **15 juin** : inauguration du salon des savoirs Faires FR Argy/Sougé
- **19 juin** : forum des maires
- **20 juin** : AG MSA Service Tutelle
- **26 juin** : AG ADIL
- **27 juin** : Copil FSL
- **28 juin** : plénière CDCA
- **28 juin** : Observatoire départemental de la Protection de l'Enfance
- **1er juillet** : AG Cap36
- **2 juillet** : CA URAF
- **9 juillet** : Adoption du PDALHPD
- **9 juillet** : présentation du Pacte Local des Solidarités
- **27 août** : Rdv M. Grogner Dir Adjoint DDETSPP
- **4 septembre** : RDV M. Gérard Directeur Banque de France
- **5 septembre** : Cotech SIAO
- **12 septembre** : journée RSE Caisse d'Epargne Orléans
- **16 septembre** : CDCA
- **17 septembre** : Cotech CEJJR
- **18 septembre** : Copil VIF
- **25 septembre** : présentation des fiches du Pacte Local des Solidarités
- **27 septembre** : audience solennelle
- **3 octobre** : Conférence régionale des Acteurs de la Solidarité
- **8 octobre** : journée rentrée URIOPSS
- **9 octobre** : CA URAF
- **10 octobre** : anniversaire France AVC dans l'Indre
- **16 octobre** : petit déjeuner Banque Alimentaire
- **16 octobre** : réunion Thématique ADIL
- **18 octobre** : portes ouvertes GEM Cap36
- **21 octobre** : RDV Ville Buzançais/Projet HI
- **22 octobre** : bilan SAAF
- **24 octobre** : Copil Départemental de l'Inclusion Financière
- **28 octobre** : Bureau CDCA
- **5 novembre** : Copil CEJ-JR
- **7 novembre** : accueil des juges des Tutelles à l'UDAF
- **12 novembre** : réunion URIOPSS Blois
- **13 novembre** : journée régionale de l'URAF à Châteauroux
- **15 novembre** : webinaire Soliguide avec l'UNAF
- **19 novembre** : rencontre et visite MJC la Châtre
- **22 et 23 novembre** : rencontre Présidents-Directeurs Paris
- **25 novembre** : journée des Directeurs UDAF
- **26 novembre** : rencontre CDCA/ARS
- **30 novembre** : inauguration village des partenaires
- **2 décembre** : CA URAF Chartres
- **3 décembre** : Copil Soliguide
- **3 décembre** : point Projet CREAL
- **4 décembre** : états généraux de la Santé Mentale CRSA
- **8 décembre** : groupe Schéma Départementale de Protection de l'Enfance
- **16 décembre** : plénière CDCA
- **16 décembre** : Copil ISG

## LES REPRÉSENTATIONS

### Au niveau départemental

L'UDAF mandate des représentants familiaux au sein de nombreuses instances afin que les intérêts des familles du département soient défendus.

L'UDAF est représentée au sein de plus de 40 instances et organismes publics et parapublics ainsi que dans 33 centres communaux d'action sociale (CCAS) et 1 CIAS.

Tous les domaines de la vie quotidienne sont couverts par ces représentations.

Elles sont réparties suivant 4 grands thèmes.

### SANTÉ ET ACTION SOCIALE

- Appui Santé Berry (DAC)
- Caisse d'Allocations Familiales
- Schéma départemental des services aux familles
- Caisse Primaire d'Assurance Maladie
- Caisse de Mutualité Sociale Agricole Berry-Touraine
- Centres Communaux d'Action Sociale
- Commission Intercommunale d'Accessibilité des Personnes Handicapées
- Schéma Départemental de Gérontologie
- Conseil d'Administration des Grands Chênes
- Commission de retrait d'agrément des accueillants familiaux pour adultes
- Équipe mobile Gériatrique Être Indre
- Comité de pilotage départemental de la protection juridique des majeurs
- Conseil Départemental de Prévention de la Délinquance, d'Aide aux Victimes et de Lutte contre la Drogue
- Commission de sélection d'appels à projet social ou médico-social pour les projets autorisés par le Préfet
- Schéma Départemental en faveur des Personnes Handicapées
- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
- Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées de l'Indre
- Commission de sélection d'appels à projet social ou médico-social pour les projets relevant d'une autorisation délivrée uniquement par le Président du Conseil Départemental
- CH de Châtillon sur Indre
- Conseils de Vie Sociale de nombreux établissements

## ENFANCE ET ÉDUCATION

- Conseil de Famille des Pupilles de l'État
- Commission d'Agrément en Vue d'Adoption
- Observatoire départemental de la protection de l'enfance
- REAAP
- Commission Départementale de l'Accueil des Jeunes Enfants
- Comité départemental de soutien à la parentalité
- Relais Enfance Famille
- ADIASEEA

## CONSOMMATION, ÉCONOMIE, EMPLOI ET FORMATION PROFESSIONNELLE

- Commission Consultative des Services Publics Locaux
- Pays Castelroussin Val de l'Indre
- Dispositif du Micro Crédit Personnel Garanti

## HABITAT ET CADRE DE VIE

- Association Départementale pour l'Information sur le Logement
- Conseil d'administration de l'OPAC
- Section Départementale de l'Indre du Comité Régional de l'Habitat
- Plan Départemental d'Accompagnement pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées
- Conseil Départemental de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative
- Conseil Départemental d'Accès au Droit
- Commission de Médiation (DALO) de l'Indre
- Conférence intercommunale du logement
- CCAPEX
- Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne dans l'Indre

Si vous souhaitez contacter un représentant d'une instance, merci d'appeler le service « Développement de la Vie Associative et Familiale »  
02 54 60 45 96

## Au niveau régional

L'UDAF a participé à de nombreuses réunions de l'URAF : Conseil d'administration, assemblée générale, journée thématique et groupes de travail.

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 27 MARS 2024

- Informations du président
- Projet de modifications des statuts
- Présentation des comptes 2023
- Indemnités kilométriques
- Assemblées générales ordinaire et extraordinaire 2024
- Journée régionale 2024
- Actualités des Udaf
- Questions diverses

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 2 DÉCEMBRE 2024

- Informations du président
- Bilan de la journée régionale 2024, journée régionale 2025
- Stratégie régionale
- Assemblée générale 2025
- Activités et budget 2025
- Actualités des Udaf
- Questions diverses

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 OCTOBRE 2024

- Élection du bureau
- Informations du président
- Journée régionale 2024
- Assemblée générale 2025
- Projet associatif
- Actions de lutte contre la pauvreté
- Représentations
- Actualités des Udaf
- Questions diverses

### ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 28 MAI 2024

- Révision des statuts à la suite de la proposition de modifications validée par le conseil d'administration
- de l'Uraf Centre-Val de Loire du 27 mars 2024.
- Présentation de la composition du conseil d'administration et vote de ratification
- Présentation du rapport d'activité 2023
- Présentation du rapport financier 2023
- Présentation du rapport du contrôleur aux comptes, votes d'approbation des rapports 2023 et vote du quitus au conseil d'administration pour la gestion 2023
- Renouvellement du mandat du contrôleur aux comptes
- Présentation du rapport d'orientations et du budget prévisionnel 2024
- Votes d'approbation du rapport d'orientations, du budget 2024 et du montant de la cotisation 2025

### JOURNÉE RÉGIONALE D'ÉTUDE DU 13 MAI 2024 A CHATEAUX

Thème

« L'accompagnement des jeunes en difficulté d'insertion professionnelle »

## Au niveau national

### RENCONTRE DES PRÉSIDENTS D'UDAF ET URAF ET DES DIRECTEURS DES UDAF DES 16 et 17 MARS 2024

- Cette rencontre a été ouverte par M. Bernard TRANCHAND, Vice-président de l'UNAF, au cours de celle-ci, il a été notamment évoqué les points suivants :
  - Partenariats entre les UDAF et les CAF dans le cadre des nouvelles CPOG
  - Table ronde : Quels partenariats entre les Caf et les Udaf?
  - Exercice des missions de représentation des familles, d'animation de la vie associative et statutaire
  - Points d'actualité

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 22 et 23 JUIN 2024

- Cette rencontre a été ouverte par Mme Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF, au cours de celle-ci, il a été notamment évoqué les points suivants :
  - Le renouvellement partiel du conseil d'administration de l'Unaf
  - Le thème principal de cette assemblée a été « Être parents en 2024 : Quels nouveaux défis éducatifs ? Quels axes de soutien ? »
  - Un point sur la vie institutionnelle et le plan stratégique, par Bernard TRANCHAND, Vice-Président de l'Unaf, et Guillemette LENEVEU, Directrice Générale de l'Unaf
  - Les grands dossiers familiaux, par Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'Unaf

### RENCONTRE DES PRÉSIDENTS D'UDAF ET URAF ET DES DIRECTEURS DES UDAF DU 22 NOVEMBRE 2024

- Cette rencontre a été ouverte par Mme Marie-Andrée BLANC, Présidente de l'UNAF, au cours de celle-ci, il a été notamment évoqué les points suivants :
  - Evolution et attractivité des métiers du social
  - Partenariats nationaux et leurs déclinaisons dans les départements
  - Accompagnement et missions dans les Udaf
  - Actualité de la Protection Juridique des Majeurs
  - Revalorisation des métiers, prime Ségur, Convention collective unique
  - Dossiers d'actualité

# ACCOMPAGNER LES FAMILLES

## LE SERVICE « DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET FAMILIALE »

Le service « **Développement de la Vie Associative et Familiale (DVAF)** » constitue le pilier fondamental de l'UDAF de l'Indre. Il joue un rôle essentiel dans la mise en œuvre des missions définies par le législateur, en conformité avec le Code de l'Action Sociale et des Familles.

Cette dynamique se manifeste également par une évolution positive des associations agréées par l'UDAF de l'Indre. Au 31 décembre 2024, l'UDAF 36 a constaté qu'un total de 135 associations actives a été enregistré, en hausse par rapport aux 134 de l'année précédente.

Une reprise des adhésions a été constatée, atteignant 1,13 % par rapport au nombre d'adhérents votants de l'année précédente, ainsi qu'une légère augmentation de 0,72 % du nombre total des suffrages. Cependant, il est essentiel de nuancer cette observation, car elle inclut une variation due à l'ajout d'une association familiale.

L'évolution des adhésions est souvent étroitement liée aux activités proposées par les associations membres

### Plan Local de Développement Associatif (PLDA)

En 2024, l'UDAF 36 continue de s'appuyer sur l'action SOLIGUIDE dans le but de dynamiser et d'approfondir ses collaborations avec des organisations et des associations qui soutiennent les familles en difficulté.

Ces initiatives ont permis, malgré la tendance à la baisse de la démographie dans le département de l'Indre, d'établir des liens significatifs avec plusieurs associations, dont l'une à son initiative.

L'UDAF nourrit l'espoir de voir la composition de ses membres évoluer positivement, en réponse à l'intérêt exprimé lors de ces rencontres.

\*\*\*

### Actions de la convention d'objectifs 2022/2026

2024 correspond à la troisième année de la convention d'objectifs. Les trois actions suivantes sont mises en œuvre sur orientation du conseil d'administration dans ce cadre :

- Partager la lecture : Lire et faire lire et Lire Ensemble
- L'accompagnement budgétaire : Les Points Conseil Budget
- Répit parental : Garderie solidaire en multi-accueils

Une observation attentive de leur fonctionnement a conduit le conseil d'administration à choisir un nouvel axe de développement dans le domaine du soutien

parental. Cette nouvelle orientation consiste à mettre en place des ateliers pour les parents, dans le cadre de notre action « Soutien à la valorisation de l'image de soi. »

## PARTAGER LA LECTURE

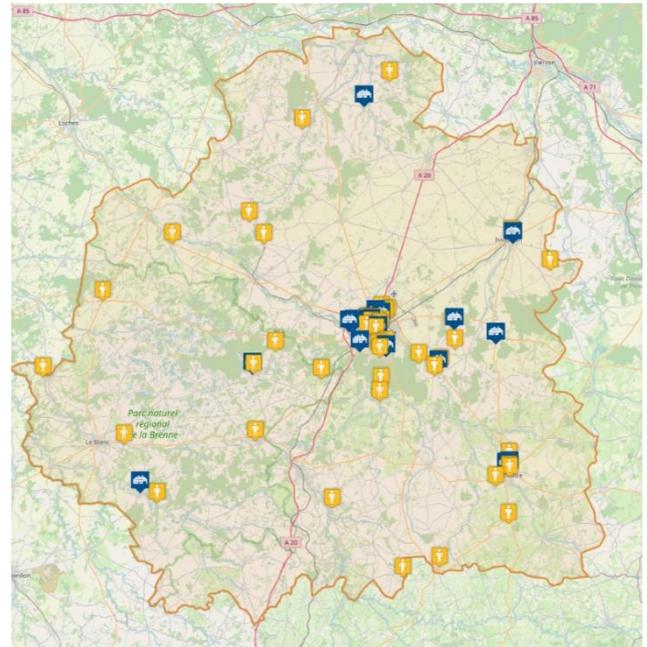
### « Lire et Faire Lire »



Lire et faire lire a poursuivi son développement en 2024 grâce notamment à l'appui de la CAF de l'Indre, ainsi que des collectivités locales.

Le nombre des bénévoles-lecteurs a atteint un total de 53 lecteurs-bénévoles tout en sachant qu'il y a eu l'arrivée de 15 nouvelles personnes.

La coordination éprouve un besoin continu de lecteurs bénévoles à travers tout le département. Cela est essentiel pour mettre en place des initiatives visant à revitaliser les zones rurales, qui souvent manquent de ressources et d'activités culturelles. En mobilisant des bénévoles, l'UDAF peut seulement enrichir l'offre culturelle de ces territoires, mais également renforcer le lien social et favoriser l'accès à la culture pour tous.



L'UDAF 36 remercie tous ceux qui soutiennent et participent à cette action.

Les bénévoles-lecteurs Lire et faire lire ont été acteurs, en 2024, de près d'une trentaine d'actions réalisées en plus des séances traditionnelles de lecture.

Les principales ont été les suivantes :

- 1 session de formation « Kamishibais »
- 3 rencontres « café des bénévoles »
- Formation « Lire la poésie »
- Formation « Lire à des enfants ou à des adultes en situation de handicap »
- Salon « L’envolée des livres »
- Participation à l’opération Sacs de Pages
- Participation au printemps des poètes
- Organisation de 17 soirées pyjamas

Cette action fêtera l’anniversaire de ses 25 ans en 2025.

### « Lire Ensemble »



En 2024, ce dispositif, dont l’objet est de proposer des lectures par des adultes de plus de 18 ans à destination de personnes âgées et/ou fragilisées, a poursuivi son développement. Ce programme s’inscrit dans une démarche de valorisation de la culture et de l’éducation, en reconnaissant l’importance de la lecture pour le développement des enfants et le renforcement des liens familiaux.

A fin 2024, l’UDAF 36 disposait de 21 lecteurs et est parvenu à conclure 17 conventions de partenariat avec des structures du type FAM et EHPAD.

### « RÉPIT PARENTAL : Mode de garde solidaire en multi-accueils »



Au cours de 2024, l’UDAF 36 a été confrontée à des difficultés significatives dans la mise en œuvre de ce projet, notamment en ce qui concerne la collaboration avec freebulle.

Le positionnement et l’attitude de cette structure ont entravé toute progression malgré le suivi et l’appui des services de l’UNAF. Les obstacles nés de cette situation ont nécessité une réflexion approfondie et ont contraint l’UDAF à réévaluer le choix de l’action à retenir dans le domaine du soutien à la parentalité.

Il a été pris la décision d’appliquer une ingénierie plus rigoureuse pour redéfinir l’orientation de l’UDAF.

En conclusion, bien que l’année ait présenté des défis notables, elle a également été l’occasion d’apprendre et de s’adapter. L’UDAF est déterminé à tirer les leçons de cette expérience pour aborder l’année à venir avec un nouveau cadre stratégique et des initiatives renouvelées.

### POINTS CONSEIL BUDGET

Bénéficiaire de 3 labellisations, l’UDAF 36 intervient sur l’ensemble du département de l’Indre.

L’activité 2024 est analysée au niveau du chapitre « Action sociale et judiciaire » puisque c’est cette direction qui porte ce dispositif.

### Actions HORS convention d’objectifs

#### L’Explorateur de métiers



L’UDAF 36 possède une borne tactile nommée « Explorateur de métiers » qu’elle a mise à disposition de diverses structures, sous convention, incluant des établissements scolaires et la chambre de commerce et d’industrie lors de la « nuit de l’orientation ».

Avec un répertoire de plus de 500 métiers, accompagnés de vidéos sans sponsors ni publicités, cet outil se distingue par sa ligne éditoriale engagée, visant à « présenter les métiers » aux jeunes en quête d’orientation ainsi qu’aux salariés en reconversion professionnelle.

À une époque où l’image est un moyen de communication privilégié, l’explorateur de métiers s’inscrit parfaitement dans ce contexte, offrant la possibilité d’explorer son avenir professionnel de manière interactive.

## LA MÉDAILLE DE L'ENFANCE ET DES FAMILLES



L'UDAF 36 a assuré le secrétariat de la médaille de l'enfance et des familles. Pour 2024, 3 mères ont été récipiendaires de cette reconnaissance relevant du pouvoir d'attribution de M. le Préfet. 1 autre mère a également reçu cette décoration toutefois cette fois-ci par le ministre chargé de la famille au regard des spécificités de son dossier.

### « Soutien à la Valorisation de l'Image de Soi » (SVIS)

Diplômées en socio-esthétique du CODES de Tours, Mmes Paola GAUTHIER et Natacha TROUSSELET sont des ambassadrices exemplaires de la socio-esthétique au sein de l'UDAF de l'Indre. Leur approche va bien au-delà de l'esthétisme ; elles jouent un rôle crucial dans la revalorisation de l'estime de soi des usagers, en leur offrant des conseils avisés et personnalisés.

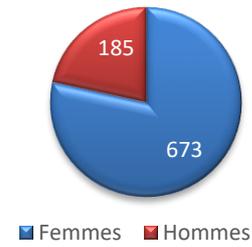
Leur champ d'intervention, riche et diversifié, témoigne de leur grande capacité d'adaptation. Elles apportent leur expertise tant auprès des personnes en situation de handicap qu'au service oncologie du centre hospitalier Châteauroux-Le Blanc, où elles collaborent efficacement grâce au soutien de la Ligue contre le cancer. Leur présence dans différents EHPAD et dans des structures d'insertion sociale renforce l'impact positif de leur travail.

Reconnaissant l'importance des relations humaines, leurs séances sont perçues comme des moments de bien-être et de plaisir, contribuant ainsi à améliorer la qualité de vie des participants.

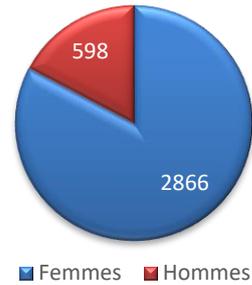
L'UDAF 36, dans sa volonté de proposer des prestations alignées sur ses missions non lucratives, a historiquement cherché à maintenir des tarifs accessibles. Cependant, le contexte économique actuel a nécessité une revalorisation des coûts pour assurer un équilibre financier avec l'impact notamment de la mise en place du SEGUR.

Les missions réalisées par ces professionnelles sont d'une importance réelle, et leur impact peut être illustré par des données chiffrées pertinentes. Ainsi, leur engagement, renforcé par des partenariats stratégiques, souligne non seulement la valeur de leur travail, mais également celui de la socio-esthétique dans l'amélioration du bien-être des individus.

### Typologie des bénéficiaires



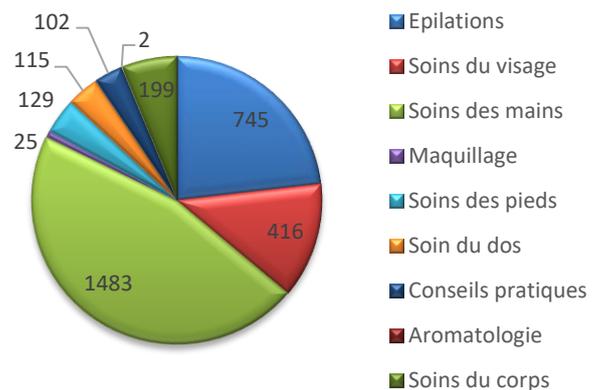
### Répartition des soins réalisés par sexe



### Forme des rencontres



### Nature des soins réalisés



\*\*\*

## GESTION DU PARC AUTOMOBILE

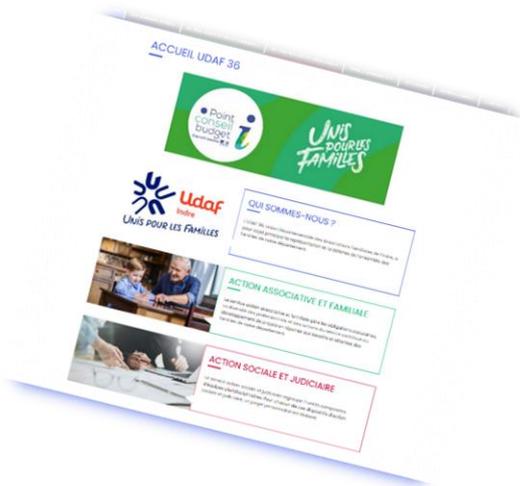
Ce service assure le suivi de la flotte automobile composée de 35 véhicules. Le renouvellement du parc s'est effectué en orientant les locations vers des motorisations hybrides. En 2024, il a été parcouru plus de 420000 km soit une distance supérieure à celle entre la Terre et la Lune puisqu'elle est d'environ 384400 km.

\*\*\*

## SITE INTERNET de l'UDAF

La mise à jour du site Internet est prise en charge par les membres de ce service. En plus des informations relatives aux services et aux actualités de l'UDAF de l'Indre, il est également proposé aux associations agréées par l'UDAF de l'Indre, qui le désirent, de valoriser leurs actions spécifiques grâce à cet outil.

<https://www.udaf36.fr>



\*\*\*

## SOLIGUIDE



**Soliguide**

Le Soliguide est un outil numérique gratuit créé par l'association Solinum et déployé depuis septembre 2021 par l'UDAF 36. Cet outil est soutenu financièrement par l'Etat, le Conseil Départemental et le CCAS de Châteauroux depuis son lancement dans l'Indre.

Accessible sur ordinateur et téléphone portable via l'application mobile, ce dernier recense et met à disposition des informations sur les services accessibles aux personnes dans le besoin, ainsi qu'aux professionnels et bénévoles du secteur social/médico-social (hébergement, alimentation, accès aux soins, accompagnement social, etc.).

Actions menées sur 2024 :

- Actualisation régulière de la base de données afin de garantir la fiabilité des ressources disponibles dans l'Indre ;
- Ajout de nouvelles structures/nouveaux services ;
- Sensibilisation des professionnels du territoire ;
- Diffusion de Soliguide auprès des partenaires et des usagers via des présentations/forums, l'envoi de supports de communications, newsletters mensuelles... ;

Données chiffrées pour l'année 2024 :

- 1 comité opérationnel ;
- 1 comité de pilotage ;
- 362 structures référencées dans l'Indre ;
- 377 comptes professionnels ;
- 1 mise à jour estivale (100% de fiches mises à jour) ;
- 1 mise à jour hivernale (97,83% de fiches mises à jour) ;
- 1261 services en ligne ;
- Une moyenne de 1200 recherches par mois ;
- 13 756 recherches effectuées.

Recherches soliguide Indre - 2024



## Le Pacte Local des Solidarités de l'Indre (2024/2027)

Initiative nationale mise en œuvre à partir de 2024, il vise à renforcer la coordination entre l'Etat, les collectivités locales et les acteurs associatifs pour lutter contre la pauvreté et les inégalités sociales.

Le Soliguide y est inscrit et a pour objectifs de :

- Renforcer l'interconnaissance des acteurs ;
- Poursuivre le développement auprès des usagers et des professionnels ;
- Inscrire le soliguide dans l'articulation du PDALHPD ainsi que dans le schéma départemental de l'enfance et des familles.

Le Soliguide est un outil bien identifié par les professionnels du territoire, qui le considèrent comme un soutien précieux dans l'orientation des publics. Les mises à jour saisonnières ainsi qu'un travail de veille constant sont indispensables pour garantir la fiabilité et la pertinence des informations diffusées. Toutefois, des difficultés peuvent survenir lors des actualisations, notamment avec des structures peu joignables. Par ailleurs, une appropriation effective du soliguide par les professionnels nécessite un accompagnement régulier.

\*\*\*

### GEM CAP 36 (Groupe d'Entraide Mutuelle)



Le GEM CAP 36 est une association d'usagers dont la gestion salariale et financière est portée par l'UDAF de l'Indre avec pour association marraine

CAP 36. Il est financé par l'ARS Centre-Val de Loire.

Au cours de l'année 2024, ce sont deux salariées qui ont assuré l'animation du GEM Cap 36.

Le GEM est un lieu convivial ouvert 35 h par semaine et un samedi une fois par mois avec des activités ponctuelles organisées entre les adhérents avec le soutien des animatrices.

Concernant l'association, le GEM Cap 36 a fédéré 34 adhérents, soit 5 de moins que l'an passé.

### GEM en CHŒUR



Le GEM en chœur est une association à destination des personnes souffrant de troubles du neurodéveloppement.

Sur l'année 2024, le GEM en chœur a reçu 13 nouveaux visiteurs venus découvrir les lieux. Au total, 25 personnes sont devenues adhérentes, dont 18 étaient déjà adhérents en 2023.

Le GEM en chœur est ouvert du lundi au vendredi, sur 35 heures hebdomadaires, et a aussi mis en place le fonctionnement d'un samedi par mois d'activité. Ceci permet de varier les sorties et activités proposées aux résidents.

L'assemblée générale en janvier 2025 permettra d'élire un nouveau bureau pour l'année à venir.

### GEM Mobile

Sur l'année 2024, le GEM mobile, partie intégrante du GEM cap 36, a poursuivi son développement sur les communes du Blanc et de Valençay. Le Blanc a connu du succès avec un groupe d'adhérentes très motivées pour poursuivre, le travail avec Valençay est plus long et continue sa montée en charge. Au total, ce sont 8 personnes qui ont pris la décision d'adhérer en 2024.

Ce GEM Mobile a cumulé une présence sur chaque site à raison d'une fois par semaine dans chaque commune, les mardis au Blanc et les jeudis à Valençay. Ces présences ont couru tout au long de l'année, excepté durant les congés de professionnels.



\*\*\*

# PROTÉGER LES FAMILLES

LE SERVICE « ACTION SOCIALE ET JUDICIAIRE »



L'unité Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et Délégué aux Prestations Familiales

**1283 Mesures au 31/12/24**  
**File active de 1554 Mesures**

## Concernant les mesures d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) :

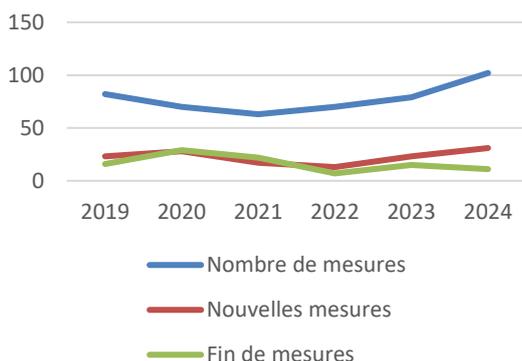
La MJAGBF est une mesure de protection de l'enfance permettant à un délégué aux prestations familiales de gérer ces prestations pour répondre aux besoins essentiels des enfants. Elle s'accompagne d'une action éducative envers les parents, visant à restaurer leur autonomie financière. Cette mesure sécurise matériellement les enfants, renforce les compétences parentales et prévient les risques liés à la précarité.

### Données relatives à l'activité du service

Au 31/12/24 102 mesures AGBF

Au cours de l'année 2024, **121 familles ont été accompagnées** par l'UDAF via une mesure d'Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF) et **281 enfants mineurs sont protégés** via cette mesure.

Evolution du nombre des mesures AGBF



Bien que non concernés directement par cette mesure, **28 enfants jeunes majeurs vivant au domicile familial** ont bénéficié des conditions de vie favorables instaurées par la mesure AGBF.

Nous constatons une hausse notable du nombre de mesures AGBF au cours des dernières années. Cette hausse représente une augmentation de 45,7 % sur 2 ans.

Les raisons de ce recours renouvelé à cette mesure sont multiples :

- Une meilleure identification des situations nécessitant un accompagnement budgétaire ;
- Une communication plus efficace auprès des partenaires et des familles ;
- Une augmentation des difficultés financières rencontrées par les familles ;
- L'efficacité de cette mesure à rétablir l'autonomie budgétaire des familles.

**31 nouvelles mesures**

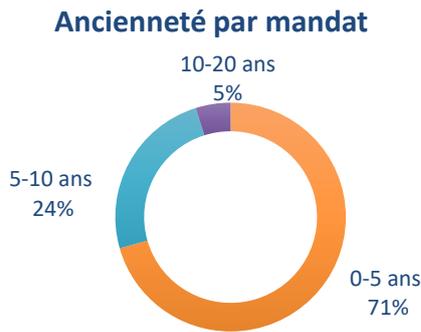
- 49 % à l'initiative du Parquet
- 13 % suite à une MJIE
- 28 % suite à une auto-saisine
- 10 % suite à changement de département

Le fait que 28 % des mesures résultent d'une auto-saisine du magistrat est significatif. Cela indique que les juges disposent d'éléments budgétaires pertinents dans les dossiers qui leur sont transmis, témoignant de l'efficacité des actions menées auprès des prescripteurs pour une meilleure identification des situations nécessitant une MJAGBF.

**11 fins de mesures**

- 46 % Sorties hautes
- 18 % Changement département
- 18 % Plus de prestations
- 9 % Orientation vers une mesure de protection
- 9 % Non adhésion

**Concernant l'ancienneté des mesures**, la répartition illustrée dans le graphe ci-dessous met en évidence un renouvellement régulier des situations prises en charge, traduisant à la fois l'efficacité de l'accompagnement proposé, capable de rétablir rapidement des conditions optimales de gestion budgétaire pour les familles, ainsi que la persistance de nouvelles demandes, reflétant une prise de conscience croissante chez les prescripteurs des bénéfices de la MJAGBF.



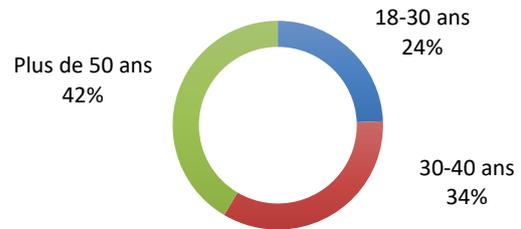
### Données relatives à la typologie des familles accompagnées

Concernant le profil démographique des bénéficiaires, **70 % des mesures AGBF concernent des femmes, et 73 % des familles accompagnées sont monoparentales.**

Cette donnée reflète les difficultés accrues auxquelles les familles monoparentales, majoritairement dirigées par des femmes, sont confrontées notamment en termes de précarité économique, d'accès à l'emploi et de conciliation entre vie familiale et professionnelle. Cette mesure répond donc directement à une problématique sociétale et souligne l'importance d'un soutien spécifique et adapté aux besoins de ces familles vulnérables.

Il est également important de souligner que **14 % des mesures concernent des familles d'origine étrangère.** Pour ces familles, la MJAGBF fait souvent suite à d'autres dispositifs d'accompagnement social spécifiques, mais limités dans le temps. Ainsi, la MJAGBF prend le relais en offrant un soutien prolongé qui sécurise les besoins essentiels des enfants tout en laissant aux familles une marge d'autonomie suffisante pour surmonter leurs difficultés spécifiques, telles que l'apprentissage de la langue française, la familiarisation avec l'administration et l'intégration dans le monde du travail.

Cette répartition par tranche d'âge souligne que la MJAGBF concerne une large tranche d'âge. La proportion non négligeable de jeunes adultes indique aussi la nécessité d'un soutien précoce, contribuant à prévenir une installation durable dans la précarité économique et favorisant une insertion socio-professionnelle réussie.



### Répartition géographique

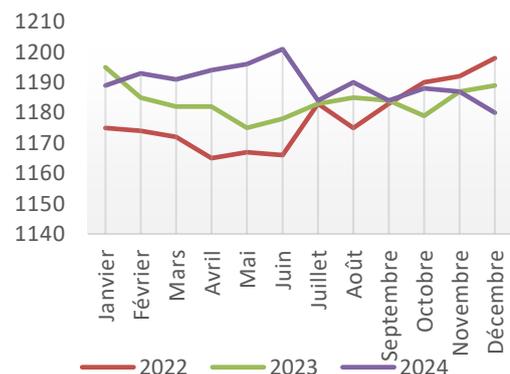
La répartition géographique indique que **40 % des mesures concernent Châteauroux et ses alentours, tandis que 60 % s'exercent sur le reste du département.** Le principe de la MJAGBF implique que les délégués aux prestations familiales rencontrent les familles à domicile chaque mois, nécessitant un temps de déplacement important. Cela souligne l'engagement important en ressources humaines nécessaires à la mise en œuvre efficace de cette mesure, afin d'assurer un accompagnement de qualité au plus près des réalités vécues par les familles concernées.

### Concernant les mesures MJPM :

#### Données relatives à l'activité du service

Au 31/12/24  
1176 mesures

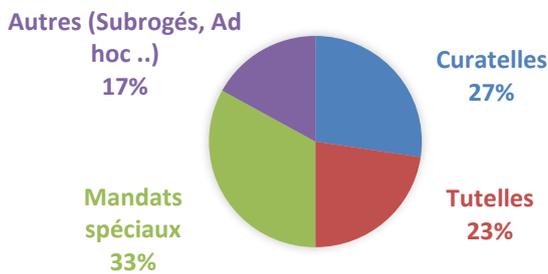
### Évolution du nombre de mandats depuis 2022



Entre 2022 et 2024, le nombre de mesures de protection juridique des majeurs présente une évolution fluctuante. Le taux d'évolution global du nombre de mesures entre décembre 2022 et décembre 2024 est d'environ **+1,70 %**.

Au 31 décembre 2024, l'UDAF gère 1176 mesures, principalement des curatelles renforcées et des tutelles. En parallèle, le Tribunal Judiciaire de Châteauroux observe une hausse des demandes d'ouverture de nouvelles mesures, atteignant 653 saisines en 2024, contre 577 en 2023. Le nombre de mandats spéciaux ordonnés sur le département est en nette augmentation.

### 108 NOUVELLES MESURES



En 2024, on note effectivement une augmentation notable des mandats spéciaux et des mesures ad hoc, tendance qui peut être analysée à travers plusieurs facteurs sociologiques. L'accroissement des mandats spéciaux correspond à une volonté accrue de réponses rapides et ciblées face à des situations d'urgence ou complexes nécessitant une intervention immédiate et spécialisée. Quant à l'augmentation des mandats ad hoc, elle reflète une évolution sociétale vers une prise en compte accrue de situations spécifiques ou ponctuelles, qui nécessitent une intervention limitée dans le temps et très individualisée, témoignant ainsi d'une personnalisation croissante de la protection juridique des majeurs.

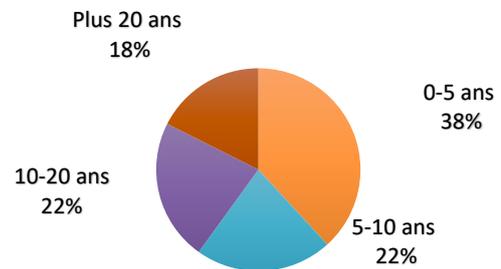
Les habilitations familiales restent minoritaires localement, leur progression potentielle est notable lors des renouvellements de tutelles familiales et correspond à une tendance nationale. À terme, cette progression impactera inévitablement le nombre de mesures de protection confiées à des intervenants tutélaires professionnels.

Néanmoins, ce ralentissement du rythme de croissance du nombre de mesures doit être analysé en tenant compte des difficultés persistantes rencontrées au greffe du Tribunal Judiciaire,

notamment au service civil du parquet, où plusieurs arrêts de travail ou absences prolongées depuis fin 2024 ont fortement impacté les délais de convocation et de transmission des décisions judiciaires.

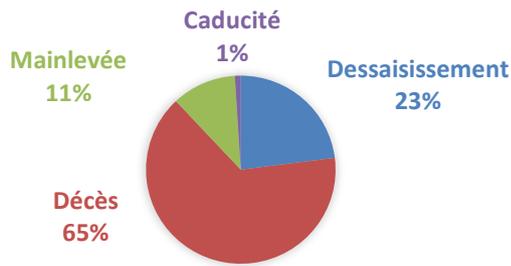
De plus, notre activité est influencée par les choix stratégiques d'autres acteurs tutélaires qui, selon leurs propres contraintes, peuvent refuser ponctuellement d'accepter certaines mesures. À l'inverse, l'UDAF, fidèle à sa politique constante d'accueil systématique, subit indirectement les conséquences de ces choix en termes de volume et de nature des mesures confiées

### Ancienneté par mandat



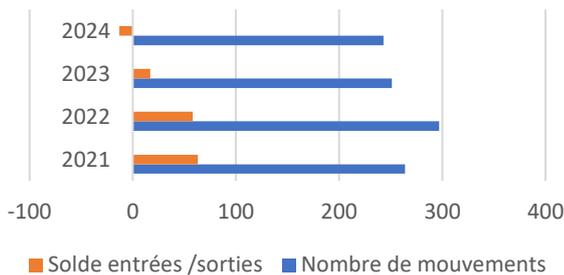
Ce graphique révèle que la majorité des mesures suivies par l'UDAF sont relativement récentes, avec 38 % des mesures en place depuis moins de 5 ans, et 22 % entre 5 et 10 ans. Cela indique une activité marquée par un fort renouvellement des situations prises en charge ces dernières années. Par ailleurs, une part significative des mesures (18 %) existe depuis plus de 20 ans, ce qui témoigne d'un suivi de long terme et met en évidence des situations nécessitant une protection durable. Cette répartition souligne une double dynamique : d'une part, une capacité du service à accueillir de nouvelles situations et, d'autre part, une nécessité constante d'assurer une gestion efficace et adaptée dans la durée pour des situations complexes nécessitant un accompagnement prolongé. Parmi les 125 fins de mesures enregistrées, la proportion importante de dessaisissements (23 %) met en évidence une forte mobilité géographique ou des changements de situations administratives des majeurs protégés, impliquant leur transfert vers d'autres départements. Ce taux élevé pourrait témoigner d'une vulnérabilité socio-économique croissante conduisant les personnes protégées ou leurs familles à déménager pour des raisons économiques ou pour bénéficier de meilleures conditions d'accueil ou de prise en charge dans d'autres territoires.

## 125 FIN DE MESURES



La prédominance des décès (65 %) est un indicateur attendu, compte tenu du profil souvent âgé ou vulnérable des personnes sous protection juridique. Les mainlevées (11 %) indiquent quant à elles une dynamique positive, témoignant d'une amélioration de l'autonomie ou d'une stabilisation de la situation des majeurs protégés. Enfin, les caducités (1 %) restent marginales, reflétant une bonne maîtrise administrative du suivi des mesures.

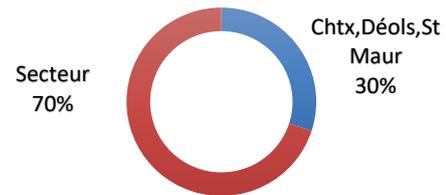
Le graphique ci-dessous met en perspective le solde des mesures en fin d'année résultant du différentiel entre les entrées et les sorties et le flux des mesures traité au cours d'une année.



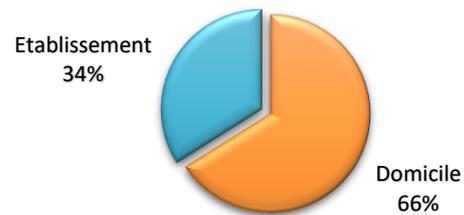
En 2024, malgré un nombre de mouvements (entrées et sorties) comparable à celui des années précédentes, le solde annuel est pour la première fois négatif, traduisant un nombre de sorties supérieur aux nouvelles entrées. Ce phénomène pourrait être le signe d'une rotation plus importante liée notamment à une hausse des dessaisissements vers d'autres départements, à des fins de mesures consécutives aux décès.

Cependant, ces chiffres bruts ne reflètent qu'imparfaitement la réalité du terrain : ils occultent la charge réelle de travail assumée par les salariés du service. En effet, malgré un effectif en apparence stable sur l'année, la complexité croissante des dossiers, la pression liée aux délais, ainsi que les réorganisations internes pèsent lourdement sur les équipes. Ainsi, la quantité et l'intensité du travail effectué dépassent largement ce que laissent entrevoir ces données.

## Répartition géographique



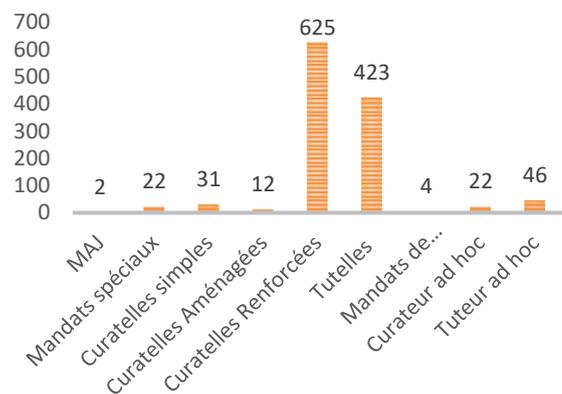
## Répartition par lieu de vie



La majorité des personnes accompagnées vivent à domicile et hors Châteauroux et son agglomération.

L'ampleur de l'activité en zone rurale entraîne des exigences logistiques et organisationnelles spécifiques (gestion des déplacements, coordination avec les partenaires locaux), et une adaptation des accompagnements à des contextes parfois isolés.

## Répartition par type de mesures



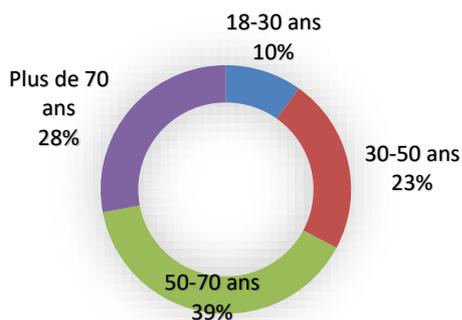
Les curatelles, en particulier, demandent un investissement important en temps et en accompagnement. Elles supposent de respecter l'autonomie des personnes protégées, de prendre en compte leur rythme de vie, leurs souhaits et leur capacité à participer aux décisions les concernant. Cet équilibre délicat entre protection et autonomie nécessite un travail individualisé et progressif, qui mobilise fortement les professionnels en charge de ces mesures.

## Données relatives à la typologie des personnes protégées

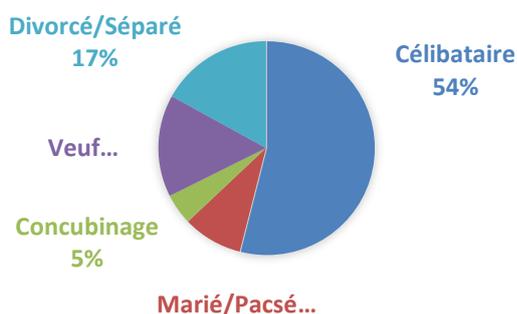
La proportion Homme/Femme ne varie pas. Elle est de 47 % pour les femmes et de 53 % pour les hommes.

### Répartition des mesures par tranche d'âge

L'analyse par tranches d'âge des personnes protégées révèle une majorité de personnes âgées de 50 à 70 ans (39 %), suivies des plus de 70 ans (28 %). Ces chiffres confirment le lien entre vieillissement, perte d'autonomie et besoin de protection juridique. Toutefois, 23 % des mesures concernent des adultes de 30 à 50 ans, souvent confrontés à des troubles psychiques, des parcours de vie instables ou des ruptures sociales. Enfin, 10 % des mesures concernent les jeunes de 18 à 30 ans, dont l'accompagnement est souvent complexe. Cette population, en construction identitaire et en recherche d'autonomie, peut se montrer particulièrement intolérante à la frustration, ce qui rend la relation d'accompagnement plus délicate et nécessite une posture professionnelle à la fois ferme et bienveillante.



### Situation familiale



L'analyse de la situation familiale des personnes protégées fait ressortir une réalité marquante : une très grande majorité d'entre elles vivent sans conjoint. En cumulant les personnes célibataires (54 %), divorcées ou séparées (17 %) et veuves (15 %), ce sont 86 % des personnes protégées qui se trouvent en situation d'isolement affectif ou de rupture familiale. Ce constat renforce l'idée que la solitude constitue un facteur déterminant dans la mise en œuvre d'une

mesure de protection, en raison de l'absence d'un soutien de proximité pouvant jouer un rôle de relais ou de veille.

Cette solitude renforce également la responsabilité de l'UDAF qui assure bien souvent un rôle de lien social essentiel au quotidien.

Parmi les personnes accompagnées, la part des personnes protégées en souffrance psychique est grandissante alors même que le département de l'Indre n'est pas suffisamment pourvu en médecins généralistes et en psychiatres.

Nous avons donc poursuivi notre collaboration avec les professionnels du champ de la santé mentale, en organisant une journée de réflexion intitulée : « La vie de la personne souffrant de troubles psychiques : quel quotidien ? », visant à mieux comprendre leurs besoins spécifiques et à favoriser la transversalité des accompagnements.

### 8<sup>ème</sup> journée annuelle « Santé mentale et citoyenneté »

La vie de la personne souffrant de troubles psychiques, quel quotidien ?  
Informez et sensibilisez  
**Vendredi 12 janvier 2024**  
UDAF - 7 bis rue des Ingrains - Châteauroux

L'UDAF a poursuivi sa dynamique d'amélioration continue en renforçant sa démarche d'autoévaluation. Dans ce cadre, elle s'est dotée du logiciel AGEVAL, un outil structurant qui permet un meilleur pilotage de l'activité en facilitant la collecte, l'analyse et la valorisation des données de fonctionnement et de qualité. AGEVAL offre ainsi une visibilité renforcée sur les indicateurs de performance et les pratiques internes, et constitue un levier pertinent pour préparer l'évaluation externe à venir.

Nous avons également poursuivi les actions en faveur de l'amélioration de l'accueil des personnes protégées et de leur entourage, du traitement des doléances, ainsi que de la gestion des événements indésirables, dans une logique de transparence et de réactivité.

Un travail de fond a été mené en interne pour se mettre en conformité avec les exigences du nouveau cadre légal relatif au contrôle des comptes de gestion par des vérificateurs extérieurs.

En tant que pilote du comité éthique départemental de la protection juridique des majeurs, l'UDAF a poursuivi son engagement en organisant des temps de réflexion de qualité. En 2024, nous avons accueilli Mme Gatti, maître de conférences à l'université de

Poitiers et spécialiste des décisions de santé des majeurs protégés. Nous avons également invité un avocat pour aborder la question du majeur protégé dans la chaîne pénale, thème encore peu exploré, mais porteur d'enjeux éthiques et juridiques importants.

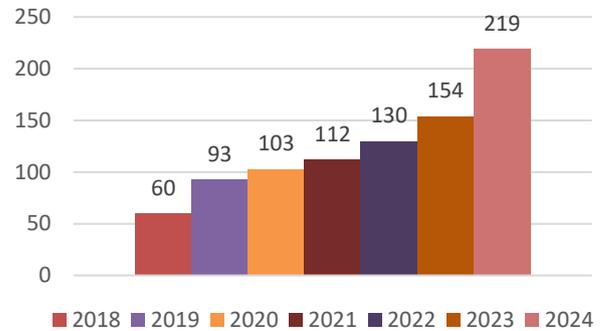
Par ailleurs, nous avons accueilli les nouveaux magistrats, juges des tutelles et juges des enfants, pour leur présenter nos locaux, nos équipes et partager nos valeurs dans l'exercice des mesures qui nous sont confiées.

### Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux



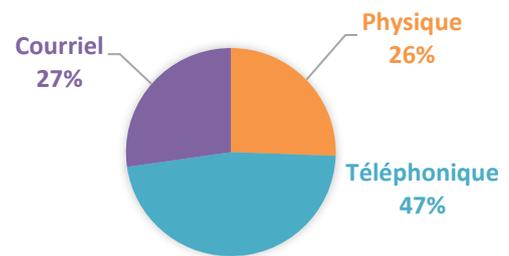
- Un besoin croissant d'accompagnement, lié à la complexification des procédures juridiques et administratives ;
- Une augmentation du nombre de mesures de protection confiées aux familles.

Evolution du nombre de demandes individuelles



Cette évolution témoigne d'un rôle devenu central du service ISTF dans l'écosystème de la protection juridique des majeurs, notamment pour soutenir les familles dans leur rôle de protecteurs.

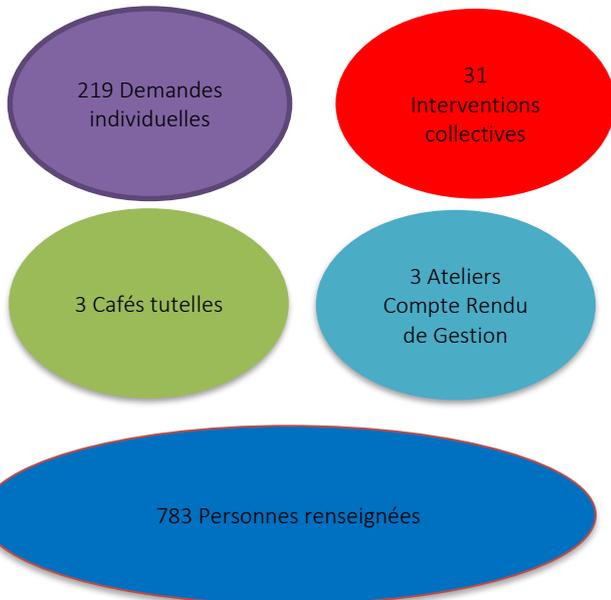
### Répartition par modalité d'entretien



L'entretien téléphonique est la modalité la plus utilisée, représentant près de la moitié des échanges (47%). Cela témoigne de la recherche d'un contact direct, rapide et accessible pour obtenir des réponses personnalisées.

Le courriel reste une modalité importante (27%), appréciée sans doute pour sa praticité, la possibilité de poser des questions détaillées, ou pour formaliser certaines demandes.

Les entretiens en présentiel (26%) conservent une place significative, montrant que le besoin d'un contact humain, d'écoute ou d'un accompagnement plus approfondi reste essentiel pour certaines situations, notamment complexes.



### Informations individuelles



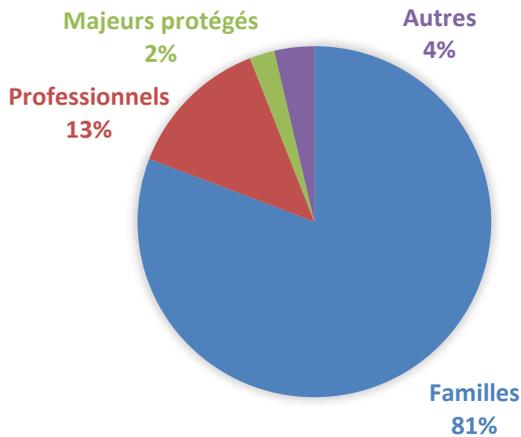
Le nombre de demandes individuelles adressées au service ISTF a connu une hausse continue.

Cette tendance s'explique par plusieurs facteurs :

- Une plus grande visibilité du service ISTF, renforcée par les actions collectives et les formats innovants (cafés tutelles, ateliers) ;

Le service ISTF s'adapte à la diversité des besoins : disponibilité à distance (téléphone et mail) tout en maintenant un accueil physique, gage de proximité.

### Qualité des demandeurs



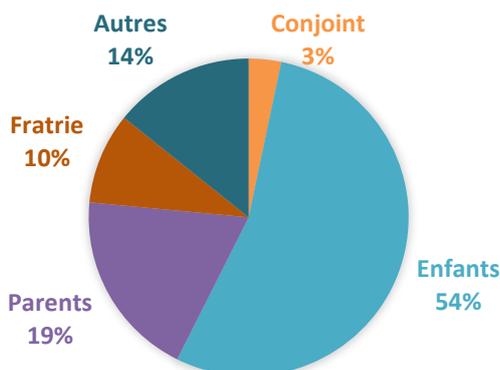
La très grande majorité des sollicitations provient des familles (81 %), ce qui est cohérent avec la mission première du service ISTF : informer et soutenir les tuteurs/curateurs familiaux.

Les professionnels représentent une part non négligeable (13 %), ce qui montre l'utilité du service comme ressource pour les acteurs du secteur médico-social, sanitaire ou de la société civile, en quête d'informations ou de clarification sur le cadre légal.

Les majeurs protégés eux-mêmes sont peu nombreux à solliciter le service (2 %), ce qui peut s'expliquer par la nature de leur situation, mais souligne aussi l'importance de continuer à défendre l'effectivité de leurs droits à travers les aidants et professionnels.

La catégorie «Autres» (4 %) peut inclure des proches non-tuteurs, des bénévoles, ce qui montre que le service rayonne aussi au-delà de son cœur de cible.

### Répartition des demandeurs familiaux



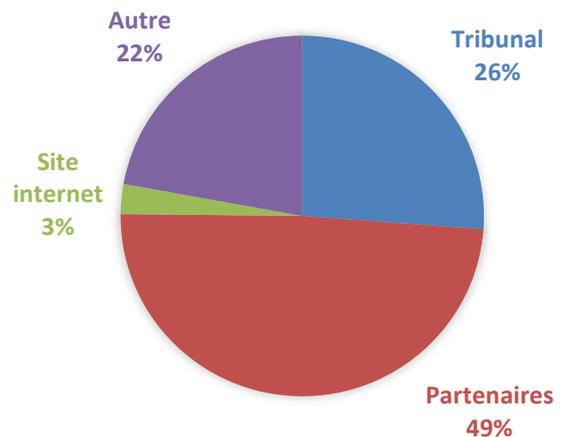
Parmi les familles, les enfants des personnes protégées représentent plus de la moitié des demandes (54 %).

Ce chiffre confirme leur rôle central dans l'exercice des mesures de protection, notamment dans les situations de perte d'autonomie des parents.

Les parents (19 %), souvent concernés par la protection d'un enfant adulte en situation de handicap ou vulnérable, représentent la deuxième catégorie.

La fratrie (10 %), les conjoints (3 %), ainsi que les autres proches (14 %) complètent la typologie des demandeurs, illustrant une grande variété de configurations familiales et la nécessité d'un accompagnement personnalisé.

### Origine de l'orientation vers le service

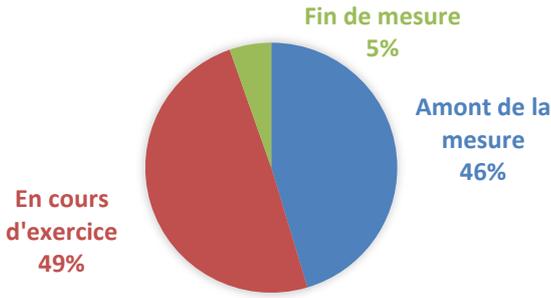


Près de la moitié des personnes orientées vers le service ISTF proviennent de partenaires (49 %). Cela témoigne de la forte implantation territoriale du service et de la qualité des liens établis avec les acteurs locaux (CCAS, services sociaux, hôpitaux, maisons de retraite, associations, etc.).

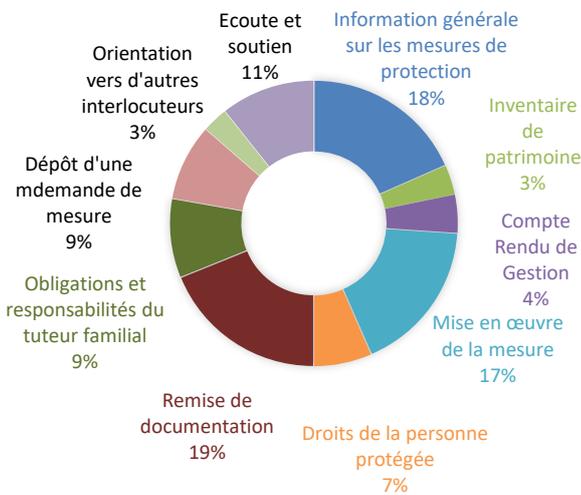
Le tribunal (26 %) joue également un rôle clé, comme prescripteur légitime et naturel du service, notamment dans le cadre de la désignation d'un tuteur ou curateur familial.

La part des orientations via le site internet reste marginale (3 %), ce qui pourrait inviter à renforcer la visibilité numérique du service. La catégorie «Autre» (22 %) reflète des recommandations informelles (bouche-à-oreille, entourage, etc.) ou des démarches spontanées.

### Période de sollicitation



### Nature des demandes



Ces diagrammes mettent en évidence la répartition des types de demandes formulées par les usagers du service ISTF en 2024.

Des demandes majoritairement orientées vers l'information et l'outillage. La remise de documentation (19 %), l'information générale sur les mesures de protection (18 %) et la mise en œuvre de la mesure (17 %) représentent à elles seules plus de la moitié des sollicitations (54 %).

Cela montre que les familles cherchent avant tout à comprendre leur rôle et leurs obligations, et ont besoin de supports concrets pour les guider.

Le besoin d'accompagnement humain est important. L'écoute et soutien représente 11 % des demandes, ce qui n'est pas négligeable.

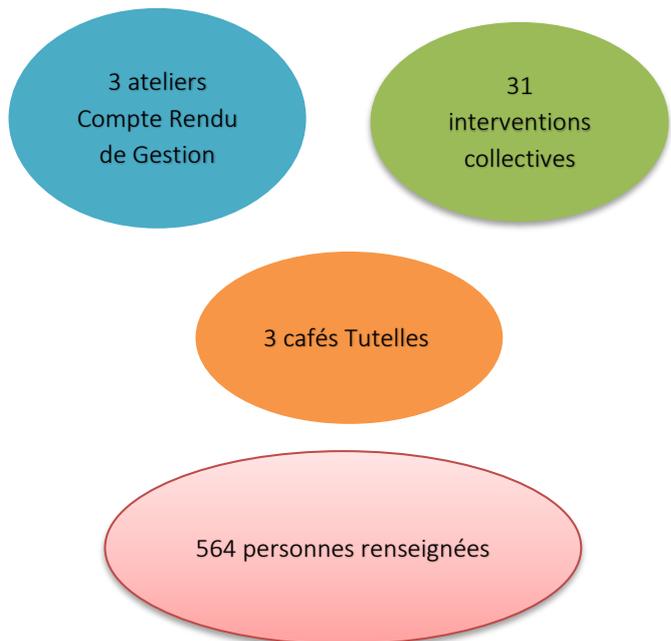
Cela révèle une attente de reconnaissance et de réassurance émotionnelle de la part des aidants, souvent en situation de stress ou d'isolement. Cela justifie pleinement la valeur ajoutée du contact direct

avec le service ISTF, qui joue un rôle de point d'appui bienveillant.

Des demandes plus ciblées comme le compte rendu de gestion (4 %), l'inventaire de patrimoine (3 %), ou les orientations vers d'autres interlocuteurs (3 %) sont présentes, mais minoritaires. Cela peut traduire un moindre recours au service pour des tâches très formalisées, ou au contraire, une méconnaissance de leur nécessité.

Les droits de la personne protégée (7 %) sont une thématique encore discrète. Ce pourcentage relativement faible pourrait être le reflet d'un angle encore peu abordé spontanément par les familles, qui se concentrent d'abord sur leurs obligations formelles. Cela souligne l'intérêt de sensibiliser davantage au respect des droits et libertés des personnes protégées, y compris dans les supports d'information.

### Interventions collectives



Les actions collectives mises en place ont ciblé à la fois les professionnels du département, les familles et les aidants. Elles ont couvert un large éventail de thématiques : information juridique et administrative, gestion budgétaire et financière, soutien psychologique et émotionnel, ainsi que communication et échanges entre pairs.

Ces interventions ont permis :

- Une meilleure compréhension des droits et responsabilités des tuteurs familiaux;
- Un renforcement de leurs compétences dans la gestion concrète des mesures de protection;
- Une réduction du sentiment d'isolement souvent ressenti par les aidants familiaux;
- Une amélioration de la qualité de vie des personnes protégées;
- Et la garantie du respect de leurs droits et libertés.

Pour les partenaires professionnels, ces temps d'information ont également été l'occasion de mieux comprendre les missions et le champ d'intervention d'un protecteur, qu'il soit familial ou professionnel. Ils ont ainsi contribué à lever certaines incompréhensions persistantes et à renforcer la dynamique de coopération interinstitutionnelle, essentielle au bon accompagnement des personnes protégées.

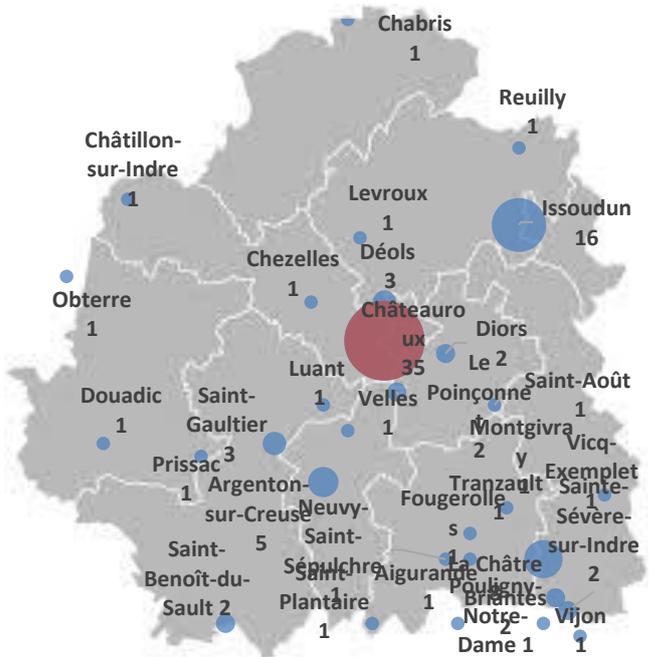
### L'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)



### Données relatives à l'activité du service

La carte ci-dessous illustre la couverture géographique des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) portées par l'UDAF de l'Indre, révélant une répartition entre concentration urbaine

et présence territoriale élargie. Le service ASLL répond ainsi à une double exigence : être solidement implanté dans les centres urbains, où les besoins sont les plus massifs, tout en assurant une couverture équitable des zones rurales. Cette organisation témoigne de l'engagement de l'UDAF en faveur de l'inclusion sociale et de l'égalité d'accès sur l'ensemble du territoire départemental.



La commune de Châteauroux concentre à elle seule 35 % des mesures, ce qui reflète le poids démographique de la ville, mais également la concentration des publics en situation de précarité, ainsi que la proximité des services sociaux prescripteurs. Issoudun représente également un pôle important avec 16 mesures, confirmant sa position de ville relais sur l'est du territoire.

Au-delà de ces deux centres urbains, les mesures sont largement dispersées sur l'ensemble du département, avec des interventions dans plus de 30 autres communes, souvent rurales, où l'on retrouve entre 1 et 3 mesures. Cette présence démontre la capacité du service à se mobiliser au plus près des besoins, y compris dans les territoires isolés.

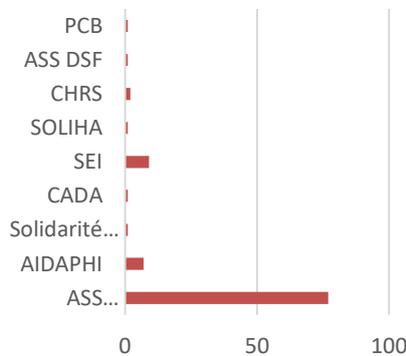
Ce graphique montre une forte variabilité mensuelle du nombre de mesures confiées, selon les années.



En 2024, les flux sont un peu plus réguliers, mais restent instables, avec des hausses en juin, août et septembre, et une baisse en juillet et novembre.

Les fluctuations mensuelles importantes obligent les intervenants à réadapter continuellement leurs plannings.

Lors des pics de mesures, les intervenants doivent gérer les mesures déjà en cours sans réduire la qualité de l'accompagnement tout en assurant l'ouverture de nouvelles mesures, ce qui inclut les diagnostics initiaux, les premiers contacts et la planification des visites, dans le respect des délais imposés par le marché public.



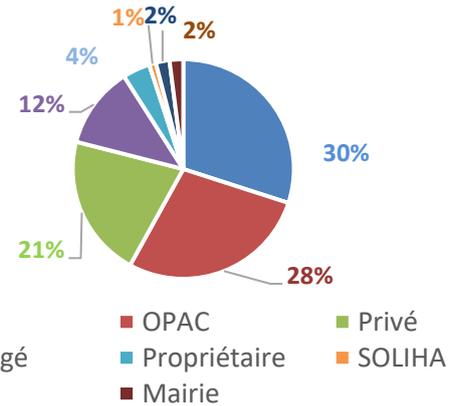
Ce graphique met en évidence que les mesures ASLL très majoritairement demandées par les assistantes sociales de secteur du Département de l'Indre, qui représentent 77 % des demandes en 2024, contre 69 % en 2023. Cette évolution traduit un renforcement du rôle central des services sociaux départementaux dans l'identification des besoins d'accompagnement social lié au logement.

Parallèlement, 9 % des mesures ont été attribuées en tant que « mesures d'opportunité » en 2024, contre 10 % en 2023. Ces mesures sont déclenchées à la demande du Service Insertion Environnement du Département, souvent à la suite de situations repérées par les travailleurs sociaux, en dehors du circuit classique de prescription. Ce léger recul d'un point montre une relative stabilité de ce type de sollicitation.

Enfin, les structures intervenant auprès de familles migrantes, telles que le CADA Coallia et l'AIDAPHI, représentent 9 % des demandes en 2024, en hausse par rapport à 8 % en 2023. Bien que minoritaires en volume, ces demandes concernent des situations complexes et exigeantes, en raison de la barrière de la langue et des démarches administratives spécifiques

(titre de séjour, demande d'asile, regroupement familial...). Ces accompagnements mobilisent des compétences particulières et nécessitent un temps d'intervention souvent supérieur, ce qui a un impact direct sur l'organisation du travail des intervenants ASLL.

### Bailleurs



Ce graphique met en évidence la diversité des lieux de vie des personnes accompagnées dans le cadre de l'ASLL, avec une évolution marquée par rapport à 2023.

En 2024, 58 % des personnes accompagnées résident dans le parc social (Scalis : 30 %, OPAC : 28 %), contre 72 % en 2023. Cette baisse traduit une évolution notable du profil des ménages bénéficiaires et une ouverture progressive de l'accompagnement vers d'autres formes de logement.

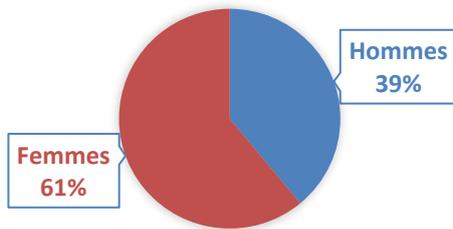
Parallèlement, la part des ménages locataires dans le parc privé a significativement augmenté, passant de 11 % en 2023 à 21 % en 2024.

De plus, le nombre de propriétaires accompagnés a doublé, passant de 2 % à 4 %. Cela montre que même les ménages propriétaires, parfois isolés ou confrontés à des difficultés de gestion ou d'habitat indigne, peuvent avoir besoin d'un soutien social lié au logement.

Ces évolutions traduisent une diversification des situations rencontrées par les intervenants ASLL. Ils doivent désormais adapter leurs pratiques à des contextes plus variés, dépassant le cadre du logement social pour intervenir auprès de ménages en logement privé, hébergés, ou en propriété, avec des enjeux souvent très différents.

## Données relatives à la typologie du public

### Répartition par sexe



Les femmes restent majoritairement les bénéficiaires des mesures ASLL, tout comme en 2023, mais avec une nette diminution, passant de 74 % en 2023 à 61 % en 2024.

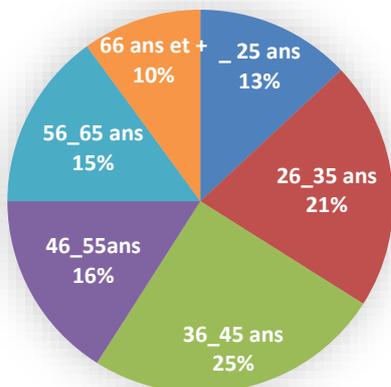
Elles sont davantage exposées à la précarité résidentielle, en particulier lorsqu'il s'agit de famille monoparentale, une situation très fréquente parmi les publics accompagnés en ASLL. Dans ce cas, l'accompagnement ne concerne pas uniquement la question du logement, mais également la gestion du quotidien avec des enfants, l'accès aux droits, ou encore la lutte contre l'isolement.

### Répartition par tranche d'âge

En 2024, les moins de 45 ans représentent toujours la majorité du public accompagné, confirmant une tendance déjà observée en 2023..

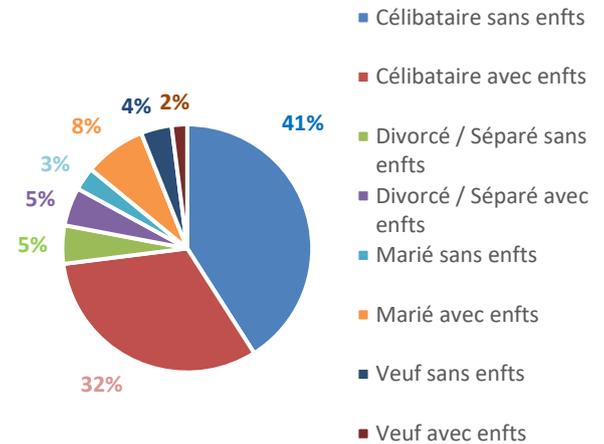
On observe toutefois une légère baisse de la part des moins de 25 ans, qui passe de 17 % en 2023 à 13 % en 2024. Cette diminution pourrait s'expliquer par une orientation plus fréquente de ces jeunes vers d'autres dispositifs spécialisés (missions locales, ..).

La tranche 36-45 ans devient en 2024 la catégorie d'âge la plus représentée, comme en 2022, après avoir été devancée en 2023 par les 26-35 ans.



Enfin, les tranches d'âge plus élevées, notamment les 56-65 ans et les plus de 66 ans, sont en légère progression, ce qui témoigne d'un vieillissement progressif du public accompagné. Ces publics nécessitent souvent des accompagnements adaptés, notamment sur les aspects de santé, de maintien à domicile ou d'isolement.

### Situation familiale

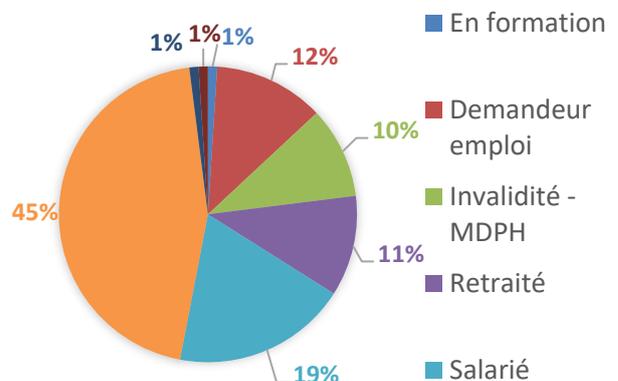


Le graphique illustre une large prédominance des personnes seules parmi les bénéficiaires de l'ASLL. En 2024, 89 % du public accompagné vit seul, contre 85 % en 2023, confirmant une tendance à l'isolement social qui caractérise de plus en plus les profils accompagnés. Ce profil demande souvent un accompagnement individualisé et soutenu, parfois dans un contexte de fragilité psychologique, de précarité économique ou de rupture sociale.

Les ménages en couple sont en recul, 11 % en 2024, contre 15 % en 2023.

En 2024, 49 % des personnes accompagnées ont des enfants mineurs, contre 56 % en 2023.

### Situation socioprofessionnelle



Ce graphique illustre la situation socio-professionnelle des familles accompagnées. Il met en évidence la grande précarité économique d'une majorité des ménages accompagnés dans le cadre de l'ASLL. En 2024, les personnes sans activité professionnelle représentent encore 45 % du public, ce qui en fait la catégorie dominante, bien que ce taux ait baissé par rapport à 2023 (52 %).

Il est également essentiel de souligner que de nombreuses familles migrantes sont freinées dans leur parcours d'insertion par l'absence de solutions de garde pour leurs enfants. Ne pouvant pas accéder à des modes de garde adaptés, elles se trouvent dans l'incapacité de suivre des formations, notamment en langue française, ce qui limite considérablement leurs apprentissages et leur autonomie. Cette problématique concerne également de nombreuses femmes à la tête de familles monoparentales, pour qui la recherche d'un emploi ou d'une formation est rendue particulièrement difficile par le manque d'accès à un mode de garde.

Les salariés représentent 19 % en 2024, contre 14 % en 2023. Cela confirme que le travail ne protège pas nécessairement de la précarité, en particulier dans le cas des contrats précaires, à temps partiel ou à bas salaire.

Les retraités représentent 11 %. Ce chiffre souligne la présence croissante de publics âgés dans l'ASLL, en cohérence avec les données sur la hausse des 56 ans et plus.

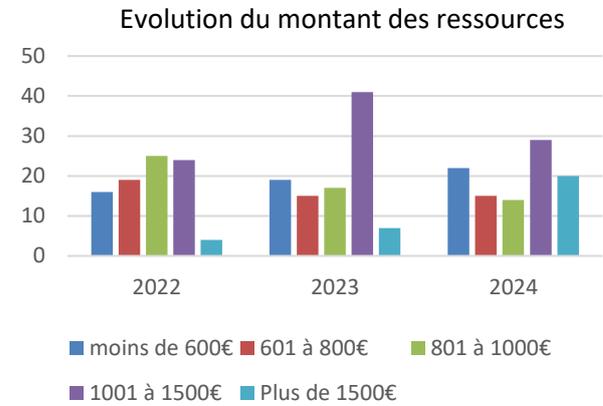
### Ressources financières

En 2023, 52 % des familles percevaient moins de 1000 € par mois, contre 51 % en 2024. On note une stabilité globale de la précarité financière dans le public accompagné.

La part des familles avec plus de 1001 € reste également quasiment inchangée, passant de 48 % à 49 %.

En revanche, la part des familles les plus en difficulté, avec moins de 600 € par mois, augmente légèrement (19 % en 2023, 22 % en 2024).

Le fait que plus d'une famille sur deux vive avec moins de 1000 € par mois témoigne d'une forte fragilité économique, qui conditionne en grande partie les problématiques d'accès et de maintien dans le logement.

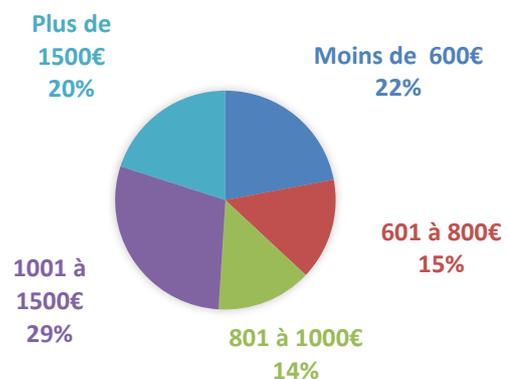


En 2024, la majorité des personnes accompagnées par l'ASLL vivent de prestations sociales, en particulier du RSA complété (45 %). Une part importante perçoit un salaire insuffisant, complété par des aides (17 %), illustrant la précarité des travailleurs pauvres. Les autres ressources incluent l'AAH, le chômage, la retraite ou encore l'invalidité, souvent accompagnées d'un complément. Très peu de bénéficiaires ont un revenu exclusivement salarial. Ce profil de public révèle une grande fragilité économique, avec des ressources instables ou trop faibles pour assumer seul un logement.

### Dossiers de surendettement

Durant les accompagnements mis en œuvre :

- 5 dossiers de surendettement ont été constitués par les travailleurs sociaux de l'ASLL



- 7 dossiers avaient déjà été constitués avant que l'accompagnement ne soit mis en place.

On observe ainsi une diminution du nombre de dossiers constitués pendant l'accompagnement, comparé aux années précédentes. Ce recul peut s'expliquer par une meilleure anticipation en amont, ou par une évolution du profil des bénéficiaires, moins souvent confrontés à des situations d'endettement excessif nécessitant une procédure de surendettement.

Cette évolution peut être mise en corrélation avec l'augmentation de l'activité des Points Conseil Budget (PCB) portés par l'UDAF, dont l'objectif est précisément de prévenir le mal-endettement et d'intervenir en amont des situations de surendettement.

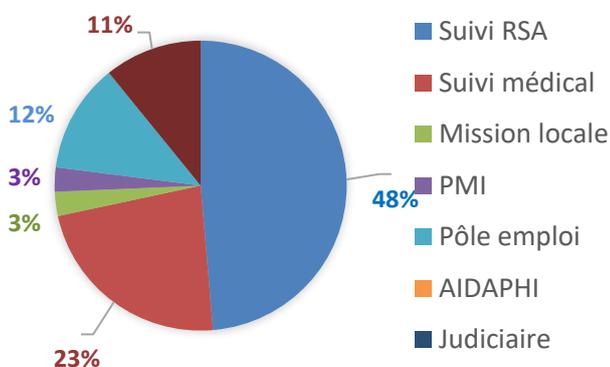
### Demande d'aide financière FSL

En 2024, 33 % des mesures orientées en ASLL ont été accompagnées d'une aide financière du Fonds de Solidarité Logement (FSL), que ce soit pour un cautionnement, une assurance habitation, l'acquisition de mobilier ou un secours financier ponctuel. Ce taux est légèrement en baisse par rapport à 2023, où il s'élevait à 35 %.

Malgré cette légère baisse, la mobilisation du FSL reste une ressource essentielle pour favoriser l'accès effectif au logement en parallèle de la mise en œuvre de l'accompagnement social.

### Autres suivis

En 2024, 58 % des familles bénéficient d'un accompagnement complémentaire à la mesure ASLL, ce qui montre que l'ASLL ne fonctionne pas isolément, mais s'inscrit dans une dynamique d'interventions pluri-institutionnelles.



29 % des familles accompagnées sont de nationalité étrangère, un chiffre relativement stable par rapport

à 2023 (27 %). Cela confirme la présence continue d'un public migrant dans les mesures ASLL.

Parmi elles, 20 % rencontrent d'importantes difficultés de compréhension du français, limitant leur autonomie dans les démarches administratives et juridiques. Seules 8 % bénéficient actuellement de cours de français, contre 15 % en 2023.

Ce recul s'explique probablement par la saturation des dispositifs de formation linguistique, souvent complets et soumis à des listes d'attente longues. Ce manque d'accès aux cours compromet directement la réussite de l'accompagnement social, en particulier dans les démarches liées au logement, à l'emploi ....

### Motifs des carences

Sur les 126 mesures ASLL orientées en 2024, 26 ont été réaffectées, soit environ 21 % de l'ensemble. Ces réaffectations se répartissent en deux grandes catégories :

- 18 mesures ont été stoppées ou redirigées suite à un diagnostic ;
- 8 mesures ont été considérées comme en carence, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas pu être mises en œuvre.

Les motifs sont :

- 12 familles ont refusé la mesure d'accompagnement proposée ;
- 2 refus par le SEI de poursuivre la mesure, suite à diagnostic ;
- 4 mesures non adaptées à un ASLL et orientées vers un autre type d'accompagnement, (AVDL, secteur, CESF) ;
- 5 familles n'ont jamais pris contact avec le service afin de mettre en place l'accompagnement ;
- 1 famille bénéficiait au préalable d'un suivi AGIR, non cumulable avec un ASLL ;
- 2 familles ont déménagé hors du Département de l'Indre.

Ces 26 cas montrent que près d'1 mesure sur 5 ne va pas au bout de sa mise en œuvre initiale.

La majorité de ces réaffectations est le fruit d'un travail d'évaluation au cours du diagnostic, permettant de mieux orienter les familles vers des accompagnements adaptés.

Les véritables carences (8 cas) soulignent le besoin d'améliorer l'adhésion en amont, de fluidifier l'information des ménages et de renforcer la coordination avec les prescripteurs, notamment pour anticiper les incompatibilités ou vérifier les engagements.

### Motifs des fins anticipées

Sur les 100 mesures ASLL signées en 2024, 8 ont été interrompues avant leur terme (fixé à 12 mois), soit 8 % des situations.

Bien que peu nombreuses, ces fins prématurées illustrent des parcours variés et traduisent différents niveaux d'adhésion ou d'évolution des situations au cours de l'accompagnement.

Les motifs de ces fins anticipées sont :

- 2 familles n'ont pas honoré les rendez-vous ou ont cessé de prendre contact avec le service ;
- 2 familles ne relevaient pas d'une mesure ASLL, et ont été orientées vers un autre accompagnement ;
- 1 famille ne relevait pas d'une mesure ASLL et n'a pas eu besoin d'une autre orientation, la situation s'étant nettement améliorée ;
- 3 familles ont souhaité interrompre la mesure pour diverses raisons.

Par ailleurs, 2 suivis sont actuellement en attente d'orientation vers une mesure de protection. Durant ce temps, la mesure ASLL est maintenue à titre transitoire, afin de soutenir la personne accompagnée au mieux, malgré les limites du cadre d'intervention.

### Renouvellement mesures 2023

Sur les 99 mesures ASLL signées en 2023, 30 ont été renouvelées pour une durée supplémentaire de 6 mois, soit environ 30 % du total. Ce taux de renouvellement souligne que, pour une part importante des bénéficiaires, la durée initiale de 12 mois ne suffit pas à stabiliser complètement la situation sociale et résidentielle.

Ce constat fait écho aux analyses précédentes :

- Une majorité de ménages accompagnés vivent avec moins de 1000 € par mois, dans des situations de grande précarité ;

- Beaucoup cumulent des suivis sociaux ou médicaux, et doivent faire face à des problématiques complexes (isolement, ruptures, mal-endettement, statut administratif, santé...);
- La diversité croissante des profils (familles étrangères, seniors, travailleurs pauvres) demande un temps d'accompagnement adapté, parfois plus long pour atteindre les objectifs de stabilisation et d'autonomie.

Le renouvellement permet ainsi de prolonger un accompagnement utile, tout en assurant une continuité du lien et du suivi, dans le respect du rythme et des besoins des familles.

### Délai moyen entre la date de désignation et la signature du contrat

En 2024, le délai moyen entre la désignation d'une mesure ASLL et la signature du contrat s'établit à 52 jours, contre 63 jours en 2023 et 69 jours en 2022. Ce délai est calculé à partir de la date de passage en commission, moment où la mesure est officiellement attribuée à l'UDAF.

Bien qu'en baisse, ce délai reste conséquent et s'explique par plusieurs facteurs :

- Un temps indispensable pour poser un diagnostic adapté. Comme analysé précédemment, un pourcentage important des mesures fait l'objet d'un ajustement ou d'une réaffectation. Le diagnostic initial, réalisé avant la signature, permet de vérifier la pertinence de la mesure ASLL, d'anticiper les freins, et de s'assurer de l'adhésion du ménage ;
- Pour certains, la barrière linguistique ralentit les échanges et la compréhension du dispositif ;
- Le service intervient sur un territoire rural étendu, ce qui implique des temps de déplacement parfois importants pour les intervenants. Cela allonge le délai entre la désignation et la rencontre effective ;
- Une coordination obligatoire avec les prescripteurs.

Conformément au cahier des charges du marché public, le premier rendez-vous doit se faire en présence du travailleur social à l'origine de la demande.

Cela nécessite de s'accorder sur les disponibilités de plusieurs acteurs, dans un contexte de forte sollicitation des services sociaux.

Le délai moyen de 52 jours n'est pas un simple indicateur de temporalité administrative. Il reflète la réalité du terrain : celle d'un accompagnement sur-mesure, souvent complexe, qui s'inscrit dans une logique de qualité, de coordination interprofessionnelle et de prise en compte fine des parcours de vie.

### L'accompagnement Social RSA des personnes issues de la communauté des gens du voyage

Depuis 2022, l'UDAF de l'Indre intervient dans le cadre d'un marché public visant à assurer un accompagnement social spécifique à destination des bénéficiaires du RSA issus de la communauté des gens du voyage.

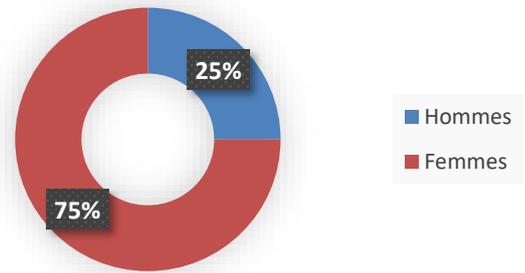
Ce dispositif a pour objectif de proposer un accompagnement individualisé et adapté à un public dont les difficultés sociales, éducatives et professionnelles sont peu ou pas prises en charge par les dispositifs d'accompagnement classiques. L'action menée par l'UDAF vise à créer une relation de confiance dans la durée, condition indispensable à l'émergence d'un projet d'insertion.

Les accompagnements sont réalisés sous la forme de visites à domicile, à raison d'une intervention tous les 15 jours, permettant d'aborder de manière globale les problématiques rencontrées par les familles : accès aux droits, santé, scolarisation des enfants, apprentissage de la langue française et des savoirs de base, mobilité (permis de conduire, transport), garde d'enfants, etc.

**L'année 2024 a vu l'intégration de 21 nouvelles familles dans le dispositif, portant ainsi la file active à 24 familles accompagnées.** Cette progression témoigne à la fois des besoins repérés sur le territoire et de l'efficacité de l'approche mise en œuvre par les équipes de l'UDAF.

Cet accompagnement sur mesure contribue à lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle, en tenant compte des spécificités culturelles et des conditions de vie propres à ce public.

Le premier graphique met en évidence une nette prédominance de femmes parmi les bénéficiaires accompagnés.



Répartition par tranche d'âge



La majorité des bénéficiaires sont de jeunes adultes, avec un pic significatif entre 25 et 35 ans (80 % du total). Cela correspond à une période de vie charnière : constitution de la cellule familiale, premières démarches administratives et tentatives d'insertion professionnelle.

La faible part des 50-55 ans peut refléter une orientation vers d'autres dispositifs (santé, invalidité, etc.).

Dans un contexte de transformation profonde du service public de l'emploi avec la mise en œuvre de la réforme France Travail, le marché a été prolongé pour les six premiers mois de 2025. Cette prolongation permet d'assurer une phase de transition et d'adaptation progressive aux nouvelles modalités d'accompagnement des bénéficiaires du RSA.

### Les points-conseil budget (PCB)

Dans le cadre de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, un réseau de Points Conseil Budget a été expérimenté depuis janvier 2016. Il s'agit de prévenir les situations de surendettement, d'accompagner les personnes dans la gestion de leur budget et de renforcer en cas de difficultés l'efficacité de la procédure de surendettement par un accompagnement personnalisé.

L'UDAF a obtenu une première labellisation en 2019 puis une seconde en novembre 2020 pour le nord du

département et enfin une troisième pour le sud du département en novembre 2021. Depuis, ces labellisations sont régulièrement renouvelées.

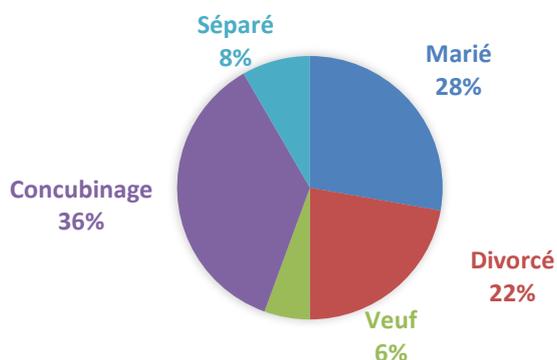
Pour mémoire, notre structure a été contrôlée par les services de l'État le 15/09/22. Le rapport de contrôle atteste du respect du cahier des charges du label PCB.

**En 2024, 148 familles ont été accompagnées par les Points Conseil Budget de l'UDAF dans l'Indre.** Cet accompagnement a eu un impact positif concret, en aidant ces familles à mieux gérer leur budget mensuel et en réduisant leurs dépenses, ce qui témoigne de l'efficacité des interventions proposées.

Parmi ces 148 familles, **68 étaient de nouveaux foyers ayant sollicité un PCB pour la première fois en 2024.** Cela représente près de 46 % du total des accompagnements de l'année, montrant une bonne attractivité et une visibilité croissante du dispositif sur le territoire.

Le profil des nouveaux demandeurs évolue sensiblement. Alors que les hommes représentaient 83 % des nouveaux bénéficiaires en 2022, puis 65 % en 2023, cette proportion est descendue à 50 % en 2024.

#### État matrimonial



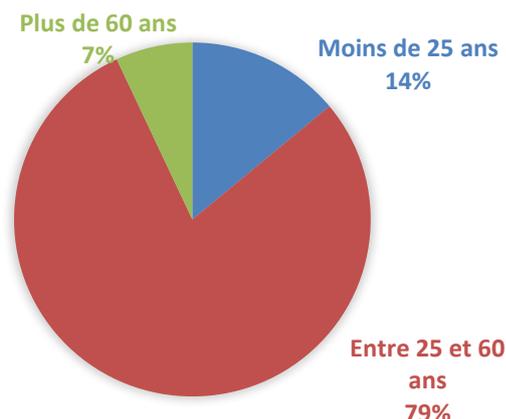
La majorité des bénéficiaires sont en concubinage (36 %) ou mariés (28 %), ce qui représente près des deux tiers des publics.

Les personnes divorcées (22 %) et séparées (8 %) forment également une part importante, traduisant une exposition accrue aux fragilités budgétaires lors de ruptures.

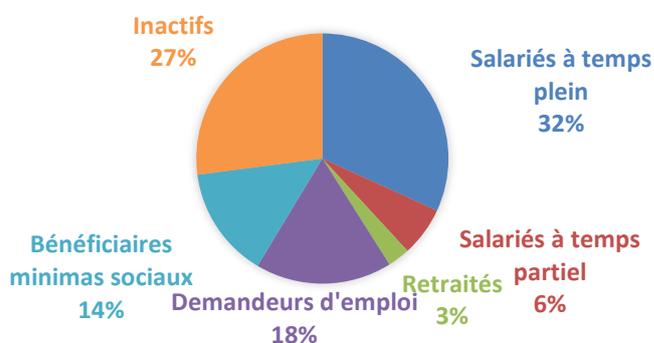
Les veuves/veufs représentent 6 %.

Cela reflète une forte représentation des familles et des personnes en transition de vie, souvent plus exposées à l'instabilité financière.

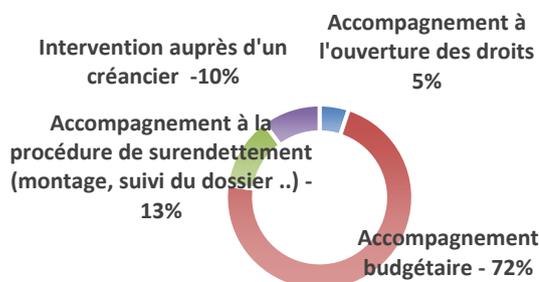
#### Répartition par tranche d'âge



#### Situation socioprofessionnelle

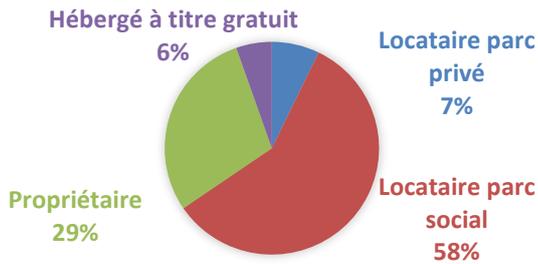


32 % sont salariés à temps plein, ce qui montre que même des actifs stables rencontrent des difficultés.



L'activité principale des intervenants du PCB est concentrée sur la gestion du budget et le traitement des situations de mal endettement ou de surendettement.

## Situation par rapport au logement



La majorité des bénéficiaires sont locataires du parc social.

29 % sont propriétaires, ce qui montre que la précarité ne touche pas uniquement les locataires

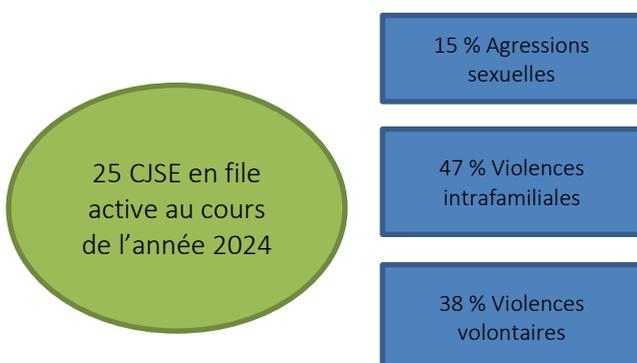
En parallèle de ces accompagnements individuels, une attention particulière est portée à l'action préventive.

**En 2024, 48 sessions collectives** ont été organisées dans tout le département, afin de sensibiliser à la gestion budgétaire et d'agir en amont des difficultés financières. Ces interventions visent à toucher tous les âges de la vie : elles ont notamment été déployées dans le cadre du Service National Universel (SNU), à destination des jeunes, lors de la rentrée universitaire, mais aussi auprès des personnes âgées, soulignant l'adaptabilité du dispositif aux différents publics.

## Enquête et Médiation



L'UDAF met en œuvre des contrôles judiciaires socio-éducatifs (CJSE) :



En collaboration avec l'association Entraide et Solidarité de Tours, des stages collectifs de

responsabilisation en matière de violences conjugales sont organisés dans les locaux de l'UDAF.

4 sessions collectives d'une journée ont été organisées.

L'UDAF de l'Indre est également habilitée pour exercer la fonction d'administrateur ad hoc mineur.

Ainsi, nous pouvons intervenir en matière civile et en matière pénale lorsque les intérêts d'un mineur sont en opposition avec ceux de ses représentants légaux.

**En 2023, nous avons accompagné 216 mineurs dans ce cadre.**

## Intervenant Social en Gendarmerie

Depuis le 16/03/21 l'UDAF de l'Indre met à disposition un travailleur social en zone gendarmerie de Le blanc.

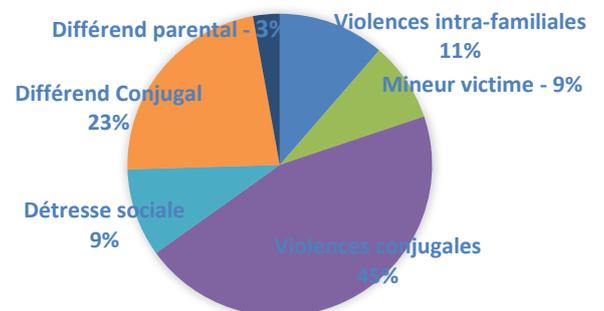
Cette mise à disposition est encadrée par une convention signée avec l'État et le Conseil départemental.

Le rôle de l'intervenant social en gendarmerie est de renforcer la détection et l'aide apportée, aux victimes, aux familles en difficultés sociales non encore connues des services sociaux ou de renforcer l'action sociale déjà conduite pour les familles connues.



Sur cette zone gendarmerie en 2024 :

- Motifs justifiant un signalement



## L'unité Accompagnement lié au Logement

### L'unité Cap Logement et l'ILS

Le dispositif Cap Logement poursuit son développement en réponse aux besoins des personnes en difficulté. Le dispositif est aujourd'hui plus important et regroupe différents accompagnements dans le logement, que cela soit du logement accompagné, ou des mesures d'accompagnement à domicile. Du fait de cette structuration plus solide, sur l'année 2024, un travail a débuté avec les équipes concernant la construction d'un projet de plateforme de service sur tout le dispositif. Les dates des groupes de travail débutent en avril 2024 et se poursuivent tout au long de l'année, jusque sur l'année 2025.



#### Résidence Pierre Loti

La résidence Pierre Loti à Châteauroux, ouverte en 2014 a une capacité de 20 places, la structure est actuellement complète.

1 résident a intégré la résidence cette année, et 1 en est sorti.



#### Maison relais Les Bernardines

La maison relais Les Bernardines à Issoudun a ouvert en 2019. En 2024, il y a eu 3 entrées, ainsi que 2 sorties. Un des logements a été sous scellées durant toute l'année 2024, ce qui ne nous a

pas permis d'être au complet sur la structure. Néanmoins, nous constatons 17 autres résidents, soit une structure complète sur les autres places, sans comptabiliser la place sous scellées.



#### Résidence Les Résolières

La résidence maintient une fréquentation régulière. 4 résidents l'ont intégrée cette année, et 3 l'ont quittée, il y a donc, au 31/12/24, 1 place disponible. La résidence est

en attente d'une réponse du bailleur en ce qui concerne de possibles travaux de réaménagement des locaux.



#### Maison relais Max Hymans

La maison relais «Max Hymans» a ouvert ses portes en 2021, et comptait 10 nouveaux résidents.

La montée en charge avait été atteinte en 2024, avec 4 arrivées complémentaires. Néanmoins, 5 sorties ont été

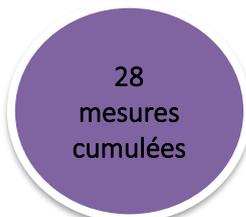
déclarées, dont 2 du fait d'un décès du résident, ce qui a impacté la structure et l'équipe.

Les 3 autres sorties occasionnent un nombre de places disponibles, au 31 décembre 2025, de 6 places, soit 12 résidents présents pour 18 places, alors que durant l'année, un total de 17 résidents a fréquenté la maison relais.



#### Accompagnement Vers et Dans le Logement

En 2022, un nouveau service expérimental d'accompagnement Vers et Dans le Logement a ouvert, pour 11 ménages. 7 accompagnements dits «modérés», et 4 dits «renforcés». L'objectif était de pouvoir répondre à un public «exclus» de toute autre forme d'accompagnement dans l'hébergement ou le logement.



#### Intermédiation locative et sociale

En 2023, le nombre de mesures accordées à l'UDAF est passé de 14 à 30 mesures. De ces 30 mesures, 16 sont à

effectuer en sous-location, et 14 en mandat de gestion.

Sur l'année 2024, nous avons suivi 28 mesures sur l'année cumulée, composant 11 ménages différents. Nous avons ouvert 18 nouvelles mesures, correspondant à 7 ménages, et en avons clôturé 10, correspondant à 4 ménages.

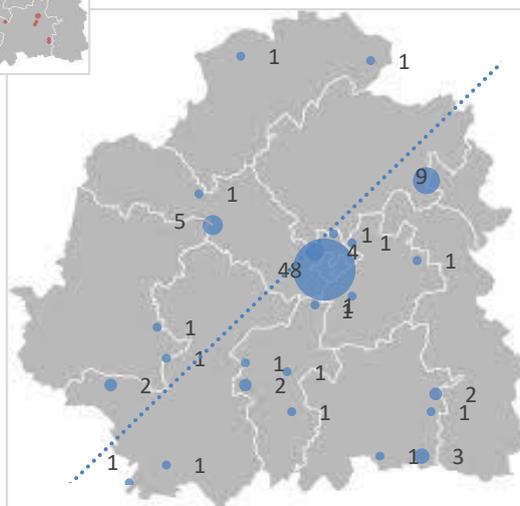
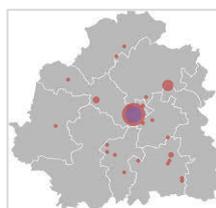
Au 31 décembre 2024, 12 places étaient disponibles en mandat de gestion, et une suroccupation de 4 places était constatée en sous location.

Cette répartition a poussé l'UDAF à revoir son organisation concernant les mesures. En effet, en relation avec les services de l'État, pour 2025, l'UDAF réfléchit à transformer ses places de mandat de gestion en sous location, mesures plus à même de répondre aux besoins du territoire.

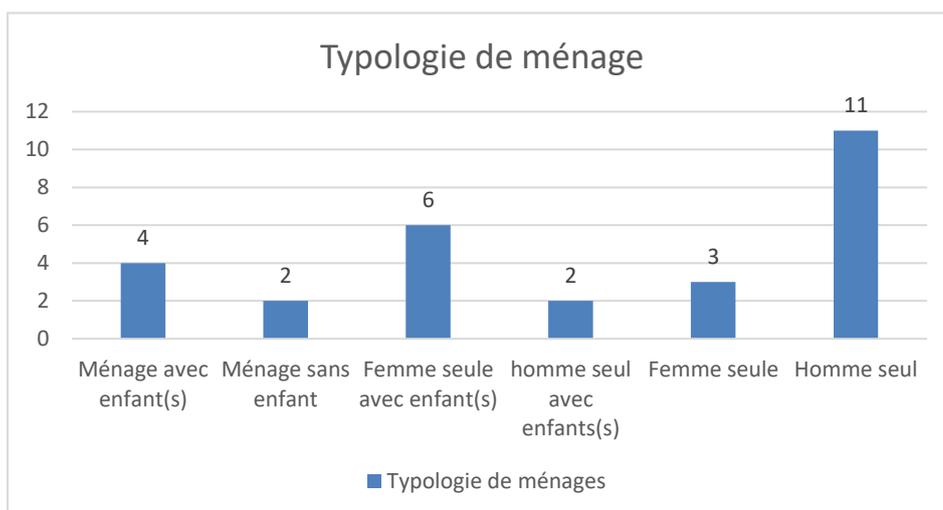
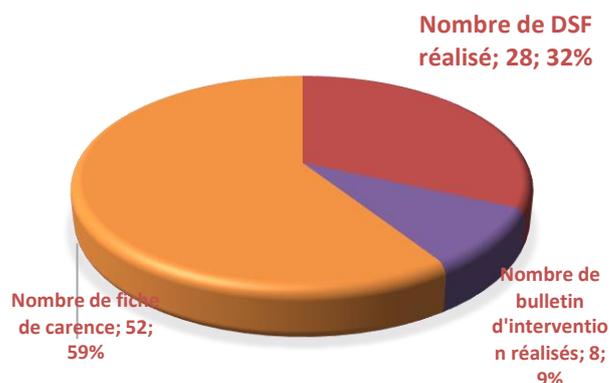
### Diagnostic Social et Financier

L'UDAF 36 a été mandatée par l'État pour un nouveau service expérimental de Diagnostic Social et Financier (DSF). Ces diagnostics, à réaliser à la demande du juge lors de l'acte en assignation, permettent d'évaluer la situation locative du ménage en difficulté. Une convention a été conclue entre l'État et l'UDAF, en étroite collaboration avec le Conseil Départemental, pour la mise en œuvre en 2024, de 70 DSF. Ce service courra jusqu'à la position du Plan Départemental d'Accès au Logement et à l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALPHD) concernant la réalisation de ces diagnostics, d'ici début 2025.

Les 70 DSF ont été traités sur une période de mars à décembre 2023, leur nombre a d'ailleurs été dépassé pour en réaliser, réellement 92. Les données qui ont pu être exploitées au regard de ce dispositif sont les suivantes :



### TOTAL REPARTITION DSF



La démarche expérimentale de cette action a pu être pérennisée dans le cadre du Pacte Local des Solidarités signé entre l'État et le Conseil Départemental, pour une action qui pourra perdurer ces 4 prochaines années.

## Domiciliation postale

Un service de domiciliation postale a ouvert ses portes en 2024 au sein de l'UDAF de l'Indre.

Un dispositif « d'aller-vers », départemental, permettant aux personnes sans domicile, et non situées sur des communes bénéficiant de l'agrément, de créer d'une adresse postale à laquelle recevoir leur courrier, en toute confidentialité.

Sur l'année 2024, il y a eu 6 domiciliations au total, représentant 5 hommes isolés, et 1 femme isolée.

5 d'entre elles représentaient une première demande, et la dernière était un renouvellement.

Cette domiciliation représente 34 courriers enregistrés, 31 courriers remis, et 41 passages de domiciliés.

Dans les 41 passages, 23 notifient une remise de courrier, et 18 sans remise de courrier.

Sur l'année, il y a également eu 3 radiations, pour non-contact pris depuis plus de 3 mois.

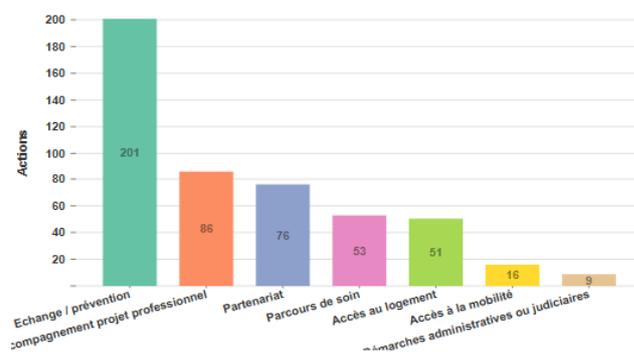
## CEJ-JR

En mars 2024, un nouveau service expérimental a émergé à l'UDAF : le CEJ-JR.

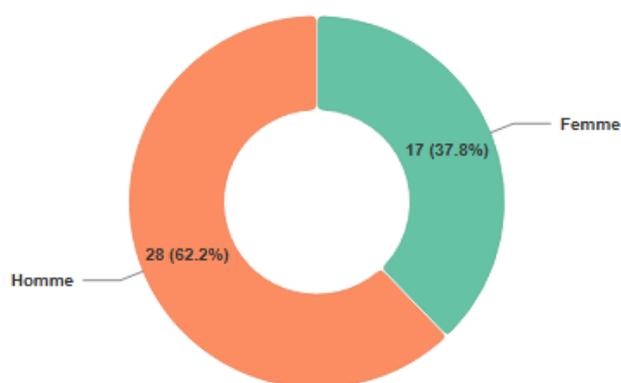
Issu d'un appel à projet régional, l'UDAF s'est proposé comme porteur de projet, au sein d'un consortium composé de : Addictions France, Mob d'Emploi 36, les missions locales du département, l'UDAF et le service de prévention spécialisée du CCAS de la ville de Châteauroux.

Ce consortium est en lien étroit dans le travail à mener auprès des jeunes en rupture, dans le but de faire de « l'aller vers », et remobiliser ce public, très éloigné de l'emploi ou de l'insertion, pour des motifs divers (mobilité, rupture familiale, précarisation, santé etc.). Sur l'année 2024, le CEJ-JR, du 25 mars 2024 au 31 décembre 2024, 45 jeunes ont été comptabilisés au total. Cela représente 492 actions menées auprès de ce public sur la période, réparties comme suit :

Répartition des catégories d'actions par gr...	Nb	%
Echange / prévention	201	40.9 %
Accompagnement projet professionnel	86	17.5 %
Partenariat	76	15.4 %
Parcours de soin	53	10.8 %
Accès au logement	51	10.4 %
Accès à la mobilité	16	3.3 %
Démarches administratives ou judiciaires	9	1.8 %
<b>Total</b>	<b>492</b>	
<b>Total des valeurs</b>	<b>492</b>	



Nous constatons une majorité d'hommes dans la prise en charge, pour 62,2 %.



Le public cible étant des jeunes de 16 à 25 ans, et 29 s'il y a une reconnaissance d'un handicap, nous pouvons comptabiliser 6 mineurs en suivi sur l'année 2024 sur 45 suivis, soit 39 autres jeunes étant majeurs.

L'expérimentation est d'une durée de 2 ans, et doit permettre la captation de 120 jeunes au total, dont la moitié, soit 60 jeunes doivent être orientés vers un Contrat Engagement Jeune auprès des missions locales.

## AGIR POUR L'ENSEMBLE DES FAMILLES Orientations 2025 Le mot du Directeur Général

L'exercice 2024 s'est encore présenté comme un exercice complexe, dans un environnement qui reste particulièrement insécure. Ceci vaut pour nos bénéficiaires, directement concernés par l'inflation provoquée par les événements géopolitiques (conflit en Ukraine notamment) et inquiétés par les errements politiques qui font peser des incertitudes sur le fonctionnement budgétaire de la France. Ceci vaut également pour le fonctionnement des services qui agissent en lien directs avec la réalité quotidienne de leurs bénéficiaires.

Pour autant, quelques bonnes nouvelles, notamment concernant l'attribution du SEGUR aux administratifs, comptables et autres personnels de l'UDAF qui jusqu'en 2024 n'en bénéficiaient pas. Cependant, ce sujet est devenu problématique dès la dissolution du gouvernement avec les effets que celle-ci a eu sur les fonctionnements de l'administration centrale. Incertitudes concernant la date du versement de la compensation 2024 qui sont devenues des incertitudes concernant le versement même de cette compensation, qui s'exprime finalement par une absence d'inscription de cette charge au projet de loi de finances 2025... Rappelons brièvement que le versement de ce SEGUR 2 a été validé par un accord de branche. En conséquence son respect s'est imposé aux employeurs de la branche dont l'UDAF fait partie. Rappelons également que ce versement a été agréé par la Commission Nationale d'Agrément de la Direction Générale de la Cohésion Sociale, de fait sa compensation financière s'impose aux différents financeurs des établissements et services de la branche. Affaire à suivre...

L'exercice 2024 a aussi vu aboutir les démarches liées aux tarifs des mesures du marché ASLL déséquilibré et déficitaire depuis l'apparition du conflit en Ukraine et des revalorisations salariales et liées au SEGUR. Afin de le rééquilibrer, le Conseil Départemental a fait le choix d'interrompre ce marché au 31 décembre 2024. Ainsi, il a été reproposé à la concurrence fin 2024 pour une réponse début 2025. L'UDAF a pu proposer une nouvelle offre ajustée au réel de l'inflation et de l'évolution des salaires dans le secteur. Nous avons été satisfaits de voir celle-ci retenue parmi les propositions faites par différents autres intervenants potentiels.

L'exercice 2024 a également vu le début de la mise en œuvre de la mission Contrat Engagement Jeunes – Jeunes en Rupture (CEJ-JR) à partir de mars. L'activité est vite montée en charges. Malgré quelques mouvements de personnels, nous observons que les objectifs annuels sont tenus et que ce nouveau « service » rendu aux familles remplit sa mission.

La protection juridique des majeurs connaît un second exercice faisant apparaître un solde négatif du nombre de mesure au 31 décembre.

L'activité est toujours très importante en ce domaine mais le nombre de décès et le nombre de

dessaïssement ne sont pas compensés par le nombre de nouveaux dossiers. Nous pensons également que la montée en charge des habilitations familiales a un effet sensible sur le flux des mesures. Pour autant, et en considération de la pyramide des âges en France métropolitaine et plus particulièrement dans l'Indre, le nombre de mesure de protection continuera inéluctablement d'augmenter.

L'activité Accompagnement à la Gestion du Budget Familial, dans le champ de la protection de l'enfance connaît pour sa part une plus que sensible évolution, de plus de 25%. Cette mesure, encore aujourd'hui insuffisamment connue et utilisée, démontre quotidiennement de sa pertinence.

Tout notre secteur de logement accompagné évolue avec une très bonne dynamique. Les maisons relais et résidences d'accueil sont très sollicitées et malgré les difficultés et fragilités que rencontrent les publics que nous accueillons dans l'ensemble de nos dispositifs de logement, je n'oublie pas l'Accompagnement Vers et Dans le Logement et l'Intermédiation Locative, l'objectif de stabilisation pour un « bien vivre » dans son propre logement reste premier.

Le service Valorisation de l'Image de Soi continue son redressement. Cela ne se voit pas sur son résultat économique, car il a dû intégrer lui aussi le SEGUR, mais nous parvenons aujourd'hui à tarifier au bon niveau les interventions de nos collègues socio-esthéticiennes.

Enfin, la vie associative de l'UDAF va également dans le bon sens. Le Conseil d'Administration a travaillé sur le nouveau projet associatif et l'a validé en décembre 2024. Il est aujourd'hui proposé à approbation à notre assemblée générale.

Le Plan de Développement Associatif est également dynamique, fin 2024 et ce début 2025 nous travaillons avec trois nouvelles associations susceptibles de venir rejoindre les rangs des associations adhérentes à l'UDAF de l'Indre. Ce sera une vraie satisfaction si ces projets aboutissent.

L'année 2025, aujourd'hui déjà bien avancée ne manquera pas d'autres projets également stimulants

- Continuité de la réflexion concernant le Groupe d'Entraide Mobile ;
- Création d'un GEM pour les personnes qui se relèvent d'un AVC ;
- Développement de projets concernant la petite enfance, en cohérence directe avec notre projet associatif ;
- Continuité du travail autour de la dynamique d'amélioration continue, réécriture des projets de service Mandataire Judiciaire et Délégué aux Prestations Familiales ;
- Concrétisation du projet en lien avec la rénovation thermique de notre bâtiment qui nous permettra de répondre aux attendus du décret tertiaire.

Gageons que tout ceci puisse avancer dans des conditions plus sereines du point de vue géopolitiques et de fonctionnement de nos institutions.

Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

# LE FONCTIONNEMENT

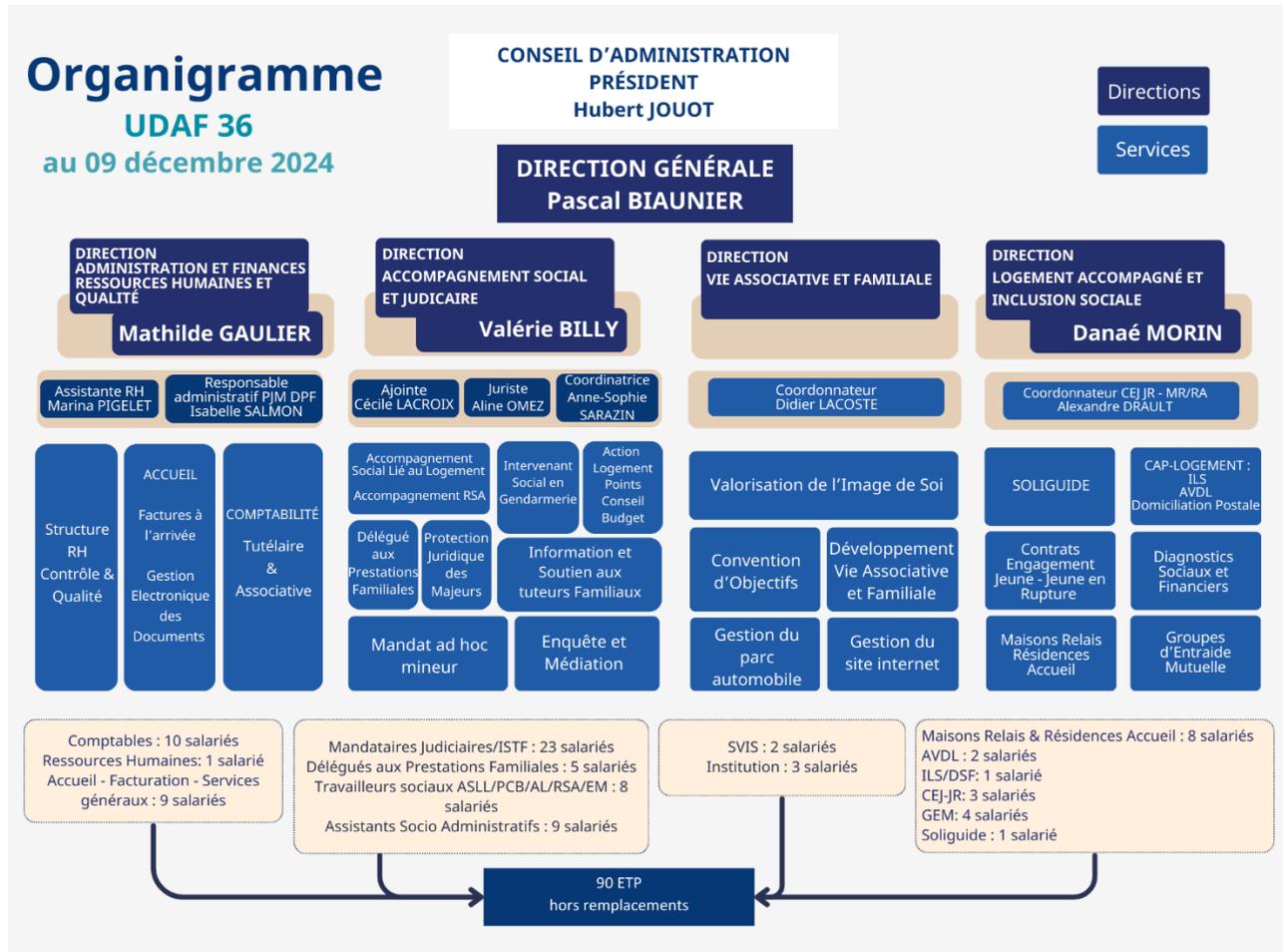
Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial



# ORGANISATION DES SERVICES



## QUI FAIT QUOI ?

(Titulaires des postes)

PRÉSIDENT					
Président	JOUOT Hubert	hjout@udaf36.fr	02.54.60.45.60		
DIRECTION GÉNÉRALE					
Directeur Général	BIAUNIER Pascal	pbiaunier@udaf36.fr	02.54.60.45.69	06.32.64.02.61	
DIRECTION ACTION SOCIALE ET JUDICIAIRE					
Fonction	Identité	Mail	Fixe	Portable	Liens fonctionnels*
Directrice	BILLY Valérie	vbilly@udaf36.fr	02.54.60.45.85	07.86.28.59.41	
Adjointe	LACROIX Cécile	clacroix@udaf36.fr	02.54.60.45.66	07.86.28.59.65	
Juriste	OMEZ Aline	aomez@udaf36.fr	02.54.08.53.83	06.40.82.67.25	
Coordinatrice MJPM	SARAZIN Anne-Sophie	assarazin@udaf36.fr	02.54.60.45.97	06.08.92.87.15	
Protection Juridique des Majeurs (PJM)					
1.	Mandataire judiciaire	ARATUS Céline	caratus@udaf36.fr	02.54.60.45.65	06.75.59.17.96 † 13 - 48
2.	Mandataire judiciaire	ARDELET Jérémy	jardelet@udaf36.fr	02.54.60.21.05	07 85 01 02 88 † 30 - 46
3.	Assistante comptable	ARROUY Gaëlle	garrouy@udaf36..r	02.54.08.53.84	† 21
4.	Mandataire judiciaire	AUBARD Angélique	aubard@udaf36.fr	02.54.60.45.76	07.84.25.07.40 † 31 - 44
5.	Mandataire judiciaire	AUGER Claire	cauger@udaf36.fr	02.54.60.55.92	07.72.50.26.43 † 33 - 47
6.	Mandataire judiciaire	BAZIN Camille	cbazin@udaf36.fr	02.54.60.45.88	06.77.07.42.67 † 31 - 44
7.	Assistante	BERGER Malaury	mberger@udaf36.fr	02.54.60.55.67	† 20 - 24 - 28
8.	Mandataire judiciaire	BERTOLINI Évelyne	ebertolini@udaf36.fr	02.54.60.45.84	07.72.50.02.25 † 30 - 46
9.	Mandataire judiciaire	BOUCHETOUT Morgane	mbouchetout@udaf36.fr	02.54.60.55.99	07.72.50.02.26 † 12

10.	Mandataire judiciaire	<b>BRISSON Estelle</b>	ebrisson@udaf36.fr	02.54.60.05.36	06.08.91.73.76	† 13 - 48
11.	Mandataire judiciaire	<b>COHADE Isabelle</b>	icohade@udaf36.fr	02.54.60.45.63	06.08.92.33.22	† 34
12.	Assistante comptable	<b>DE HENAU Karine</b>	kdehenau@udaf36.fr	02.54.60.55.97		† 9 - 18
13.	Assistante	<b>DE MAGALHAES Sarah</b>	sdemagalhaes@udaf36.fr	02.54.60.45.86		† 1 - 10 - 17
14.	Mandataire judiciaire	<b>DELANAUD Félicie</b>	fdelanaud@udaf36.fr	02.54.60.45.79	06.32.64.02.58	† 34
15.	Mandataire judiciaire	<b>DEMOCRATE Marion</b>	mdemocrate@udaf36.fr	02.54.60.45.70	06.71.31.08.94	† 30 - 41
16.	Mandataire judiciaire	<b>DESCHAMPS Auriane</b>	adeschamps@udaf36.fr	02.54.60.55.93	06.08.92.10.98	† 31 - 44
17.	Mandataire judiciaire	<b>DOUZON Sophie</b>	sdouzon@udaf36.fr	02.54.60.45.71	06.77.07.41.50	† 13 - 48
18.	Mandataire judiciaire	<b>DUBOUCHET Esther</b>	edubouchet@udaf36.fr	02.54.60.55.68	06.32.64.02.59	† 12
19.	Mandataire judiciaire	<b>FOURNIER Marion</b>	mfournier@udaf36.fr	02.54.60.55.98	07.72.50.68.86	† 22 - 45
20.	Mandataire judiciaire	<b>FRAQUELLI Danièle</b>	dfraquelli@udaf36.fr	02.54.60.45.72	06.32.64.02.57	† 7 - 43
21.	Mandataire judiciaire	<b>GARCIA Clémentine</b>	cgarcia@udaf36.fr	02.54.60.55.69	06.32.64.02.60	† 3
22.	Assistante	<b>GONNOT Sandrine</b>	sgonnot@udaf36.fr	02.54.60.45.92		† 19 - 23 - 27
23.	Mandataire judiciaire	<b>GUENAI Mélanie</b>	mguenais@udaf36.fr	02.54.60.45.95	06.08.93.21.32	† 22 - 45
24.	Mandataire judiciaire	<b>HÉRAULT Fabien</b>	fherault@udaf36.fr	02.54.60.45.89	06.73.69.77.37	† 7 - 43
25.	Mandataire judiciaire	<b>HOAREAU Julien</b>	jhoareau@udaf36.fr	02.54.60.55.96	06.47.75.47.27	† 26
26.	Assistante comptable	<b>JAATIT Séverine</b>	sjaatit@udaf36.fr	02.54.60.45.67		† 25
27.	Mandataire judiciaire	<b>LAROCHE Emma</b>	elaroche@udaf36.fr	02.54.60.45.68	06.79.28.75.80	† 22 - 45
28.	Mandataire judiciaire	<b>LEBEAU Marjorie</b>	mlebeau@udaf36.fr	02.54.60.55.94	06.75.35.75.15	† 7 - 43
29.	Mandataire judiciaire	<b>MARTIN Marie-Hélène</b>	mhmartin@udaf36.fr		06.49.72.49.16	
30.	Assistante	<b>MOREL Magali</b>	mmorel@udaf36.fr	02.54.60.45.77		† 2 - 8 - 15
31.	Assistante	<b>EZZAHAR Anissa</b>	aezzahhar@udaf36.fr	02.54.60.45.83		† 4 - 6 - 16
32.	Mandataire judiciaire	<b>PROT Éline</b>	eprot@udaf36.fr	02.54.60.45.81	06.32.64.02.56	† 40
33.	Assistante	<b>THEVOT Vanessa</b>	vthevot@udaf36.fr	02.54.60.45.99		† 5
34.	Assistante comptable	<b>VANAULT Katia</b>	kvanault@udaf36.fr	02.54.60.45.78		† 11 - 14 - 39

### Aide à la Gestion du Budget Familial (AGBF)

35.	Déléguée aux P.F.	<b>COHADE Isabelle</b>	icohade@udaf36.fr	02.54.60.45.63	06.08.92.33.22	† 34
36.	Déléguée aux P.F.	<b>DELANAUD Félicie</b>	fdelanaud@udaf36.fr	02.54.60.45.79	06.32.64.02.58	† 34
37.	Déléguée aux P.F.	<b>PENNEROUX Élodie</b>	epenneroux@udaf36.fr	02.54.60.45.87	06.42.09.25.85	† 40
38.	Déléguée aux P.F.	<b>PROT Éline</b>	eprot@udaf36.fr	02.54.60.45.81	06.32.64.02.56	† 40
39.	Déléguée aux P.F.	<b>ROBIN Fanny</b>	frobin@udaf36.fr	02.54.08.53.80	07.87.09.48.11	† 34
40.	Assistante comptable	<b>CHARRE Florence</b>	fcharre@udaf36.fr	02.54.60.18.66		† 37 - 38

### Intervenant Social en Gendarmerie (ISG)

<b>PENNEROUX Élodie</b>	epenneroux@udaf36.fr	02.54.60.45.87	06.71.31.17.15
-------------------------	----------------------	----------------	----------------

### Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

<b>DUBOUCHET Esther</b>	istf@udaf36.fr		06.30.80.27.28
<b>DOUZON Sophie</b>			

### Enquêtes et Médiations

#### Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

<b>BAUDICHEAU Pauline</b>	pbaudicheau@udaf36.fr	02.54.60.95.75	07.86.56.34.28
<b>BOEMMENSATH Adeline</b>	aboemmensath@udaf36.fr	02.54.60.21.00	06.73.69.77.38
<b>IMBERT Lucille</b>	limbert@udaf36.fr	02.54.60.95.09	06.70.53.70.59
<b>JAATIT Séverine</b>	sjaatit@udaf36.fr	02.54.60.45.67	
<b>MOREAU Leslie</b>	lmoreau@udaf36.fr	02.54.60.55.91	07.87.55.50.46
<b>PERRIN Lucie</b>	lperrin@udaf36.fr	02.54.60.55.95	06.08.93.46.61
<b>POMAR Marie</b>	mpomar@udaf36.fr	02.54.60.45.98	06.31.73.42.16
<b>RESTOUEIX Érika</b>	erestoueix@udaf36.fr	02.54.60.21.01	06.40.82.67.27

### Point Conseil Budget (PCB)

#### Action Logement

<b>CESF</b>	<b>ROBIN Fanny</b>	frobin@udaf36.fr	02.54.08.53.80	07.87.09.48.11
<b>CESF</b>	<b>IMBERT Lucille</b>	limbert@udaf36.fr	02.54.60.95.09	06.70.53.70.59



## DIRECTION ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice	<b>GAULIER Mathilde</b>	mgaulier@udaf36.fr	02.54.60.45.62	06.08.08.30.35
Cadre administrative	<b>SALMON Isabelle</b>	isalmon@udaf36.fr	02.54.60.45.94	06.69.46.45.86
Assistante RH	<b>PIGELET Marina</b>	mpigelet@udaf36.fr	02.54.60.95.60	07.72.36.52.40

### Services communs

Déléguée à la protection des données, maintenance	<b>COGNE Christelle</b>	ccogne@udaf36.fr		02.54.60.45.75
Comptable de l'institution	<b>VOËL Élodie</b>	evoel@udaf36.fr		02.54.60.21.00

### Accueil, orientation sociale et services communs

Agent d'accueil et d'orientation sociale et GED*	<b>NICOLAUD Ambre</b>	anicolaud@udaf36.fr	02.54.08.53.81
Agent d'accueil et d'orientation sociale et GED*	<b>DUCOURET Mélanie</b>	mducouret@udaf36.fr	02.54.60.45.90
Agent d'accueil et d'orientation sociale	<b>MÉGRET Pascal</b>	pmegret@udaf36.fr	02.54.60.45.91
Agent d'accueil et d'orientation sociale et GED*	<b>COGNE Marie</b>	mcogne@udaf36.fr	02.54.60.21.07
Agent d'accueil et d'orientation sociale et GED*	<b>BOISNIER Caroline</b>	cboisnier@udaf36.fr	02.54.60.21.10

\* Gestion électronique des données

### Comptables

41.	<b>BENON Aurore</b>	abenon@udaf36.fr	02.54.60.45.74	† 15
42.	<b>RASSON Aurore</b>	arasson@udaf36.fr	02.54.08.53.82	
43.	<b>TOUZET Virginie</b>	vtouzet@udaf36.fr	02.54.60.45.82	† 20 - 24 - 28
44.	<b>BOUHOU Mina</b>	mbouhou@udaf36.fr	02.54.60.45.80	† 4 - 6 - 16
45.	<b>MAISONNETTE Nadine</b>	nmaisonnette@udaf36.fr	02.54.60.45.93	† 19 - 23 - 27
46.	<b>MÉGRET Pascal</b>	pmegret@udaf36.fr	02.54.60.45.91	† 2 - 8
47.	<b>QUILLIVIC Quentin</b>	qquillivic@udaf36.fr	02.54.60.45.61	† 5
48.	<b>TOURNIER Jennifer</b>	jtournier@udaf36.fr	02.54.60.21.04	† 1 - 10 - 17

### DIRECTION LOGEMENT ACCOMPAGNÉ ET INCLUSION SOCIALE

Directrice	<b>MORIN Danaé</b>	dmorin@udaf36.fr	02.54.60.21.06	07.60.50.91.12
Coordinateur CEJ-JR – MR - RA	<b>DRAULT Alexandre</b>	adrault@udaf36.fr	02.54.60.45.60	06.50.91.76.77

### Intermédiation Locative et Sociale (ILS)

<b>BONJEAN Maryline</b>	mbonjean@udaf36.fr	02.54.60.21.02	06.64.87.26.72
<b>HISTACE Agnès</b>	ahistace@udaf36.fr	02.54.60.21.03	06.64.87.65.37
<b>RESTOUEIX Érika</b>	erestoueix@udaf36.fr	02.54.60.21.01	06.40.82.67.27

### Diagnostic Social et Financier (DSF)

<b>RESTOUEIX Érika</b>	erestoueix@udaf36.fr	02.54.60.21.01	06.40.82.67.27
<b>MOREAU Leslie</b>	lmoreau@udaf36.fr	02.54.60.55.91	07.87.55.50.46

### Dispositifs CAP LOGEMENT

#### Résidence d'accueil Châteauroux

*(2/4 rue Pierre Loti 36000 CHATEAUROUX - Horaires spécifiques)*

<b>BECK Mona</b>	mbeck@udaf36.fr	02.54.27.65.45	06.47.73.59.99
<b>BILLAUD Sophie</b>	sbillaud@udaf36.fr	02.54.27.65.45	06.38.52.47.04

#### Résidence d'accueil « Les Résolières » - Le Blanc

*(5 rue Jean Moulin 36300 LE BLANC - Horaires spécifiques)*

<b>PASQUIER Jessica</b>	jpasquier@udaf36.fr	09.63.59.25.09	06.02.05.96.78
<b>RICHETIN Malaurie</b>	mrichetin@udaf36.fr	09.63.59.25.09	07.72.01.25.98

#### Maison Relais « Les Bernardines » - Issoudun

*(Appartements 89/90, 23 rue de Bourgogne 36100 ISSOUDUN - Horaires spécifiques)*

<b>LE DEVEHAT Jean-Philippe</b>	jpledevehat@udaf36.fr	09.75.25.18.07	06.38.26.26.63
<b>BRUNEAU Élodie</b>	ebruneau@udaf36.fr	09.75.25.18.07	07.86.00.39.81

#### Maison Relais « Max Hymans » - Valençay

*(1-3/4 rue Max Hymans 36600 VALENCAY - Horaires spécifiques)*

<b>PLAULT Leïa</b>	lplault@udaf36.fr	02.54.40.27.15	06.65.01.60.11
<b>CHEVALLIER Solène</b>	schevallier@udaf36.fr	02.54.40.27.15	06.64.82.12.13

### Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

<b>BONJEAN Maryline</b>	mbonjean@udaf36.fr	02.54.60.21.02	06.64.87.26.72
<b>HISTACE Agnès</b>	ahistace@udaf36.fr	02.54.60.21.03	06.64.87.65.37

### Contrat d'Engagement Jeune – Jeune en Rupture (CEJ-JR)

<b>CAYLA Angélique</b>	acayla@udaf36.fr		06.71.32.94.60
<b>GALOPPIN Carine</b>	cgaloppin@udaf36.fr		06.72.77.35.21

### Domiciliation Postale

<b>BOUET Coralie</b>	cbouet@udaf36.fr	02.54.60.55.90	07.88.45.17.45
----------------------	------------------	----------------	----------------

### Groupe d'Entraide Mutuelle - GEM CAP 36 et GEM MOBILE

(29 rue Jean Vilar 36000 CHATEAUROUX - Horaires spécifiques)

Animatrice	<b>ROUSSELOT Pauline</b>	prousselot@udaf36.fr	02.54.53.03.65	07.70.00.86.55
Animatrice	<b>SURREY Charlotte</b>	csurrey@udaf36.fr	02.54.53.03.65	07.70.00.86.55
Animatrice	<b>CHIPAULT Emmanuelle</b>	echipault@udaf36.fr	02.54.53.03.65	07.70.00.86.55

### Groupe d'Entraide Mutuelle - GEM EN CHŒUR

(49 rue de Belle-Ile - Appt 25 - 36000 CHATEAUROUX - Horaires spécifiques)

Animatrice	<b>CAZORLA Leslie</b>	lcazorla@udaf36.fr		07.88.92.44.16
Animatrice	<b>CHIPAULT Emmanuelle</b>	echipault@udaf36.fr		07.88.92.44.16

### Soliguide

Chargée de projets	<b>MERVEILLE Marie</b>	mmerveille@udaf36.fr	02.54.60.95.55	06.42.88.99.26
--------------------	------------------------	----------------------	----------------	----------------

## DIRECTION « DÉVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE ET FAMILIALE »

Coordonnateur	<b>LACOSTE Didier</b>	dlacoste@udaf36.fr	02.54.60.45.96	06.79.01.26.71
Assistante	<b>BOUET Coralie</b>	cbouet@udaf36.fr	02.54.60.55.90	07.88.45.17.45
Chargée de projets	<b>MERVEILLE Marie</b>	mmerveille@udaf36.fr	02.54.60.95.55	06.42.88.99.26

### Soutien à la Valorisation de l'Image de Soi (SVIS)

Socio-esthéticienne	<b>GAUTHIER Paola</b>	pgauthier@udaf36.fr		06.07.91.07.70
Socio-esthéticienne	<b>TROUSSELET Natacha</b>	ntrousselet@udaf36.fr		06.70.53.69.90

## LES COMMISSIONS INTERNES

L'UDAF de l'Indre dispose de 3 commissions :

- Contrôle
- Technique
- Médaille de l'Enfance et des Familles

Lors de sa séance du 23 septembre 2019, concernant les commissions qui ne sont pas obligatoires, le Conseil d'Administration a acté de ne pas les maintenir.

Il a été décidé la mise en place de groupes de travail organisés dans le temps en fonction des besoins de l'organisation ou des demandes des membres du Conseil d'Administration.

A ces groupes pourront être associés des professionnels autant que nécessaire.

## LES GROUPES DE TRAVAIL

Dans un cadre de fonctionnement participatif, l'UDAF a créé en son sein divers groupes de travail notamment pour l'évaluation interne.

En plus de participations à des actions organisées par des partenaires, des représentants de l'UDAF de l'Indre interviennent dans les groupes de travail suivants au niveau national :

- UNAF/UDAF/Partager la lecture
- Information et soutien aux tuteurs familiaux
- Éthique et déontologie pour les services MJPM et DPF
- Développement associatif
- Autour de la communication
- Garderies solidaires
- Commission d'agrément

Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

# LE RAPPORT FINANCIER

Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial



UDAF de <b>UDAF Global</b> Institution et Services	36 - INDRE
	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<b>Cotisations</b>		
Cotisations et adhésions		
<b>Ventes de biens et de services</b>		
Produits et Prestations de Services autres	389 902	358 922
Produits des activités annexes	912 563	870 850
<b>Produits de tiers financeurs</b>		
Produits des Tutelles	2 653 671	2 491 217
Fonds Spécial	234 592	225 784
Subventions de Fonctionnement autres	1 516 815	1 095 268
<b>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</b>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	144 020	63 156
<b>Utilisation des fonds dédiés</b>		
Utilisation des fonds dédiés	18 475	5 749
<b>Autres produits</b>		
Produits de Gestion courantes autres	4 529	5 262
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>5 874 568</b>	<b>5 116 208</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	175 130	179 822
Achats et Charges Externes autres	970 334	858 267
Impôts, Taxes et versements assimilés	342 269	318 960
<i>Sur Rémunérations</i>	319 531	297 409
<i>Autres</i>	22 739	21 551
Salaires et Traitements	2 801 411	2 602 671
Charges Sociales	973 784	837 118
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	95 764	89 891
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	197 327	53 573
Report en fonds dédiés	140 617	16 845
Subventions versées aux Associations	27 412	-
Charges de Gestion courante autres	8 174	42 385
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>5 732 221</b>	<b>4 999 533</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>142 346</b>	<b>116 675</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	4 940	-
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	-	-
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		3 948
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>4 940</b>	<b>3 948</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions	-	-
Intérêts et Charges assimilés	2 525	2 654
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>2 525</b>	<b>2 654</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 414</b>	<b>1 294</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>144 761</b>	<b>117 969</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	6 170	2 546
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>6 170</b>	<b>2 546</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	23 764	9 613
Charges Except./Opérations en Capital		254
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>23 764</b>	<b>9 867</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 17 594</b>	<b>7 320</b>
Impôts sur les sociétés	496	296
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>127 167</b>	<b>110 648</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>5 885 678</b>	<b>5 122 702</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>5 759 007</b>	<b>5 012 350</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>126 670</b>	<b>110 352</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	106 478	100 875
<b>TOTAL</b>	<b>106 478</b>	<b>100 875</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VALONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	106 478	100 875
<b>TOTAL</b>	<b>106 478</b>	<b>100 875</b>

UDAF de

36 - INDRE

**UDAF Global  
Institution et Services**
**BILAN ACTIF**

au

**31/12/2024**

ACTIF	BRUT	AMORTISSEMENT	NET	
			31/12/2024	31/12/2023
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<b><u>Immobilisations incorporelles</u></b>	<b>27 879</b>	<b>21 696</b>	<b>6 183</b>	<b>-</b>
Licences, Progiciels et Logiciels				
Immob.Incorp.autres et en-cours	27 879	21 696	6 183	-
<b><u>Immobilisations corporelles</u></b>	<b>1 899 094</b>	<b>501 644</b>	<b>1 397 450</b>	<b>1 392 575</b>
Terrains	145 320		145 320	145 320
Agencem. Et Aménagem. Des Terrains				
Constructions	1 315 671	197 124	1 118 547	1 150 473
Install. Techn., Matériels et Outillages				
Installations, Agencem. Et Aménagem.				
Matériel de Transport	55 096	3 673	51 422	
Matériel de Bureau	15 542	14 178	1 364	2 184
Matériel Informatique	173 160	141 982	31 178	44 854
Mobilier et divers	189 746	144 686	45 060	49 744
Immobilisations corporelles en cours				
Av. et acptes / Immo corporelles	4 559		4 559	-
<b><u>Immobilisations financières</u></b>	<b>4 476</b>		<b>4 476</b>	<b>4 708</b>
Participations et Créances rattachées				
Prêts	650		650	1 300
Dépôts et Cautionnements				
Autres	3 826		3 826	3 408
<b><u>F.S.L. et autres Fonds</u></b>				
Prêts et autres créances				
<b>TOTAL I</b>	<b>1 931 449</b>	<b>523 340</b>	<b>1 408 110</b>	<b>1 397 283</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<b><u>Stocks et en-cours</u></b>				
Stocks				
<b><u>Créances</u></b>	<b>438 859</b>	<b>-</b>	<b>438 859</b>	<b>185 807</b>
Usagers et Organismes financeurs	13 354		13 354	16 452
Etat - Subventions à recevoir				
Autres créances	425 506		425 506	169 355
<b><u>Comptes gérés des Tiers</u></b>				
Débiteurs, Particuliers et Organismes				
<b><u>Valeurs Mobilières de Placement</u></b>				
Valeurs Mobilières de Placement				
<b><u>Disponibilités</u></b>	<b>2 888 540</b>	<b>-</b>	<b>2 888 540</b>	<b>2 796 330</b>
Banques, CCP, Caisse	2 888 540		2 888 540	2 796 330
<b><u>Comptes financiers (Tiers)</u></b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>9 120 307</b>
Valeurs Mobilières de Placement				
Comptes MJAGBF Tutelles	-		-	9 120 307
<b>TOTAL II</b>	<b>3 327 399</b>	<b>-</b>	<b>3 327 399</b>	<b>12 102 444</b>
Charges constatées d'avance	3 268		3 268	1 574
Charges à répartir sur plusieurs exercices			-	-
<b>TOTAL III</b>	<b>3 268</b>	<b>-</b>	<b>3 268</b>	<b>1 574</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>5 262 117</b>	<b>523 340</b>	<b>4 738 777</b>	<b>13 501 301</b>

UDAF de

36 - INDRE

**UDAF Global**  
**Institution et Services**
**BILAN PASSIF**

 au **31/12/2024**

<b>PASSIF</b>	<b>31/12/2024</b>	<b>31/12/2023</b>
<b>FONDS PROPRES</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaire	82 480	82 480
Fonds propres complémentaires	278 677	279 930
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaire		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecarts de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité	1 169 489	1 079 423
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	575 478	531 451
Report à nouveau sous contrôle de financeur	91 161	113 650
<b>Résultat de l'exercice</b>	126 670	110 352
<b>Sous-total</b> <b>Situation nette</b>	<b>2 323 956</b>	<b>2 197 285</b>
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
<b>Provisions réglementées</b>	307 435	307 435
<b>TOTAL I</b>	<b>2 631 391</b>	<b>2 504 720</b>
Fonds dédiés liés aux legs ou donations	221 619	99 477
Fonds dédiés sur autres opérations		
<b>TOTAL II</b>	<b>221 619</b>	<b>99 477</b>
Provisions pour Risques	268 457	91 405
Provision pour charges	348 329	344 635
<b>TOTAL III</b>	<b>616 786</b>	<b>436 040</b>
<b>DETTES</b>		
<b>Comptes de Gestion</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	302 648	319 897
Dettes Financières diverses (2)	30 591	32 430
Avances et Subventions à reverser		
Avances et acomptes reçus		
Redevables créditeurs		
Fournisseurs et comptes rattachés	102 309	87 778
<b>Dettes Fiscales et Sociales</b>		
Personnel et comptes rattachés	282 551	296 681
Sécurité Sociale et Organismes sociaux	237 438	220 432
Etat et Collectivités Publiques	98 300	96 831
Dettes sur Immobilisations et comptes rattachés		
Dettes autres	21 556	25 259
<b>Comptes gérés des tiers</b>		
Particuliers, comptes gérés (tutelles)	-	9 120 307
FSL et autres Fonds, particuliers		
Organismes et dettes autres		
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 075 393</b>	<b>10 199 615</b>
Produits constatés d'avance	193 588	261 449
<b>TOTAL V</b>	<b>193 588</b>	<b>261 449</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>4 738 777</b>	<b>13 501 301</b>

**UDAF 36**  
**BUDGET 2025 -CHARGES**

	Budget Prévisionnel 2024	Budget Prévisionnel 2025
<b><u>GROUPE 1 : Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u></b>		
Achats Eau EDF Gaz	65 861,00	84 890,00
Carburant	40 990,00	45 480,00
Produits d'entretien & d'atelier	20 564,00	22 646,00
Fournitures de bureau	53 369,88	56 612,96
Frais de déplacement	32 589,00	34 653,00
Frais postaux et téléphone	99 084,80	108 532,00
Cotisations SIGMA SIDO EIG	3 000,00	8 300,00
<b>TOTAL</b>	<b>315 458,68</b>	<b>361 113,96</b>
<b><u>GROUPE 2 : Dépenses afférentes au personnel</u></b>		
<b>Charges de personnel</b>		
Honoraires	32 109,00	49 434,00
Impôts et taxes/sal+F°+C° +AGEFIPH	327 661,00	362 985,45
Rémunération principale	2 611 495,00	2 947 206,58
Ch. sociales+CE+VM+transp.	941 655,41	1 049 784,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 912 920,41</b>	<b>4 409 410,03</b>
<b><u>GROUPE 3 : Dépenses afférentes à la structure</u></b>		
<b>Charges de gestion courante</b>		
Location, maintenance, entretien	584 372,00	674 985,47
Assurances	39 608,00	44 688,00
Formations, documentations	16 187,00	16 091,84
Publications, relations publiques	1 400,00	7 920,00
Services bancaires et assimilés	1 624,00	1 574,00
Taxes foncières et autres impôts	22 882,00	20 853,00
<b>Autres charges de gestion courante</b>		
Charges de gestion		117 305,00
Cotisation	57 706,00	32 111,38
<b>Charges financières</b>		
Intérêts des emprunts et dettes	2 381,00	2 632,00
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Autres charges exceptionnelles	45 805,00	89 642,11
<b>Dotations aux amortissements, aux provisions et engagements</b>		
Immobilisations Locaux	58 434,81	62 260,86
Immobilisations incorporelles et corporelles	25 422,47	42 600,41
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	31 150,00	33 947,00
<b>TOTAL</b>	<b>886 972,28</b>	<b>1 146 611,07</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 115 351,37</b>	<b>5 917 135,06</b>

**UDAF 36**  
**BUDGET 2025 -PRODUITS**

	Budget Prévisionnel 2024	Budget Prévisionnel 2025
<b><u>Groupe 1 : Produits de la tarification et assimilés</u></b>		
<b>Produits de la tarification et assimilés</b>		
Dotation globale des établissements relevant du I de l'article L. 312-1 du CASF (32185)	2 502 314,47	2 713 837,70
<b>TOTAL</b>	<b>2 502 314,47</b>	<b>2 713 837,70</b>
<b><u>Groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation</u></b>		
<b>Autres produits relatifs à l'exploitation</b>		
Prestations de services	107 792,00	125 251,00
Autres produits d'activités annexes	393 802,71	608 498,82
Subventions d'exploitation et participations	1 641 530,19	1 642 666,58
Subventions et participations		56 052,36
Produits divers de gestion courante	18 900,00	262 131,60
Produits de la gestion des biens des majeurs protégés par la loi du 3 janvier 1968	441 781,00	454 455,00
<b>TOTAL</b>	<b>2 603 805,90</b>	<b>3 149 055,36</b>
<b><u>Groupe 3 : Produits financiers et produits non encaissables</u></b>		
<b>Produits financiers</b>		
Autres produits financiers	0,00	0,00
<b>Produits exceptionnels</b>		
Reprise Résultats antérieurs	4570	45 353,00
<b>Autres produits</b>		
Reprises sur provisions pour risques et charges d'exploitation	4 661,00	8 889,00
Transfert de charges d'exploitation	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>9 231,00</b>	<b>54 242,00</b>
<b>EXCÉDENT/INSUFFISANCE</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>5 115 351,37</b>	<b>5 917 135,06</b>

# ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

## OBJET SOCIAL, NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS

Association type loi 1901

- Représenter les familles
- Gérer des services d'intérêt familial
- Donner avis aux pouvoirs publics et leur proposer des mesures qui paraissent conformes aux intérêts matériels et moraux des familles
- Ester en justice

## ÉVÉNEMENTS PRINCIPAUX DE L'EXERCICE

Continuité du 3e contrat pluriannuel d'objectif et de moyens 2022-2026 (CPOM).

Évolutions salariales, tous les travailleurs administratifs ont dorénavant la prime SEGUR. Nous sommes en attente de son financement par l'Etat pour les services Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et Délégué aux Prestations Familiales.

Continuité du marché public ASLL pour 100 mesures en année civile. Le marché initialement prévu jusqu'à 2025, se termine au 31/12/2024.

Continuité des services Intermédiation Locative et Sociale (ILS), des résidences d'accueil Pierre Loti, les Résolières et des Maisons Relais les Bernardines, Max Hymans et des 3 trois Points Conseil Budget - Action Logement.

Développement du GEM en chœur (TND) (groupe d'entraide mutuelle des troubles du neurodéveloppement).

Expérimentation d'un GEM mobile, en lien avec le GEM Cap 36 pour l'année 2024.

Développement du service Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL), du Soliguide, du service Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF), mise en réseau des familles monoparentales et du Correspondant Social en Gendarmerie.

Continuité du marché public d'accompagnement des bénéficiaires du RSA issus de la communauté des gens du voyage.

Travail avec Entraide et Solidarité pour les groupes d'auteur de violence conjugale.

Mise en place des services de Domiciliation Postale (DP) et Diagnostique Social Financier (DSF).

Première année d'activité pour le service Contrat Engagement Jeunes- Jeunes en ruptures.

## ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Au titre des événements postérieurs à l'exercice 2024 :

L'expérimentation du GEM mobile se poursuit jusqu'en juin 2025. Un bilan sera réalisé à la suite pour un positionnement de l'ARS sur la continuité de ce projet.

Financement jusqu'en 2027 pour les DSF et le Soliguide.

Nouveau marché ASLL pour 2025 et en attente du nouveau marché RSA.

## RÈGLES ET MÉTHODES

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exercice,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissements et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association a arrêté ses comptes en respectant l'autorité des normes comptables (ANC) 2018-06 (Les fonds dédiés apparaissent en charges et produits d'exploitation et la mise à disposition gratuite de biens et services « bénévolat » est désormais valorisée au compte de résultat).

Il est également fait application du plan comptable M22 applicable aux établissements et services privés sociaux et médico-sociaux relevant du I de l'article L 312-1 du code de l'action sociale et des familles, fixé par l'arrêté du 23 décembre 2019.

## IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

Les amortissements pour dépréciations sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue :

Les durées d'amortissement les plus généralement retenues ont été les suivantes :

- Logiciels.....1 à 3 ans
- Matériels et mobilier de bureau.....5 à 10 ans
- Installations générales et aménagements divers.....20 ans
- Immeuble (Démolition, désamiantage et honoraires).....40 ans
- Façade, cloisons, carrelage.....20 ans
- Électricité, plomberie et chauffage.....25 ans

Accompagnement dans le domaine du logement

## PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

### CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### PROVISIONS TRAVAUX ET DIVERS

Les provisions pour risques restant au 31 décembre 2024 sont de 268 457 € dont la provision pour la tenue de l'Assemblée Générale pour 4.000 € et une nouvelle de 8 000 € en vue de la célébration des 80 ans de l'UDAF. Une provision complémentaire de 26 400 € pour travaux de remise en état dans les appartements des résidences d'accueil et maison relais et des mesures AVDL et IL dont nous avons des logements en sous location (soit un cumul pour Pierre Loti 22.000 €, Les Résolières 36 400 €, Les Bernardines 26 400 € et Max Hymans 13 700 €, 2 200 € pour l'ILS et 4 400 € pour l'AVDL).

Une provision de 151 357.00 € est effectuée. Celle-ci correspond au risque de la non compensation du « SEGUR pour tous » (administratifs et autres personnels) par les autorités de tarification des services MJPM et DPF pour l'exercice 2024.

### ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Le montant des droits qui seraient acquis par les salariés au titre de l'indemnité de départ à la retraite, en tenant compte d'une probabilité de présence dans l'association à l'âge de la retraite s'élève à 348 329.30 € (Dotation de 7 569.10 € et une reprise de 3 875.83 € pour 2024, en fonction des services).

Ce montant est intégralement comptabilisé en provision pour risques et charges.

La provision retraite est calculée selon la convention collective de 66, l'âge de la retraite est de 65 ans, le taux d'évolution des salaires est de 3.1 %, le taux de charges sociales et fiscales est de 50 %, le taux de turnover est faible.

### FONDS DÉDIÉS

Les fonds dédiés (221 618.64 €) enregistrés à la clôture de l'exercice. La dotation complémentaire correspond pour 140 616.71 € au Contrat Engagement Jeunes - Jeunes en Rupture. Une reprise a été réalisée sur les fonds dédiés de la résidence Pierre Loti (1 629.52 €) correspondant à l'amortissement pour l'achat du véhicule.

## RÉMUNÉRATION DES CADRES DIRIGEANTS SALARIÉS ET/OU BÉNÉVOLES LES MIEUX RÉMUNÉRÉS

La rémunération brute des 3 cadres dirigeants salariés et/ou bénévoles, les mieux rémunérés, s'élève à 201 329,11 € pour 2024.

### FONDS GÉRÉS PAR L'UDAF POUR LE COMPTE DES MAJEURS

A compter de l'exercice 2024, les fonds gérés par l'UDAF pour le compte des majeurs ne sont plus inscrits au bilan. Pour 2024, ces fonds représentent :

Délégués aux prestations familiales : 99 656,03 €

Mesures judiciaires à la protection des majeurs : 8 216 907,53 €

### FONDS ASSOCIATIFS

Ils sont constitués :

- Fonds associatifs sans droit de reprise : 274 847 €
- Fonds GEM-CAP36-MR : 86 310 €
- Réserves d'excédents affectés à l'investissement 334 442 €
- Réserves d'excédents affectés en compensation des charges d'amortissements : 51 014 €
- Réserves de compensation : 784 032 €
- Résultats affectés au financement de mesures d'exploitation non reconductibles : 32 450 € (dont 47 899 € dédiés au CPOM)
- Réductions charges exploitation : 20 001 €
- Report à nouveau (gestion non contrôlée) : 550 897 €
- Résultats Financeurs en attente affectation : 95 730 €
- Résultats de l'exercice 2024 : 126 670 €
- **Total des fonds associatifs : 2 336 392 €**

### AUTRES INFORMATIONS

Nombre de salariés au 31/12/2024 : 90 salariés pour 87,27 équivalents temps plein.

### RÉSULTAT PAR ÉTABLISSEMENT

Résultat comptable de l'exercice	Déficit	Excédent
Gestion propre		207 274,34€
Actions Familiale	20 060,52€	
Intermédiaire/Local.Sociale	2 610,73€	
Acc.Social Lié Logement	-3937,21€	
Enquête Médiation	7 640,30€	
Résidence Pierre Loti	204,65€	
Résidence Les Résolières	6 900,65€	
M. Relais Les Bernardines	5 013,59€	
M. Relais M. Hymans	12 171,20€	
Valorisation Image de Sol	122,02€	
GEM CAP 36	34 513,22€	
GEM en Choeur	7 302,99€	
ISTF :	0€	
Pt Conseil Budget Act'Log.	-4 810,07€	
Soliguide	45 788,92€	
Corresp. Social Gendarmerie	227,43€	
Acc. Vers et dans Logement	2 860,53€	
RSA	-2 449,23€	
Diag. Social Financier	59 972,09€	
Domiciliation Postale	12 491,97€	
Cont Engagemt Jeune- Jeun. Rupture	0€	
Gestion sous contrôle de tiers financeur		
Activité DPF	-16 728,08€	
Activité MJPM	-63 875,93€	
<b>Résultat de l'exercice 2024</b>		<b>126 670,33€</b>

## TABLEAU DES FONDS DÉDIÉS

Variation des fonds dédiés issus de	Dispositifs	A l'ouverture de l'exercice	Reports (CNR sur l'exercice)	UTILISATIONS			A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE	
				Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Fonds spécial Part 2 2023	AF	13 192		13 192			- 0	
Fonds sur financement 2013	MR	9 829		1 630			8 200	
Remboursement URSSAF réduction travailleurs à domiciles	PJM/DPF	72 802					72 802	72 802
Fonds sur financement 2023	PCB	3 654		3 654			-	
Fonds CEJ JR 2024	CEJ JR	-	140 617				140 617	
<b>TOTAL</b>		<b>99 477</b>	<b>140 617</b>	<b>18 476</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>221 618</b>	<b>72 802</b>

## TABLEAU DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Résultat de la période	A la clôture de l'exercice
Fonds propres sans droit de reprise	362 410				1 253	361 157
Fonds propres avec droit de reprise	0					0
Réserves	1 079 424		90 066			1 169 489
Report à nouveau	645 101	110 352	163 761	252 575		666 639
Excédent ou déficit de l'exercice	110 352	-110 352			126 670	126 670
Situation Nette	2 197 097	0	253 827	253 827	126 670	2 323 767
Fonds propres consommables	0					0
Subvention d'investissement	0					0
Provision réglées	307 435					307 435
<b>TOTAL</b>	<b>2 504 532</b>	<b>0</b>	<b>253 827</b>	<b>253 827</b>	<b>126 670</b>	<b>2 631 202</b>

## PASSAGE DES RÉSULTATS COMPTABLES AUX RÉSULTATS ADMINISTRATIFS ET PROPOSITIONS D'AFFECTATION

### PASSAGE DES RÉSULTATS COMPTABLES AUX RÉSULTATS ADMINISTRATIFS ET PROPOSITIONS D'AFFECTATION

Tableau d'affectation du résultat			Exercice Clos le 31/12/2024	
<b>Section MJPM</b>				
<b>Résultat comptable N</b>	<b>Déficit : 63 875.93€</b>	<b>Excédent :</b>		
Report à nouveau affecté à N	Déficit :	Compensation CPOM	9 897.70€	
Résultat exercices antérieurs incorporés				
	<b>Total 1</b>	<b>Total 2</b>	<b>9 897.70 €</b>	
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit : 53 978.23€	Excédent :		
Proposition d'affectation du résultat corrigé MJPM				
<b>Résultat corrigé à affecter</b> (Tableau ci-dessous)	<b>Déficit : 53 978.23 €</b>	<b>Excédent :</b>		
Affectations proposées	Réserve de Compensation Report Exercices ultérieurs	Réserve de Compensation Report Exercice		
<b>Section DPF</b>				
<b>Résultat comptable N</b>	<b>Déficit : 16 728.08€</b>	<b>Excédent :</b>		
Report à nouveau affecté à N				
Résultat exercices antérieurs incorporés				
	<b>Total 1 16 728.08€</b>	<b>Total 2</b>		
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit : <b>16 728.08€</b>	Excédent :		
Proposition d'affectation du résultat corrigé DPF				
<b>Résultat corrigé à affecter</b> (Tableau ci-dessous)	<b>Déficit 16 728.08€ €</b>	<b>Excédent :</b>		
Affectations proposées	Réserve de Compensation Report Exercices ultérieurs	Réserves trésorerie Réserve de Compensation Report Exercice		
<b>Gestion propre Actions Familiales</b>				
<b>Résultat comptable N</b>	<b>Déficit : -10 596.11€</b>	<b>Excédent</b>	<b>217 870.58 €</b>	
Report à nouveau affecté à N	Déficit :	Reprise		
Résultat exercices antérieurs incorporés				
	<b>Total 1 -10 596.11€</b>	<b>Total 2</b>	<b>217 870.85 €</b>	
Résultat corrigé à affecter : (Total 2 - Total 1)	Déficit :	Excédent	217 870.85 €	
Proposition d'affectation du résultat corrigé Actions Familiales				
<b>Résultat corrigé à affecter</b> (Tableau ci-dessous)	<b>Déficit :</b>	<b>Excédent :</b>		
Affectations proposées	RAN	RAN : AF+EM+PCBAL+DP+DSF+ASLL+ Résid.Acc+GEM+ILS+SOL +FNAVDL +VDIS+CSG+ISTF+RSA+CEJ+HSTF		
	Réserve de Compensation			

Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

# ANNEXES COMPTABLES

Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial

UDAF Développement de la Vie Associative	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	2 560	2 130
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial	234 592	233 390
Subventions de Fonctionnement autres	10 190	
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	28 315	9 380
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	2 398	2 372
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>278 055</b>	<b>247 271</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	43 261	41 776
Impôts, Taxes et versements assimilés	13 748	13 438
	13 748	12 064
<i>Sur Rémunérations</i>		1 374
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	115 048	102 018
Charges Sociales	39 875	30 173
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	7 667	7 660
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	12 355	5 832
Report en fonds dédiés	-	13 192
Subventions versées aux Associations	27 681	26 547
Charges de Gestion courante autres	-	-
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>259 634</b>	<b>240 636</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>18 421</b>	<b>6 635</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	2 872	2 713
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>2 872</b>	<b>2 713</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	274	288
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>274</b>	<b>288</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>2 598</b>	<b>2 425</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>21 019</b>	<b>9 060</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	120	120
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>120</b>	<b>120</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	1 078	1 150
Charges Except./Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>1 078</b>	<b>1 150</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>958</b>	<b>1 030</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>20 061</b>	<b>8 029</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		5 749
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>281 047</b>	<b>255 853</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>260 987</b>	<b>242 075</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>20 061</b>	<b>13 778</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat	106 478	100 875
<b>TOTAL</b>	<b>106 478</b>	<b>100 875</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole	106 478	100 875
<b>TOTAL</b>	<b>106 478</b>	<b>100 875</b>

UDAF <b>Valorisation Image de Soi</b>	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	132 096	104 749
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial	11 500	11 500
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	893	367
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>144 489</b>	<b>116 616</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	28 240	16 463
Impôts, Taxes et versements assimilés	9 037	8 388
<i>Sur Rémunérations Autres</i>		
Salaires et Traitements	74 808	66 598
Charges Sociales	29 094	22 101
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	788	823
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	2 268	506
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	80	76
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>144 314</b>	<b>114 955</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>175</b>	<b>1 661</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	23	24
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>23</b>	<b>24</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	<b>24</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>152</b>	<b>1 637</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	-	-
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	40	0
Charges Except./Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>40</b>	<b>0</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>0</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>112</b>	<b>1 637</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>144 489</b>	<b>116 616</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>144 377</b>	<b>114 979</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>112</b>	<b>1 637</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	-	-

UDAF Groupe d'Entraide Mutuelle CAP 36 & Mobile	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres		
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	161 802	163 115
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	2 547	229
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	1 140	1 534
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>165 489</b>	<b>164 878</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	23 186	22 600
Impôts, Taxes et versements assimilés	7 446	9 354
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	7 446	9 354
Salaires et Traitements	74 310	90 128
Charges Sociales	22 224	27 433
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	2 805	1 544
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges		588
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	3 074	3 063
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>133 044</b>	<b>154 711</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>32 446</b>	<b>10 167</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	12	13
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>12</b>	<b>13</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	<b>12</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>32 433</b>	<b>10 154</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	2 081	-
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>2 081</b>	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.		
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	-	-
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>2 081</b>	-
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>34 514</b>	<b>10 154</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>167 570</b>	<b>164 878</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>133 056</b>	<b>154 724</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>34 514</b>	<b>10 154</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	-	-

UDAF <b>Groupe d'Entraide Mutuelle En Chœur</b>	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres		
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	88 005	89 263
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	7 619	671
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	986	820
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>96 610</b>	<b>90 754</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	24 704	20 205
Impôts, Taxes et versements assimilés	4 827	4 337
<i>Sur Rémunérations</i>	4 827	4 337
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	44 556	39 825
Charges Sociales	12 456	11 539
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	499	499
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges		5 109
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	1 945	1 495
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>88 986</b>	<b>83 011</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>7 624</b>	<b>7 743</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés		
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	-	-
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	-
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>7 624</b>	<b>7 743</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	321	10
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>321</b>	<b>10</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>10</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>7 303</b>	<b>7 733</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>96 610</b>	<b>90 754</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>89 307</b>	<b>83 021</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>7 303</b>	<b>7 733</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	-	-

UDAF	UDAF de	36 - INDRE
<b>SOLIGUIDE - Familles Monoparentales</b>		<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres		13 500
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	60 500	
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	116	4 703
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>60 617</b>	<b>18 203</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	2 771	2 729
Impôts, Taxes et versements assimilés	958	1 136
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	958	1 136
Salaires et Traitements	8 720	10 787
Charges Sociales	2 335	1 801
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	25	
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	-	-
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	12	8 655
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>14 821</b>	<b>25 109</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>45 795</b>	<b>6 906</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres	-	-
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés		
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>45 795</b>	<b>6 906</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	6	-
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>6</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>45 789</b>	<b>6 906</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>60 617</b>	<b>18 203</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>14 827</b>	<b>25 109</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>45 789</b>	<b>6 906</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b> <b>Enquête et Médiation</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> <b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	25 614	30 396
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	0	2
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	481	475
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>26 095</b>	<b>30 873</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	2 041	4 322
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 112	1 618
<i>Sur Rémunérations Autres</i>		
Salaires et Traitements	10 334	14 158
Charges Sociales	4 012	4 306
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	793	798
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	107	-
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	16	28
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>18 415</b>	<b>25 230</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>7 680</b>	<b>5 643</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	32	34
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>32</b>	<b>34</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	<b>34</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>7 648</b>	<b>5 609</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	8	370
Charges Except. /Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>8</b>	<b>370</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>370</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>7 640</b>	<b>5 239</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>26 095</b>	<b>30 873</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>18 455</b>	<b>25 634</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>7 640</b>	<b>5 239</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	-	-

UDAF de 36 - INDRE

**UDAF**  
**Intervenant Social en Gendarmerie**

**COMPTE DE RESULTAT**  
**(en liste)**

EXERCICE 31/12/2024

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	30 748	28 811
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges		0
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>30 748</b>	<b>28 811</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	3 466	2 868
Impôts, Taxes et versements assimilés	2 110	2 103
<i>Sur Rémunérations</i>	2 110	2 103
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	17 622	17 406
Charges Sociales	6 980	6 785
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations		
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	315	7
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	19	0
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>30 511</b>	<b>29 170</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>237</b>	<b>359</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés		
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>237</b>	<b>359</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	9	-
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>9</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>227</b>	<b>359</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>30 748</b>	<b>28 811</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>30 521</b>	<b>29 170</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>227</b>	<b>359</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF Global</b>	
<b>PM</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
	<b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	471 654	435 788
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles	2 265 684	2 129 505
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	63 613	9 736
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	3	3
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>2 800 953</b>	<b>2 575 031</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	73 582	77 890
Achats et Charges Externes autres	278 285	272 137
Impôts, Taxes et versements assimilés	195 312	183 719
<i>Sur Rémunérations</i>	<i>181 273</i>	<i>169 662</i>
<i>Autres</i>	<i>14 039</i>	<i>14 057</i>
Salaires et Traitements	1 564 888	1 466 155
Charges Sociales	560 309	484 454
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	60 663	60 428
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	130 176	16 572
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	1 751	1 588
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>2 864 966</b>	<b>2 562 943</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 64 013</b>	<b>12 088</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	2 068	1 234
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>2 068</b>	<b>1 234</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions	-	-
Intérêts et Charges assimilés	1 816	1 908
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>1 816</b>	<b>1 908</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>252</b>	<b>674</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>- 63 761</b>	<b>11 414</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	2 270	1 592
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>2 270</b>	<b>1 592</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	1 889	3 967
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>1 889</b>	<b>3 967</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>381</b>	<b>2 376</b>
Impôts sur les sociétés	496	296
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>- 63 380</b>	<b>9 039</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>2 805 292</b>	<b>2 577 857</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>2 869 168</b>	<b>2 569 115</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>- 63 876</b>	<b>8 743</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF Global	UDAF de	36 - INDRE
JF		<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres		
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles	387 988	361 712
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	5 455	894
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	1	58
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>393 443</b>	<b>362 664</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures	11 142	10 431
Achats et Charges Externes autres	35 379	32 701
Impôts, Taxes et versements assimilés	27 915	24 094
<i>Sur Rémunérations</i>	25 963	22 139
<i>Autres</i>	1 952	1 955
Salaires et Traitements	223 165	192 713
Charges Sociales	82 766	61 036
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	8 462	8 437
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	21 181	1 504
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations	-	-
Charges de Gestion courante autres	262	255
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>410 272</b>	<b>331 171</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 16 829</b>	<b>31 494</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	-	-
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	-	-
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions	-	-
Intérêts et Charges assimilés	253	265
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>253</b>	<b>265</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>- 253</b>	<b>265</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>- 17 081</b>	<b>31 228</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	500	
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>500</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	147	500
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>147</b>	<b>500</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>353</b>	<b>500</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>- 16 728</b>	<b>30 728</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>393 943</b>	<b>362 664</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>410 671</b>	<b>331 936</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>- 16 728</b>	<b>30 728</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres		
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	28 508	25 709
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	531	0
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>29 039</b>	<b>25 710</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	1 839	2 026
Impôts, Taxes et versements assimilés	2 169	2 297
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	2 169	2 297
Salaires et Traitements	17 946	17 861
Charges Sociales	6 999	6 842
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	56	64
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges		61
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	19	18
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>29 027</b>	<b>29 170</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>12</b>	<b>3 461</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	2	2
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	-
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>9</b>	<b>3 463</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	9	
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>9</b>	-
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	-
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>0</b>	<b>3 463</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>29 039</b>	<b>25 710</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>29 039</b>	<b>29 173</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>0</b>	<b>3 463</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	-	-
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	-	-

UDAF ASLL	UDAF de 36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	194 336	188 650
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	5 028	969
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>199 364</b>	<b>189 619</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	29 677	27 592
Impôts, Taxes et versements assimilés	12 926	13 595
<i>Sur Rémunérations Autres</i>		
Salaires et Traitements	115 847	114 360
Charges Sociales	36 175	32 497
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	1 713	1 804
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	-	-
Report en fonds dédiés	-	-
Subventions versées aux Associations	-	-
Charges de Gestion courante autres	153	109
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>196 491</b>	<b>189 956</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>2 874</b>	<b>338</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	-	-
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	-	-
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions	-	-
Intérêts et Charges assimilés	28	30
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>28</b>	<b>30</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>30</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>2 845</b>	<b>367</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	6 182	419
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>6 182</b>	<b>419</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>419</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>3 337</b>	<b>786</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>199 364</b>	<b>189 619</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>202 701</b>	<b>190 405</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>3 337</b>	<b>786</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
<b>Point conseil Budget Action Logement</b>	<b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	30 310	40 450
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	50 562	54 396
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	4 818	325
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	-	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>85 690</b>	<b>95 171</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	6 237	8 824
Impôts, Taxes et versements assimilés	6 429	6 555
<i>Sur Rémunérations</i>	6 429	6 555
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	58 260	56 418
Charges Sociales	16 917	14 415
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	195	205
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	105	400
Report en fonds dédiés		3 654
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	77	47
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>88 220</b>	<b>90 517</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 2 529</b>	<b>4 654</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	-	-
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	-	-
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	2	2
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>2</b>	<b>2</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>2</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>- 2 532</b>	<b>4 652</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	2 278	
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>2 278</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 2 278</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>- 4 810</b>	<b>4 652</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>85 690</b>	<b>95 171</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>90 500</b>	<b>90 519</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>- 4 810</b>	<b>4 652</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b> Intermédiation Locative et Sociale	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE 31/12/2024

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	14 707	13 504
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financiers</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	72 591	41 393
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	918	770
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>88 216</b>	<b>55 667</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	19 612	18 829
Impôts, Taxes et versements assimilés	4 763	4 116
<i>Sur Rémunérations</i>	4 763	4 116
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	39 882	32 934
Charges Sociales	14 246	11 298
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	941	951
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	3 429	
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	58	26
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>82 930</b>	<b>68 155</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>5 286</b>	<b>12 488</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres	-	-
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges	-	-
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	21	22
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>21</b>	<b>22</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>22</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>5 265</b>	<b>12 510</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	2 655	944
Charges Except./Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>2 655</b>	<b>944</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>944</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>2 611</b>	<b>13 454</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>88 216</b>	<b>55 667</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>85 605</b>	<b>69 121</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>2 611</b>	<b>13 454</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b> <b>Contrat Engagement Jeune - Jeune en Rupture</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> <b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	48	0
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	275 713	
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	0	0
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>	0	0
Produits de Gestion courantes autres	-	-
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>275 761</b>	<b>0</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	49 109	
Impôts, Taxes et versements assimilés	4 992	
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	4 992	
Salaires et Traitements	54 690	
Charges Sociales	21 868	
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	4 418	
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	67	
Report en fonds dédiés	140 617	
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	0	0
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>275 761</b>	<b>0</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>0 -</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	-	-
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>0 -</b>	<b>0</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	-	-
Charges Except. /Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>0 -</b>	<b>0</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>275 761</b>	<b>0</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>275 761</b>	<b>0</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>0 -</b>	<b>0</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b>	
<b>Diagnostic Social et Financier</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	85 000	25 000
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	1 282	0
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>	0	0
Produits de Gestion courantes autres	0	-
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>86 282</b>	<b>25 000</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	1 697	469
Impôts, Taxes et versements assimilés	1 813	1 964
<i>Sur Rémunérations Autres</i>		
Salaires et Traitements	16 632	16 080
Charges Sociales	5 518	6 118
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	280	257
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	370	265
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	0	0
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>26 310</b>	<b>25 154</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>59 972</b>	<b>- 154</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	-	-
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>59 972</b>	<b>- 154</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	-	-
Charges Except./Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>59 972</b>	<b>- 154</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>86 282</b>	<b>25 000</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>26 310</b>	<b>25 154</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>59 972</b>	<b>- 154</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de <b>Domiciliation Postale</b>	36 - INDRE
<b>COMPTE DE RESULTAT (en liste)</b>	

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	27 589	24 156
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	48	0
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	-
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>27 637</b>	<b>24 156</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	2 772	2 983
Impôts, Taxes et versements assimilés	961	626
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	961	626
Salaires et Traitements	8 512	5 614
Charges Sociales	2 416	996
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	429	394
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	42	222
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	9	-
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>15 140</b>	<b>10 834</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>12 497</b>	<b>13 322</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	-	-
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>12 497</b>	<b>13 322</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	-	-
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	5	-
Charges Except./Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>5</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>12 492</b>	<b>13 322</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>27 637</b>	<b>24 156</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>15 145</b>	<b>10 834</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>12 492</b>	<b>13 322</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de <b>UDAF 36</b> Résidence d'accueil Pierre Loti	36 - INDRE
	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	119 510	126 449
Divers		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	142 350	142 350
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	11 672	7 965
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>273 532</b>	<b>276 764</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	145 962	141 713
Impôts, Taxes et versements assimilés	8 493	8 983
<i>Sur Rémunérations Autres</i>	8 493	8 983
Salaires et Traitements	86 744	84 147
Charges Sociales	29 004	26 670
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	2 152	627
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	375	257
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	91	117
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>272 821</b>	<b>262 516</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>712</b>	<b>14 249</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	18	19
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>18</b>	<b>19</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	<b>18</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>693</b>	<b>14 230</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	26	229
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>26</b>	<b>229</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	515	1 009
Charges Except. /Opérations en Capital	-	-
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions	-	-
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>515</b>	<b>1 009</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>780</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	-	<b>780</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>273 558</b>	<b>276 993</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>273 354</b>	<b>263 543</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>205</b>	<b>13 450</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

UDAF de <b>UDAF 36</b> Maison Relais Les Bernardines	36 - INDRE
	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> (en liste)

EXERCICE 31/12/2024

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	97 014	100 263
Divers		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	128 115	128 115
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	20 790	10 307
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>245 920</b>	<b>238 685</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	129 799	117 038
Impôts, Taxes et versements assimilés	8 076	11 166
<i>Sur Rémunérations</i>	<i>8 076</i>	<i>11 166</i>
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	70 907	82 691
Charges Sociales	23 323	26 517
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	918	1 639
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	7 264	722
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	93	84
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>240 380</b>	<b>239 856</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>5 540 -</b>	<b>1 171 -</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	16	17
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>16</b>	<b>17</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>16 -</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>5 524 -</b>	<b>1 188 -</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital	-	-
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	510	536
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>510</b>	<b>536</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>510 -</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>5 014 -</b>	<b>1 724 -</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>245 920</b>	<b>238 685</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>240 906</b>	<b>240 409</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>5 014 -</b>	<b>1 724 -</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF 36</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
<b>Résidence d'accueil Les Résolières</b>	<b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	93 896	90 985
Divers		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	129 115	128 115
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	10 823	8 856
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	-	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>233 833</b>	<b>227 956</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	109 257	100 255
Impôts, Taxes et versements assimilés	8 438	7 057
<i>Sur Rémunérations</i>	8 438	7 057
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	73 433	70 366
Charges Sociales	23 590	22 091
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	530	607
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	6 921	13 588
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	85	88
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>222 253</b>	<b>214 052</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>11 580</b>	<b>13 903</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	14	14
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	-
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>11 567</b>	<b>13 889</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	1 173	489
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>1 173</b>	<b>489</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	5 839	204
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>5 839</b>	<b>204</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>285</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>6 901</b>	<b>14 174</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>235 006</b>	<b>228 444</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>228 105</b>	<b>214 271</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>6 901</b>	<b>14 174</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

UDAF de <b>UDAF 36</b> <b>Maison Relais Max Hymans</b>	36 - INDRE
	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> <b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	82 397	70 322
Divers		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	128 115	128 115
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	4 028	7 000
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>214 541</b>	<b>205 437</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	113 759	98 715
Impôts, Taxes et versements assimilés	6 245	7 142
<i>Sur Rémunérations</i>	6 245	7 142
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	58 829	64 063
Charges Sociales	15 283	19 710
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	1 478	2 177
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	6 600	7 352
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	84	88
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>202 276</b>	<b>199 247</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>12 264</b>	<b>6 190</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés	14	14
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>14</b>	<b>14</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	-
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>12 251</b>	<b>6 176</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers	-	117
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	<b>117</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	80	734
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>80</b>	<b>734</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	-	<b>617</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>12 171</b>	<b>5 559</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>214 541</b>	<b>205 554</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>202 370</b>	<b>199 995</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>12 171</b>	<b>5 559</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>		
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>		

UDAF de	36 - INDRE
<b>UDAF</b> <b>AVDL - Accompagnement Vers</b> <b>et Dans le Logement</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b> <b>(en liste)</b>

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	8 605	3 144
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres	86 411	84 124
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges	813	983
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>95 829</b>	<b>88 250</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	14 982	12 926
Impôts, Taxes et versements assimilés	5 580	6 062
<i>Sur Rémunérations</i>	5 580	6 062
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	47 828	48 890
Charges Sociales	16 751	17 243
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations	977	977
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	4 909	573
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	60	63
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>91 087</b>	<b>86 735</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>4 742</b>	<b>1 515</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	-	-
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés		
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	-	-
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	-	-
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>4 742</b>	<b>1 515</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	-	-
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	1 882	24
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>1 882</b>	<b>24</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>-</b>	<b>24</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>2 861</b>	<b>1 492</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+II+V+Ressources)</b>	<b>95 829</b>	<b>88 250</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>92 968</b>	<b>86 759</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>2 861</b>	<b>1 492</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF de 36 - INDRE

**UDAF**  
**RSA - Gens du Voyage**

**COMPTE DE RESULTAT**  
**(en liste)**

EXERCICE **31/12/2024**

LIBELLES	2024	2023
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		
<u>Cotisations</u>		
Cotisations et adhésions		
<u>Ventes de biens et de services</u>		
Produits et Prestations de Services autres	29 719	22 944
Produits des activités annexes		
<u>Produits de tiers financeurs</u>		
Produits des Tutelles		
Fonds Spécial		
Subventions de Fonctionnement autres		
<u>Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges</u>		
Reprises sur Amortiss. Et Provs., Transferts de Charges		
<u>Utilisation des fonds dédiés</u>		
<u>Autres produits</u>		
Produits de Gestion courantes autres	0	0
<b>Total des Produits d'Exploitation (I)</b>	<b>29 719</b>	<b>22 944</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>		
Achats stockés, Approvisionnements autres		
Achats non stockés de matières et fournitures		
Achats et Charges Externes autres	1 455	2 595
Impôts, Taxes et versements assimilés	2 174	1 210
<i>Sur Rémunérations</i>	<i>2 174</i>	<i>1 210</i>
<i>Autres</i>		
Salaires et Traitements	18 451	9 458
Charges Sociales	8 625	3 092
Dotations aux Amortissements sur Immobilisations		
Dotations aux Provisions pour Risques et Charges	1 134	14
Report en fonds dédiés		
Subventions versées aux Associations		
Charges de Gestion courante autres	19	36
<b>Total des Charges d'Exploitation (II)</b>	<b>31 858</b>	<b>16 405</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>	<b>- 2 139</b>	<b>6 539</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>		
Produits des Valeurs Mobilières et Créances autres		
Intérêts et Produits assimilés autres		
Reprises sur Provisions et Transferts de Charges		
Produits nets s/Cessions Valeurs Mobilières Placement		
<b>Total des Produits Financiers (III)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES FINANCIERES</b>		
Dotations Financières aux Amortissements et Provisions		
Intérêts et Charges assimilés		
Charges nettes s/Cessions Valeurs Mobilières Placement	-	-
<b>Total des Charges Financières (IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT (I-II+III-IV)</b>	<b>- 2 139</b>	<b>6 539</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>		
Produits exceptionnels sur Opérations de Gestion et Divers		
Produits Exceptionnels sur Opérations en Capital		
Reprises Except. Sur Provisions, Transferts de Charges		
<b>Total des Produits Exceptionnels (V)</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
Charges Exceptionnelles/Opérations de Gestion et I.S.	311	
Charges Except./Opérations en Capital		
Dotations Except. Aux Amortissements et provisions		
<b>Total des Charges Exceptionnelles et I.S. (VI)</b>	<b>311</b>	<b>-</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)</b>	<b>- 311</b>	<b>-</b>
Impôts sur les sociétés		
<b>5 - RESULTAT INTERMEDIAIRE (3+4)</b>	<b>- 2 449</b>	<b>6 539</b>
+ Report ressources non utilisées des exerc. antérieurs	-	-
- Engagements à réaliser sur ressources affectées	-	-
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+Ressources)</b>	<b>29 719</b>	<b>22 944</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+Engagements)</b>	<b>32 168</b>	<b>16 405</b>
<b>6 - RESULTAT : EXCEDENT OU INSUFFISANCE</b>	<b>- 2 449</b>	<b>6 539</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>TOTAL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

UDAF 36  
modèle pour annexe de l'UDAF  
modèle pour annexe de l'ESMS

modèle fixé par le règlement CRC 03-1999 modifié

**TABLEAU CONSOLIDÉ DES IMMOBILISATIONS 2024**  
cadre 532-1 du règlement CRC 03-1999 modifié

**I. Cadre général**

SITUATIONS ET MOUVEMENTS	A	B	C	D
	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE
Immobilisations incorporelles	19 629,67	8 249,04		27 878,71
Immobilisations corporelles	1 801 184,97	94 050,99	700,92	1 894 535,04
Immobilisations financières	3 408,35	418,00	0,00	3 826,35
<b>TOTAL</b>	<b>1 824 222,99</b>	<b>102 718,03</b>	<b>700,92</b>	<b>1 926 240,10</b>

**II. Aménagements du cadre général**

Développement de la colonne B  
(augmentations)

	Ventilation des augmentations				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations
Immobilisations incorporelles			8 249,04		
Immobilisations corporelles			12 003,18	0,00	
Immobilisations en cours			0,00		
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	20 252,22	0,00	0

Développement de la colonne C  
(diminutions)

	Ventilation des diminutions				
	Virements		Entrées		
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Transferts	Mises hors service
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					700,92
Immobilisations en cours					
Immobilisations financières					
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	700,92

<b>4.3.1 Tableau des amortissements</b>		Amortissem ents cumulés au 31 décembre	Dotations de l'exercice	Diminutions résultant des sorties de l'exercice	Amortissem ents cumulés au 31 décembre n
		(1)	(2)	(3)	1) = (1) + (2) - (3)
<b>Amortissements des immobilisations incorporelles</b>					
2801	Frais d'établissement	0,00	0,00	0,00	0,00
2803	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00
2805	Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques et procédés, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
2806	Droit au bail	0,00	0,00	0,00	0,00
2808	Autres immobilisations incorporelles	19 629,67	2 066,02	0,00	21 695,69
<b>Amortissements des immobilisations corporelles</b>					
2811	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
2812	Agencements et aménagements des terrains, plantations à demeure	0,00	0,00	0,00	0,00
2813	Constructions sur sol propre	127 229,27	58 434,81	0,00	185 664,08
2814	Constructions sur sol d'autrui	11 460,23	0,00	0,00	11 460,23
2815	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00
	dont : Matériel de transport	0,00	3 673,04	0,00	3 673,04
	Matériel de bureau	135 686,59	7 475,63	0,00	143 162,22
	Matériel informatique				0,00
2818	Autres immobilisations corporelles	134 232,82	24 114,59	662,98	157 684,43
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>428 238,58</b>	<b>95 764,09</b>	<b>662,98</b>	<b>523 339,69</b>

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES  
A LA CLOTURE DE L'EXERCICE 2024 CONSOLIDÉ

532-4 du CRC 1999-03 modifié

Créances (a)	Montant brut	Liquidités de l'actif		Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an			Échéances		à plus 5 ans
						à moins 1 an	à plus 1 an	
Créances de l'actif immobilisé :				Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
Créances rattachées à des participations				- à 2 ans au maximum à l'origine				
Prêts (1)	650,00	800,00	50,00	- à plus de 2 ans à l'origine	302 635,34	17 593,21	35 203,46	249 838,67
Autres	3 826,35		3 826,35	Emprunts et dettes financières divers (2) (3)	30 590,57	30 590,57		
Créances de l'actif circulant :				Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 309,10	102 309,10		
Créances Clients et Comptes rattachés	13 353,66	13 353,66		Dettes fiscales et sociales	618 289,62	618 289,62		
Autres	425 515,71	425 515,71		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Charges constatées d'avance	3 268,35	3 268,35		Autres dettes (3)	21 555,59	21 555,59		
				Produits constatés d'avance	193 588,03	193 588,03		
<b>TOTAL</b>	<b>446 614,07</b>	<b>442 737,72</b>	<b>3 876,35</b>	<b>TOTAL</b>	<b>1 268 968,25</b>	<b>983 926,12</b>	<b>35 203,46</b>	<b>249 838,67</b>
(1) Prêts accordés en cours d'exercice.....				(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice.....	17 109,77			
Prêts récupérés en cours d'exercice.....				Emprunts remboursés en cours d'exercice.....				

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b\*) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

4.3.3 Tableau des provisions, des dépréciations, des fonds dédiés et des réserves de compensation

	Montant au 31 décembre n-1	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Montant au 31
	(1)	(2)	(3)	4) = (1) + (2) - (3)
<b>Réserves de compensation</b>				
10686 des déficits d'exploitation	693 966,73	0,00	0,00	693 966,73
10687 des charges d'amortissement	51 014,44	0,00	0,00	51 014,44
<b>Provisions réglementées</b>				
141 destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement	0,00	0,00	0,00	0,00
142 pour renouvellement des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
145 Amortissements dérogatoires	0,00	0,00	0,00	0,00
14861 réserves des plus values nettes d'actif immobilisé	307 434,55	0,00	0,00	307 434,55
14862 réserves des plus values nettes d'actif circulant	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour risques et charges</b>				
151 Provisions pour risques	91 405,00	189 757,00	12 705,00	268 457,00
157 Provisions pour charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
158 Autres provisions pour charges	344 635,43	7 569,70	3 875,83	348 329,30
<b>Dépréciations</b>				
29 Dépréciation des immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et encours	0,00	0,00	0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Fonds dédiés</b>				
194 sur subventions de fonctionnement	99 476,94	140 616,71	18 475,01	221 618,64
195 sur dons manuels affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
197 sur legs et donations affectés	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>1 587 933,09</b>	<b>337 943,41</b>	<b>35 055,84</b>	<b>1 890 820,66</b>

4.3.2 Tableau des emprunts en cours

Organisme prêteur	Date de souscription	Durée (années)	Taux %	Capital emprunté	Dette en fin d'exercice précédent		Remboursement du capital de l'année n	Montant des intérêts de l'année n
					Capital	Intérêt		
Caisse d'Épargne	01/05/2021	20,0	0,98	365 000,00	0,00	0,00	17 248,88	2 525,44
<b>TOTAL</b>				<b>365 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>17 248,88</b>	<b>2 525,44</b>

## Montant du fonds spécial 2024 versé aux associations et fédérations agréées actives

sur la base des adhérents au 31 décembre 2023 :

**18 304,55 €**

134 associations :

Nom de l'association	Nombre d'adhérents UDAF suivant le Code l'Action Sociale et des Familles	Montant
2M MERS SUR INDRE - MONTIPOURET	47	148,03 €
F.R. AIGURANDE	68	214,17 €
F.R. AMBRAULT	15	47,24 €
F.R. ARDENTES	60	188,97 €
F.R. ARGENTON SUR CREUSE - LE PECHEREAU - ST MARCEL	45	141,73 €
F.R. ARGY-SOUGE	40	125,98 €
F.R. ARTHON	10	31,50 €
F.R. AZAY LE FERRON	57	179,53 €
F.R. BAGNEUX	39	122,83 €
F.R. BAUDRES	24	75,59 €
F.R. BELABRE	59	185,82 €
F.R. BOUESSE	42	132,28 €
F.R. BOUGES LE CHATEAU	19	59,84 €
F.R. BRIANTES	40	125,98 €
F.R. BRION	33	103,94 €
F.R. BUXIERES D'AILLAC	11	34,65 €
F.R. CHABRIS	15	47,24 €
F.R. CHAILLAC	78	245,67 €
F.R. CHAMPENOISE \ (LA)	43	135,43 €
F.R. CHAPELLE ORTHEMALE \ (LA)	6	18,90 €
F.R. CHASSENEUIL	17	53,54 €
F.R. CHASSIGNOLLES	30	94,49 €
F.R. CHATILLON S/INDRE	21	66,14 €
F.R. CHATRE L'ANGLIN \ (LA)	29	91,34 €
F.R. CHATRE \ (LA)	23	72,44 €
F.R. CHEZELLES	4	12,60 €
F.R. CLERE DU BOIS	29	91,34 €
F.R. CLION	16	50,39 €
F.R. CLUIS	52	163,78 €
F.R. COINGS	40	125,98 €
F.R. CONDE	18	56,69 €
F.R. CREVANT	32	100,79 €
F.R. CROZON SUR VAUVRE	32	100,79 €
F.R. DES 2 PONTS	18	56,69 €
F.R. DIORS	65	204,72 €
F.R. ECUEILLE	42	132,28 €

F.R. ETRECHET	67	211,02 €
F.R. FAVEROLLES	45	141,73 €
F.R. FOUGEROLLES	19	59,84 €
F.R. GARGILESSSE	20	62,99 €
F.R. GEHEE	5	15,75 €
F.R. LEVROUX	60	188,97 €
F.R. LIGNAC-TILLY	40	125,98 €
F.R. LINGE-LUREUIL	26	81,89 €
F.R. LINIEZ	28	88,19 €
F.R. LOISIRS DU VAL DE CREUSE	77	242,52 €
F.R. LOURDOUEIX SAINT MICHEL	33	103,94 €
F.R. LUANT	75	236,22 €
F.R. LUCAY LE MALE	74	233,07 €
F.R. LUZERET	12	37,79 €
F.R. LYE-FONGUENAND	33	103,94 €
F.R. MAGNY \ (LE)	9	28,35 €
F.R. MAILLET	51	160,63 €
F.R. MALICORNAY	21	66,14 €
F.R. MARON	93	292,91 €
F.R. MARTIZAY	18	56,69 €
F.R. MAUVIERES/SAINT HILAIRE	30	94,49 €
F.R. MENETREOLS SOUS VATAN	10	31,50 €
F.R. MEOBECQ	19	59,84 €
F.R. MERIGNY-INGRANDES-SAUZELLES	31	97,64 €
F.R. MEUNET SUR VATAN	17	53,54 €
F.R. MEZIERES EN BRENNE	101	318,11 €
F.R. MIGNE	20	62,99 €
F.R. MONTCHEVRIER	33	103,94 €
F.R. MONTLEVICQ	10	31,50 €
F.R. MOSNAY	34	107,09 €
F.R. MOUHET	9	28,35 €
F.R. MOULINS SUR CEPHONS	32	100,79 €
F.R. MURS	12	37,79 €
F.R. NEUILLAY LES BOIS	16	50,39 €
F.R. NEUVY PAILLOUX	92	289,76 €
F.R. NEUVY ST SEPULCHRE	20	62,99 €
F.R. NIHERNE	50	157,48 €
F.R. OBTERRE	25	78,74 €
F.R. ORSENNES	69	217,32 €
F.R. PALLUAU	46	144,88 €
F.R. PARNAC	20	62,99 €
F.R. PAUDY	48	151,18 €

F.R. PAULNAY	28	88,19 €
F.R. PERASSAY	22	69,29 €
F.R. POINCONNET \ (LE\)	142	447,24 €
F.R. POMMIERS	43	135,43 €
F.R. POULAINES	52	163,78 €
F.R. POULIGNY SAINT MARTIN	22	69,29 €
F.R. POULIGNY SAINT PIERRE	13	40,94 €
F.R. PRISSAC	163	513,38 €
F.R. PRUNIERS	38	119,68 €
F.R. ROSNAY	9	28,35 €
F.R. ROUSSINES-SACIERGES	14	44,09 €
F.R. ROUVRES LES BOIS	42	132,28 €
F.R. SAINT AOUSTRILLE	5	15,75 €
F.R. SAINT AOUT	39	122,83 €
F.R. SAINT BENOIT DU SAULT	20	62,99 €
F.R. SAINT CHARTIER	33	103,94 €
F.R. SAINT DENIS DE JOUHET	33	103,94 €
F.R. SAINT GENOU	13	40,94 €
F.R. SAINT MAUR	190	598,42 €
F.R. SAINT PLANTAIRE	12	37,79 €
F.R. SAZERAY	22	69,29 €
F.R. SEGRY - CHOUDAY	81	255,12 €
F.R. TENDU	34	107,09 €
F.R. THENAY	8	25,20 €
F.R. THEVET SAINT JULIEN	7	22,05 €
F.R. TRANZAULT	29	91,34 €
F.R. VALENCAY	57	179,53 €
F.R. VARENNES SUR FOUZON	83	261,41 €
F.R. VATAN	74	233,07 €
F.R. VELLES	42	132,28 €
F.R. VERNEUIL SUR IGNERAIE	17	53,54 €
F.R. VEUIL	4	12,60 €
F.R. VICQ EXEMPLET	26	81,89 €
F.R. VICQ SUR NAHON	20	62,99 €
F.R. VIGOUX-CHAZELET-SAINT GILLES-CELON	83	261,41 €
F.R. VIJON	11	34,65 €
F.R. VILLERS LES ORMES	12	37,79 €
F.R. VOUILLON	25	78,74 €
A.D.A.P.E.I.	67	211,02 €
A.D.M.R. CHATEAUROUX AGGLO	7	22,05 €
A.D.M.R. DE ISSOUDUN CHAMPAGNE	5	15,75 €
A.D.M.R. DE LA BRENNÉ	4	12,60 €
A.D.M.R. DU BOISCHAUT SUD	5	15,75 €
A.D.M.R. DU PAYS D'ARGENTON	2	6,30 €

APF France Handicap	37	116,53 €
E.F.A.	8	25,20 €
F.F. BUZANCAIS	77	242,52 €
F.F. ISSOUDUN	21	66,14 €
FAVEC 36 (A.D.C.S)	7	22,05 €
PAS A PAS INDRE	8	25,20 €
U.N.A.F.A.M.	60	188,97 €

#### Fédérations \*

Fédérations regroupant plus de 2 associations et ayant plus de 100 adhérents	Nombre d'associations	Montant
Fédération Familles Rurales	122	1 837,38 €
Fédération Familles de France	2	1 837,38 €

\* Droit à ce reversement les fédérations ayant au moins 2 associations membres (critère d'une fédération pour celles à recrutement général) et si elles ont au moins 100 adhérents (critère spécifique pour le reversement)

Reliquat affecté au reversement du fonds spécial 2025 relatif aux associations dissoutes ou en situation de sommeil au 31 décembre 2024 (Notamment absence de listes d'adhérents fournis dans les délais légaux soient avant le 31 janvier 2025) :

- 119,64 €

Associations réactivées en 2024 ou nouvellement agréées ne pouvant pas bénéficier du versement du fonds spécial du fait de l'absence d'adhérents en 2023 :

- F.R. ÉGUZON
- F.R. FLÉRÉ LA RIVIÈRE
- F.R. SAINT SÉVÈRE
- F.R. VENDOEUVRES
- F.R. VILLEGOUIN



Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

## **LES ASSOCIATIONS MEMBRES**

Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial



**Familles Rurales,  
Fédération Départementale de l'Indre**

148 avenue Marcel Lemoine  
36003 CHÂTEAUROUX  
☎ 02 54 08 71 71  
fd.indre@famillesrurales.org  
Facebook : Familles Rurales Indre  
www.famillesrurales.org/indre

136 associations locales  
1337 bénévoles  
5482 familles adhérentes  
3084 personnes aidées à leur domicile  
539 majeurs protégés accompagnés en 2024  
251700 heures d'accueil d'enfants dans les différentes structures du département  
2546 enfants accueillis  
573 participants à une action dans le cadre du programme Prév'Actions  
1602 personnes accompagnées par la Rur@linette  
2851 personnes accompagnées dans l'utilisation des outils numériques  
Une trentaine de personnes aidées par le service d'aide aux consommateurs sur 2024 avant la fin du service  
123 personnes inscrites au service de transport solidaire

La Fédération Départementale a pour objet de constituer, d'animer et de développer le réseau des associations Familles rurales, de conforter et d'accompagner ces associations dans les actions qu'elles conduisent avec et pour les familles, de coordonner l'action du Mouvement et de le représenter à l'échelle du département.

### LES VALEURS DE FAMILLES RURALES

- ▶ Entraide & solidarité
- ▶ Initiative & responsabilité
- ▶ Participation & citoyenneté
- ▶ Convivialité & échanges

### LE PROJET DE FAMILLES RURALES

- ▶ Proposer des réponses aux besoins des familles
- ▶ Développer l'entraide de proximité
- ▶ Informer les familles et faire entendre leur voix
- ▶ Dynamiser les territoires ruraux et périurbains

### NOS DOMAINES D'ACTIONS

- ▶ **Petite Enfance** — Accueillir les tout-petits  
Haltes garderies, multi-accueils, relais assistantes maternelles...
- ▶ **Enfance** — Bien grandir  
Accueils de loisirs, accueils périscolaires, mercredis loisirs, séjours de vacances...
- ▶ **Jeunesse** — Encourager les initiatives  
Groupes de jeunes, comité départemental...
- ▶ **Éducation & Prévention** — Accompagner les familles
  - Parentalité : soirées thématiques d'échanges et d'information, ateliers...
  - Santé, prévention : lutte contre l'insécurité routière, actions sécurité domestiques, réunions d'information santé (le sommeil, les maladies cardio-vasculaires, les allergies...), ateliers mémoire, développement durable, actions sur la nutrition (adultes et enfants) ...

- Accès au numérique : conseillers numériques, accueil labellisé Espace France Services itinérant
- Aide à la mobilité : services de mobilité solidaire
- ▶ **Seniors** — Répondre aux besoins des aînés
- Aide à domicile des personnes âgées et/ou handicapées dans les gestes de la vie quotidienne (lever, coucher, aide à la toilette, aide au repas, portage de repas...)
- Service à la Personne (ménage et repassage, jardinage...)

#### ▶ **Consommation** — Faciliter le quotidien des familles

Actions d'information et de prévention, représentation et défense des intérêts des consommateurs, observatoire des prix, permanences d'aide aux consommateurs, résolution des litiges...

#### ▶ **Entraide & solidarité** — Vivre ensemble

Assurer une gestion des mesures de protection de qualité; soutenir et renforcer l'accompagnement social des majeurs protégés (curatelle simple, curatelle renforcée, tutelle, sauvegarde de justice)

#### ▶ **Formation** — Développer les compétences

Familles Rurales porte une attention toute particulière à la formation :

- des bénévoles : développement personnel, accès aux responsabilités
- des salariés, leur offrant la possibilité de progresser, développer de nouvelles compétences, accéder à plus de performance, anticiper les évolutions des métiers...

#### ▶ **Représentation** — Porter la voix des familles

Familles Rurales assure des représentations dans près de 70 instances départementales, et ce dans différents domaines : logement, handicap, santé, vieillesse, sécurité routière, services publics, territoire, consommation, formation, insertion...

Nos représentants y siègent en tant que représentants des usagers ou représentants des gestionnaires d'établissements sociaux et médico-sociaux.

### DES COMMISSIONS POUR RÉPONDRE AUX OBJECTIFS

Les Commissions sont composées d'administrateurs et de responsables bénévoles locaux engagés.

Ces espaces de réflexion ont pour vocation de travailler à partir de dossiers préparés par l'équipe salariée en liaison avec un-e administrateur-trice référente :

Les commissions sont les suivantes : « Personnel », « Vie Associative », « Maintien à Domicile », « Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs », « Communication », « Petite Enfance-Enfance », « Prévention-Éducation », « Comité Jeunes Départemental », « Qualité de Vie au Travail », « Prévention des Risques Psycho-Sociaux »

**À savoir : Depuis 2023, la Fédération Familles Rurales est labellisée « Guid'Asso ». Dans ce cadre, elle peut également apporter un accompagnement aux associations hors réseau Familles rurales.**

## FÉDÉRATION FAMILLES DE FRANCE

5 rue du Gatinais  
36100 ISSOUDUN

☎ 06 32 97 73 70 / famdefrancefedde36@aol.fr

La « Fédération Nationale de familles de France » appelée Familles de France est une association fondée en 1921. Elle est reconnue d'utilité publique par Décret le 14 mai 1935.

Elle regroupe depuis le 27 juin 1947 les associations affiliées à la plus grande famille et à la confédération générale des familles.

Elle a pour objectif de défendre les intérêts matériels et éthiques des familles.

Familles de France est le seul mouvement familial libre de tout lien politique, confessionnel, syndical, idéologique ou géographique. Il est organisé en plus de 400 Associations selon le modèle de l'association 1901.

Ces associations sont regroupées en Fédérations Départementales Familles de France sur tout le territoire.

Familles de France est représentée au niveau national par une Fédération Nationale constituée d'un conseil d'administration de 30 membres répartis sur le territoire, élus chacun pour 4 ans par l'assemblée générale des fédérations départementales.

Le président du conseil d'administration est élu pour 2 mandats renouvelables 5 fois.

### « FAMILLES DE FRANCE » EST AGRÉÉE

- Établissement d'utilité publique (Décret du 14 Mai 1935 — JORF du 2 Juin 1935)
- Organisation Nationale de Consommateurs (Arrêté du 12 septembre 1975) renouvelée par arrêté public JO du 24 septembre 2015.
- Association Nationale d'éducation populaire (Arrêté du 15 juillet 1982)
- Association complémentaire de l'enseignement public, d'éducation nationale (Arrêté du 10 juin 2010 — BO du 8 juillet 2010)
- Association Nationale en tant qu'organisme de formation (délivré le 19 juillet 1981)
- Association représentant les usagers dans les instances hospitalières ou de santé publique (délivré le 30 novembre 2016 pour 5 ans — Journal Officiel du 7 décembre 2016)

### AGRÉMENT « ORGANISME DE CONSOMMATEURS »

Familles de France organisation nationale de consommateurs assure la défense des consommateurs grâce au soutien de ses adhérents ou de sympathisants à certaines actions.

### AGRÉMENT ÉDUCATION NATIONALE

Le Bulletin Officiel du ministère de l'Éducation Nationale n° 7 du 17 Février 2005 a publié l'agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public pour Familles de France. Cet agrément est pour une durée de 5 ans, renouvelable.

Familles de France nationale est affiliée à l'UNAF [union nationale des associations familiales] :

- 6 représentants siègent au conseil d'administration de l'UNAF
  - ✓ 2 représentent le mouvement
  - ✓ 4 sont élus par les UDAF [union départementale des associations familiales]

Familles de France est membre du haut conseil de la famille, de l'enfance, de l'âge.

Familles de France préside la conférence des mouvements [septembre 2016]

Familles de France est membre du CESE

Familles de France est présente dans le département de l'Indre. Elle regroupe actuellement 2 associations, une se trouve à Buzançais et une autre à Issoudun :

### ELLES ORGANISENT

- Des bourses aux vêtements, puériculture, jeux de plein air, de jouets, cadeaux, livres, DVD, CD... Plusieurs fois dans l'année
- Des rencontres festives : Loto, voyages, après-midi crêpes, les mercredis pour les enfants, sorties, spectacles...
- Des animations locales

### ELLES PARTICIPENT

- Aux Conseils d'administration de :
  - ✓ L'UDAF
  - ✓ De l'OPAC
  - ✓ De bailleurs sociaux
  - ✓ De centres hospitaliers
- Aux réunions :
  - ✓ Des conseils de vie sociale
  - ✓ Des conseils des usagers

Un service « consommateurs » est également mis en place. Il fonctionne sur rendez-vous toute l'année.

## Association Départementale des Parents et Amis de Personnes Handicapées Mentales de l'Indre

2 bis avenue de la Forêt — 36250 SAINT MAUR  
 ☎ 02 54 22 99 33/accueil@adapei36.fr  
 www.adapei36.fr  
 http://www.facebook.com/adapei36

L'Adapei 36 est une association créée en 1958 par des parents souhaitant organiser une réponse volontaire aux Besoins de leurs enfants handicapés mentaux dans le département de l'Indre. Elle regroupe des parents et amis de personnes handicapées mentales.

Sa démarche repose sur un projet politique associatif qui défend les valeurs de Respect et de Citoyenneté pour tous, et se décline sous trois formes d'actions complémentaires :

- Action de solidarité avec les familles, en tant que lieu d'accueil et d'entraide
- Action de représentation politique et de travail en réseau, pour défendre les intérêts des personnes handicapées mentales et de leurs familles
- Action de gestion d'établissements et services pour l'accompagnement de personnes handicapées

L'Adapei 36 accompagne 500 personnes en situation de handicap de l'enfance à la fin de vie (87 enfants, 413 adultes) grâce à ses 270 salariés et ses adhérents.

Les 13 établissements et services sont organisés en 3 secteurs d'activité :

- Le **secteur Enfance – Adolescence** regroupe quatre services pour enfants, adolescents et jeunes adultes en situation de handicap. Des accompagnements personnalisés et adaptés leur sont proposés selon leurs besoins, leurs capacités et leur handicap (déficience intellectuelle, troubles du spectre autistique, polyhandicap)
- Le **secteur travail** regroupe trois structures pour adultes en situation de handicap de plus de 20 ans, porteurs de déficiences intellectuelles légères à moyennes, qui ne peuvent momentanément ou durablement s'intégrer dans une vie professionnelle en milieu ordinaire

- Le **secteur habitat – vie sociale** regroupe cinq établissements et services pour adultes en situation de handicap, dédiés au logement, à la vie sociale et à la santé. Assurant une continuité d'activité et de service tout au long de l'année, il propose différents types d'accompagnement selon les besoins de la personne.

Depuis 2005, l'association peut s'appuyer sur un **siège social**. Il assure les fonctions supports et missions transversales d'administration, de contrôle et/ou de conseil, dans différents domaines : Comptabilité, gestion administrative, gestion des paies, ressources humaines, démarche qualité, système d'information, communication, développement de projets. Il gère également la **cuisine centrale**, en charge de l'élaboration des repas de l'ensemble des personnes accompagnées par l'Adapei 36.

## ENFANCE ET FAMILLE D'ADOPTION DE L'INDRE

Conseil du bénévolat  
 1 rue Jean Jaurès 36130 DÉOLS  
 efa36@neuf.fr

### EFA 36 : Enfance et Familles d'Adoption de l'Indre

Cette association a été créée en 1981 et membre d'une fédération de plus de 90 associations départementales

#### Les contacts

- Mme Isabelle GIROU  
 ☎ 02 18 02 41 43
- M. Jean-Michel FIDANZI  
 ☎ 02 54 35 64 63

#### Les missions générales

- Informer les candidats à l'adoption
- Mettre en relation des candidats à l'adoption avec des personnes ayant déjà adopté
- Siéger au Conseil de Famille
- Organiser des lieux de rencontre et de débats autour de l'adoption
- Échanger des expériences avec d'autres associations départementales
- Interface avec la fédération EFA pour toute question relative à l'adoption

## UNAFAM Indre

148 avenue Marcel Lemoine  
36000 CHATEAUXROUX

☎ 02 54 27 68 19  
36@unafam.org www.unafam.org

### Missions de l'Unafam

L'Unafam accueille, écoute, accompagne, forme et représente les familles et l'entourage de personnes souffrant de troubles psychiques sévères. Association nationale reconnue d'utilité publique et organisée en délégations départementales, elle est animée par des bénévoles.

La délégation **Unafam-Indre**, avec l'appui des équipes régionale et nationale de l'Unafam, met en œuvre dans le département ces missions d'accueil, d'accompagnement et de représentation des familles dont un proche souffre de troubles psychiques sévères.

### Organisation et animation de la délégation Unafam Indre

#### Délégation départementale de l'Indre

Depuis début 2015, une équipe transitoire de coordination de la délégation de l'Indre anime la délégation. Les réunions des adhérents se font une fois par trimestre.

#### Représentation des familles et des usagers

L'UNAFAM Indre siège dans plusieurs instances :

**MDPH** : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH).

**Commission Départementale des Hospitalisations Psychiatriques** (CDHP).

**Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la prise en charge** (CRUQPC) à la Clinique du Haut-Cluzeau.

**Conseil de surveillance** des hôpitaux de Buzançais, Levroux, Le Blanc et Valençay.

#### Sur le plan de la région Centre-Val de Loire,

L'Unafam-Indre participe aux réunions des 6 délégations départementales de la région Centre Val de Loire, organisées pour coordonner les actions et la représentation des familles auprès de l'Agence Régionale de Santé et des autres partenaires régionaux, ou pour d'autres aspects de la délégation (MDPH, urgences médicales...).

#### Au plan national

Des réunions nationales des délégués départementaux ont également lieu.

#### Accueil des familles :

L'accueil des familles est l'action prioritaire de la délégation Unafam Indre. Cet accueil se passe en 2 temps, l'accueil téléphonique et l'entretien personnalisé :

**La permanence téléphonique (02 54 27 68 19)** est assurée par des bénévoles : lors du 1<sup>er</sup> contact par téléphone, un entretien personnalisé est proposé pour mieux se connaître, apprécier la situation dans laquelle elle se trouve et donner les informations adéquates.

**L'entretien personnalisé** a lieu lors de la permanence périodique, au bureau de la délégation, ou à un moment et/ou lieu choisis en commun. Les entretiens sont assurés par des bénévoles spécialement formés à l'accueil des familles. La **confidentialité** est une exigence impérative dans toutes les actions de l'Unafam.

#### Permanence périodique :

Une permanence a lieu sur rendez-vous téléphonique, à Châteauroux, 148 avenue Marcel Lemoine. Il est souhaitable de prévenir préalablement de votre passage lors de la permanence.

#### Formation des familles

Des ateliers d'entraide « **Prospect-Famille** », d'une durée de 3 jours, sont organisés dans la région Centre.

*Ces formations sont gratuites et ouvertes à toute famille concernée par la maladie psychique d'un proche.*

#### Groupe de parole

Un groupe de parole se réunit une fois par mois, animé par une psychologue clinicienne.

#### Formation des bénévoles

Des formations sont organisées pour les bénévoles au niveau national et régional (accueil, connaissance des maladies, connaissance des structures de soins et d'accompagnement social, animation des délégations...).

#### Information des familles

Chaque année en mars, les Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) sont le point fort de l'information du public sur la santé mentale.

#### Sensibilisation des professionnels

L'UNAFAM-36 prépare, dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS) de Châteauroux, une journée pour les personnes en contact avec le public (gardiens d'immeubles, travailleurs sociaux, pompiers, policiers...) sur les spécificités des maladies psychiques et des situations difficiles qu'elles peuvent rencontrer.

## AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

Fédération ADMR de l'Indre  
 6 avenue du Général Ruby  
 36000 CHATEAUROUX  
 ☎ 02 54 07 78 89  
 secretariat@fed36.admr.org

L'ADMR : Réseau national présent dans l'Indre depuis 1953



1<sup>er</sup> réseau associatif français de service à la personne l'ADMR est active sur l'ensemble du département grâce à ses 7 sept associations locales et sa fédération départementale.

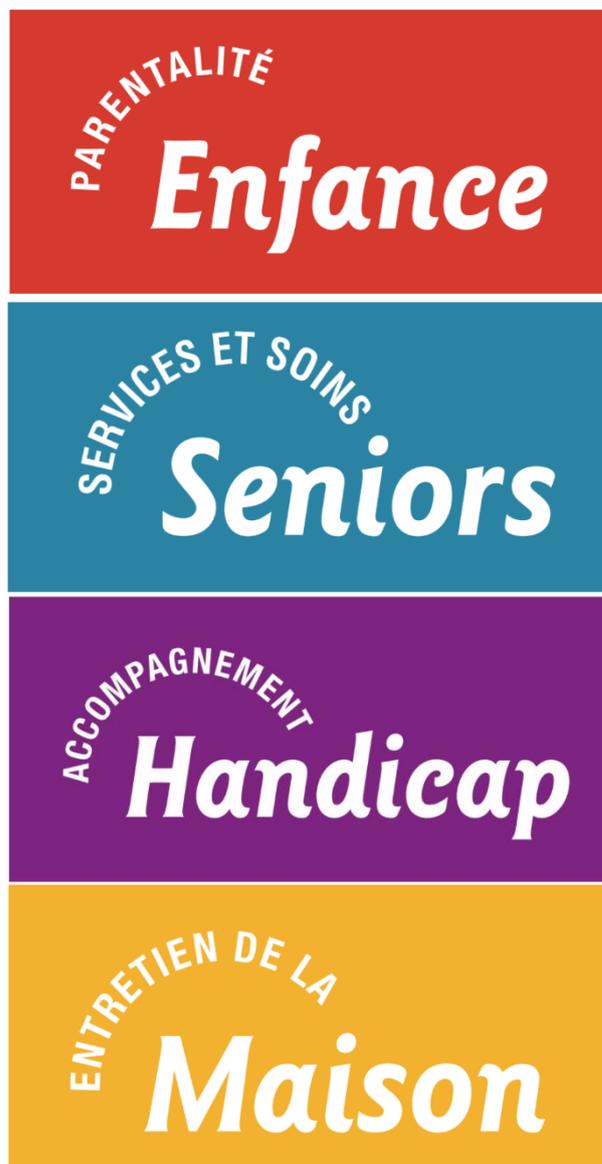


Depuis plus de 70 ans, au quotidien en relation avec les partenaires et acteurs locaux, ses bénévoles et ses salariés sont très engagés auprès des populations locales pour créer, animer et mettre en œuvre les services à domicile qui répondent aux besoins des familles à tout âge de la vie. L'ADMR apporte ainsi conseil et écoute pour une solution adaptée.

### L'ADMR de l'Indre : une activité diversifiée

L'ADMR de l'Indre intervient sur l'ensemble du département et pour tout le monde.

Chaque personne ayant des besoins spécifiques, l'ADMR propose différents pôles de services :



Le coût de ces services proposés peut être pris en charge par les pouvoirs publics et les organismes sociaux.

De plus, nos services ouvrent droit à une réduction ou crédit d'impôts sur le revenu, égal à 50 % des sommes versées, selon les dispositions de la loi de finances en vigueur.

Demandez conseil à l'association.

## PAS A PAS INDRE

Route de Velles 36000 CHATEAUROUX  
pasapasindre99@gmail.com

<https://www.facebook.com/PAS-A-PAS-INDRE-1607622722702331/>

### Notre objectif

Sensibiliser le développement, la promotion et l'information au niveau départemental de la méthode comportementale éducative ABA (Analysis Behavior Applied) en faveur des familles.

### Notre contact

- Mme Fabienne CHENNEVIÈRE-VEDRENNE  
☎ 06.98.45.78.42

L'association Pas à Pas Indre favorise le développement des prises en charge comportementales précoces, encadre une cellule d'écoute et de guidance parentale au sein de ses locaux, route de Velles, à Châteauroux. L'objectif de cette cellule est de permettre à des parents d'enfants atteints d'autisme ou d'autres troubles du développement ou à des intervenants confrontés à ces troubles, d'obtenir des guidances et propositions de solutions.

Des entretiens sont réalisés avec un psychologue spécialisé. Différents objectifs pourront être ciblés pour mettre en place des programmes d'apprentissages dans différents milieux de vie (domicile, école, crèche, centre de loisirs...)

## ASSOCIATION DES CONJOINTS SURVIVANTS ET PARENTS D'ORPHELIN DE L'INDRE

7bis rue des Ingrains  
36000 CHATEAUROUX

### FAVEC 36 : Face Au Veuvage Ensemble Continuons

La Fédération nationale d'association de conjoints survivants, apolitique et non confessionnelle, a été créée en 1949 et reconnue d'utilité publique en 1956.

L'adhésion à la FAVEC permet :

- D'avoir des informations concernant ses droits,
- D'être informé des évolutions de la législation,
- D'être renseigné sur l'évolution du mouvement,
- De trouver de l'aide et du soutien
- D'être représenté et défendu auprès des décideurs ou des pouvoirs publics.

L'adhésion à la FAVEC, c'est aussi un geste de solidarité. Il est important de se regrouper lors de moments difficiles, il ne faut pas s'isoler.

### Notre contact

- Mme Marie-Hélène ROMÉ  
☎ 06 72 10 50 86

### Nos missions générales

La FAVEC réalise les missions suivantes :

- Accueillir
- Écouter
- Informer
- Accompagner
- Défendre les droits des veuves, des veufs, des orphelins.

Elle propose aux veuves, aux veufs et aux orphelins un point d'accueil et d'information sur le deuil et ses conséquences.

De plus, elle assure la représentation de ses adhérents auprès des pouvoirs publics et des élus.

Elle siège également à l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Indre [UDAF] en qualité de membre actif.

### Nos objectifs

La FAVEC ne cesse de se battre pour l'amélioration de la situation des veufs, veuves et des orphelins.

Depuis 1949, elle a obtenu par exemple :

- Versements des allocations familiales au conjoint survivant
- Pension de réversion des caisses complémentaires
- Autorité parentale
- Allocation de soutien familial
- Pension de réversion à 55 ans
- Allocation de parent isolé
- Assurance veuvage
- Assurance veuvage des salariés agricoles
- Assurance veuvage des non — salariés agricoles
- Couverture maladie à vie pour les mères de 3 enfants et plus
- Cumul possible de l'allocation veuvage et de revenus professionnels
- Amélioration de la place du conjoint survivant dans l'ordre successoral
- Pension de réversion : modification des conditions d'attribution
- ...

Cette liste retrace seulement une petite partie de l'histoire de l'action de la FAVEC. Elle est, bien évidemment, non exhaustive, car des exemples d'intervention pour les intérêts de ses adhérents peuvent être énoncés pour chacune des années jusqu'à aujourd'hui.

### Nos animations annuelles

- Réalisation de repas
- Organisation de rencontres
- Participations à des manifestations locales diverses

## DÉLÉGATION DE L'INDRE DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE

### ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE Délégation de l'Indre

2/3 Place de Champagne  
36000 CHATEAUROUX

☎02 54 34 13 45  
dd.36@apf.asso.fr dd36.blog.apf.asso.fr

L'Association des Paralysés de France, créée en 1933 et reconnue publique, est un mouvement national de défense et de représentation des personnes avec un handicap moteur avec ou sans trouble associé et de leur famille.

Elle rassemble 25000 adhérents, 25000 bénévoles et 13000 salariés.

Elle milite activement au niveau national et dans tous les départements pour permettre aux personnes en situation de handicap d'accéder à une égalité de droits et au plein exercice de leur citoyenneté.

Parallèlement, elle gère des services et des établissements médico-sociaux ainsi que des entreprises adaptées.

La Délégation APF de l'Indre existe depuis 1954. Elle est animée aujourd'hui par une équipe composée de deux salariées et d'une trentaine de bénévoles. Elle rassemble 200 adhérents domiciliés sur l'ensemble du département.

### Ses missions sont diverses

- Elle met en œuvre des actions de revendication individuelles ou collectives
- Elle organise des actions de défense des droits et de représentations des personnes en situation de handicap
- Elle développe des actions de sensibilisation au handicap dans les écoles primaires, collèges, lycées, centre de loisirs, auprès de professionnels...
- Elle apporte un soutien et accompagne les personnes en situation de handicap et leur famille dans leurs démarches (formalités administratives, adaptation du logement, recherche de financements...)
- Elle organise des sorties sportives, culturelles, de découverte du patrimoine local, ainsi que des séjours adaptés
- Elle impulse et/ou s'associe aux actions favorisant l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Elle organise des actions visant à récolter des fonds pour soutenir ses actions (vente de produits

dérivés, organisation de concerts et de manifestations diverses...)

L'équipe de la Délégation vous accueille du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. Possibilité d'accueil sur rendez-vous après 17 h ainsi que les autres jours.

### DELTA-REVIE INDRE

<http://www.delta-revie.fr>

#### Service adhérents

19 rue Saint-Michel 36340 CLUIS - ☎02 54 06 95 47  
deltarevie.argenton@orange.fr

#### Service administratif

1 rue Jean Giraudoux 36300 LE BLANC - ☎02 54 37 19 00  
delta.revie@orange.fr

L'association Delta-Revie Indre a pour but de faciliter le maintien à domicile et de favoriser les relations sociales des personnes, handicapées ou fragiles.

Elle gère ou cogère avec d'autres organismes à caractère social, un ou plusieurs systèmes d'écoute permanente destinés à assurer jour et nuit, en cas de besoin, l'alerte des secours pour chaque bénéficiaire et les interventions nécessaires à sa sécurité.

Pour ce faire, elle prend toutes les mesures nécessaires destinées à briser la solitude et à maintenir les liens sociaux de ses bénéficiaires en assurant une sécurité permanente.

Elle peut également les représenter auprès des pouvoirs publics.

Elle n'a aucun but politique, syndical ou confessionnel et s'interdit toute manifestation présentant un caractère de ce type.

### Nos principaux services

- Assistance et sécurité par télé-alerte
- Installation et maintenance d'appareils de téléalarme
- Boîte à clé à code
- Appel de convivialité périodique à tous nos adhérents
- Prise de nouvelle lors de situations problématiques (hospitalisation, moral en baisse, décès d'un proche...)
- Mise en relation avec les services sociaux, médicaux ou paramédicaux
- Mise en place d'une convention avec une collectivité locale pour appel de convivialité, plans « canicule » et « grand froid »

## AFD

### Aides aux Familles à Domicile

5 bis avenue Bernard Louvet  
36000 CHATEAUROUX

☎ 02 54 34 14 10

contact@afd36.fr <http://www.afd36.fr>

#### AFD — Aide aux Familles à Domicile

- Une association locale à but non lucratif créée en 1937 à Châteauroux
- Dirigée par un Conseil d'Administration et employant une cinquantaine de salariés
- Adhérente au premier réseau de France de services à domicile : l'U.N.A. (Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services au Domicile)
- Agréée « Services à la personne »
- Conventioneer par la CAF de l'Indre (dans la cadre de sa politique d'action sociale ou des prestations PAJE)
- Conventioneer par les régimes de retraite (CARSAT et régimes spéciaux) et les mutuelles « santé »
- Agréée par le Département de l'Indre dans le cadre des principales missions de la DPDS (telles que l'ASE, la PMI, l'APA, l'ACTP, la PCH...)
- Intervenant tous les ans auprès de 500 usagers du département de l'Indre.

#### Nos missions et nos services

L'association a pour missions d'(e) :

- Accueillir, écouter, informer et conseiller la personne aidée et sa famille,
- Respecter ou restaurer un niveau d'autonomie de la personne sans jamais se substituer à elle ou à sa famille,
- Favoriser les liens de la personne ou de la famille avec l'extérieur afin d'éviter l'isolement,
- Faire une évaluation régulière des besoins des personnes aidées en mettant à disposition des personnels compétents et disponibles,
- Favoriser l'accès à la formation continue des salariés.

Afin de répondre à ses missions, l'association dispose de trois services à la personne et d'un Point Conseil de Téléassistance :

##### ► Un service de Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale (TISF)

Le (ou la) T.I.S.F. est un(e) professionnel (le) qualifié(e) et diplômé(e), qui intervient essentiellement auprès de familles avec enfants à charge ou placés en famille d'accueil. Lorsque l'un des parents traverse une période

difficile liée à un événement de la vie (grossesse pathologique, naissance, déménagement, reprise d'emploi, hospitalisation, maladie, décès...) ou encore lorsqu'il rencontre des difficultés dans l'organisation du quotidien et dans la prise en charge de ses enfants, le (ou la) T.I.S.F. peut alors soutenir toute la famille.

##### ► Un service d'Aide à Domicile (AD)

L'Aide à Domicile a pour fonction d'aider l'utilisateur en favorisant son maintien à domicile (soutien ménager, repassage, aide aux courses et aux repas, aide dans les actes essentiels de la vie, accompagnement dans les activités extérieures). L'Aide à Domicile peut intervenir auprès de familles fragilisées, de personnes âgées ou handicapées.

##### ► Un service d'Emplois Familiaux (EF)

L'intervenant doit ici assurer un service à domicile en apportant un soutien dans les tâches ménagères et familiales (soutien ménager, repassage, repas, garde d'enfants). Le (ou la) salarié(e) intervient essentiellement auprès de personnes en activité.

Dans ce service, l'intervenant peut être employé dans le cadre d'un contrat prestataire ou d'un contrat mandataire :

- En service prestataire, l'intervenant est salarié de l'association,
- En service mandataire, c'est le particulier qui emploie directement le salarié et l'association se charge uniquement des démarches administratives (l'établissement des bulletins de salaire, la gestion des absences...)

##### ► Un point-conseil de Téléassistance

L'association est point conseil pour un système de téléassistance développé par sa fédération nationale « UNA ». La téléassistance est un système qui se déclenche à distance à l'aide d'un pendentif ou d'un bracelet que l'utilisateur porte en permanence sur lui. À tout moment, 24 h/24 et 7J/7, il peut déclencher d'une simple pression un appel et dialoguer avec une équipe médicale par l'interphone puissant du transmetteur. Selon les cas, l'équipe médicale peut contacter les services de secours.

#### Nos secteurs d'intervention

L'association AFD intervient principalement sur Châteauroux et son agglomération, mais aussi sur Issoudun, Vatan, Levroux, Argenton sur Creuse, La Châtre, Sainte-Sévère...

**FADIAM  
« Le Chat Botté »**

34 Espace Mendès France  
36000 CHATEAUROUX

☎ 02 54 21 42 32

**FADIAM « Le Chat Botté »  
Fédération des Familles d'Accueil, Familles de l'Indre  
et des Assistantes Maternelles**

La fédération est composée de membres de chaque association existante dans le département. À ce jour, il existe 2 associations : Issoudun et Pays de Bazelle.

**Nos missions générales**

- Regrouper les assistant(e)s maternel (le) s, les informer sur leurs droits et leurs devoirs, les décrets

- Informer de la création de nouvelles associations dans le département
- Informer les parents sur les démarches administratives
- Améliorer la qualité de l'accueil de l'enfant chez l'assistant(e) maternel (le)
- Défendre, promouvoir, valoriser le métier d'assistant(e) maternel (le)
- Proposer le prêt gratuit de matériel de puériculture, de jeux d'éveil et jeux d'éveil extérieur

**Publication**

La fédération participe activement à l'élaboration du «journal-infos» deux ou trois fois par an, afin de maintenir tous les adhérents au courant des informations nécessaires pour l'exercice de leur profession.



Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

# ANNEXE

Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial



## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 14 JUIN 2024

L'assemblée générale ordinaire de l'Udaf de l'Indre s'est tenue le 14 juin 2024 à 14h35, à son siège social, 7bis rue des Ingrains à Châteauroux en présentiel.

### 30 associations présentes

F.R. ARGY-SOUGE  
 F.R. BRION  
 F.R. CHAILLAC  
 F.R. COINGS  
 F.R. ETRECHET  
 F.R. FAVEROLLES  
 F.R. GEHEE  
 F.R. LINGE-LUREUIL  
 F.R. LOISIRS DU VAL DE CREUSE  
 F.R. LUANT  
 F.R. LUCAY LE MALE  
 F.R. MARON  
 F.R. MEOBECQ  
 F.R. MEUNET SUR VATAN  
 F.R. MEZIERES EN BRENNE  
 F.R. MONTCHEVRIER  
 F.R. NEUVY PAILLOUX  
 F.R. ORSENNES  
 F.R. PRISSAC  
 F.R. PRUNIER  
 F.R. SAINT AOUT  
 F.R. SEGRY - CHOUDAY  
 F.R. TENDU  
 F.R. VATAN  
 F.R. VELLES  
 F.R. VERNEUIL SUR IGNERAIE  
 F.F. BUZANCAIS  
 F.F. ISSOUDUN  
 A.D.A.P.E.I.  
 PAS A PAS INDRE

### 26 associations représentées

F.R. ARDENTES  
 F.R. ARGENTON SUR CREUSE - LE PECHEREAU  
 ST MARCEL  
 F.R. BAUDRES  
 F.R. CHAPELLE ORTHEMALE ((LA))  
 F.R. CHASSENEUIL  
 F.R. CLUIS  
 F.R. DIORS  
 F.R. GARGILESSÉ  
 F.R. LEVROUX  
 F.R. LUZERET  
 F.R. MIGNE  
 F.R. MOSNAY  
 F.R. MURS  
 F.R. NEUILLAY LES BOIS  
 F.R. NEUVY ST SEPULCHRE

F.R. NIHERNE  
 F.R. PAUDY  
 F.R. PAULNAY  
 F.R. POINCONNET ((LE))  
 F.R. POULAINES  
 F.R. POULIGNY SAINT MARTIN  
 F.R. SAINT MAUR  
 F.R. SAZERAY  
 F.R. VOUILLON  
 A.D.M.R. CHATEAUROUX AGGLO  
 FAVEC 36 (A.D.C.S)

### 78 associations absentes

2M MERS SUR INDRE - MONTIPOURET  
 F.R. AIGURANDE  
 F.R. AMBRAULT  
 F.R. ARTHON  
 F.R. AZAY LE FERRON  
 F.R. BAGNEUX  
 F.R. BELABRE  
 F.R. BOUESSE  
 F.R. BOUGES LE CHATEAU  
 F.R. BRIANTES  
 F.R. BUXIERES D'AILLAC  
 F.R. CHABRIS  
 F.R. CHAMPENOISE ((LA))  
 F.R. CHASSIGNOLLES  
 F.R. CHATILLON S/INDRE  
 F.R. CHATRE L'ANGLIN ((LA))  
 F.R. CHATRE ((LA))  
 F.R. CHEZELLES  
 F.R. CHITRAY  
 F.R. CLERE DU BOIS  
 F.R. CLION  
 F.R. CONDE  
 F.R. CREVANT  
 F.R. CROZON SUR VAUVRE  
 F.R. DES 2 PONTS  
 F.R. ECUEILLE  
 F.R. FOUGEROLLES  
 F.R. LIGNAC-TILLY  
 F.R. LINIEZ  
 F.R. LOURDOUEIX SAINT MICHEL  
 F.R. LYE-FONGUENAND  
 F.R. MAGNY ((LE))  
 F.R. MAILLET  
 F.R. MALICORNAY  
 F.R. MARTIZAY  
 F.R. MAUVIERES/SAINT HILAIRE  
 F.R. MENETREOLS SOUS VATAN  
 F.R. MERIGNY-INGRANDES-SAUZELLES  
 F.R. MONTIERCHAUME  
 F.R. MONTLEVICQ  
 F.R. MOUHET  
 F.R. MOULINS SUR CEPHONS  
 F.R. OBTERRE  
 F.R. PALLUAU  
 F.R. PARNAC  
 F.R. PERASSAY  
 F.R. POMMIERS  
 F.R. POULIGNY SAINT PIERRE  
 F.R. RIVARENNES  
 F.R. ROSNAY  
 F.R. ROUSSINES-SACIERGES  
 F.R. ROUVRES LES BOIS  
 F.R. SAINT AOUSTRILLE  
 F.R. SAINT BENOIT DU SAULT  
 F.R. SAINT CHARTIER  
 F.R. SAINT DENIS DE JOUHET  
 F.R. SAINT GENOU  
 F.R. SAINT PLANTAIRE  
 F.R. SAINT VALENTIN  
 F.R. THENAY  
 F.R. THEVET SAINT JULIEN  
 F.R. TRANZAULT  
 F.R. VALENCAY  
 F.R. VARENNES SUR FOUZON  
 F.R. VEUIL  
 F.R. VICQ EXEMPLET  
 F.R. VICQ SUR NAHON  
 F.R. VIGOUX-CHAZELET-SAINT GILLES-CELO  
 F.R. VIJON  
 F.R. VILLERS LES ORMES  
 F.R. VINEUIL  
 A.D.M.R. DE ISSOUDUN CHAMPAGNE  
 A.D.M.R. DE LA BRENNE  
 A.D.M.R. DU BOISCHAUT SUD  
 A.D.M.R. DU PAYS D'ARGENTON  
 APF France Handicap  
 E.F.A.  
 U.N.A.F.A.M.

Après confirmation du quorum, M. le Président, Hubert JOUOT, déclare la 79<sup>e</sup> assemblée générale ouverte.

## PROCÈS-VERBAUX

### DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES DU 23 JUIN 2023 SUR L'EXERCICE 2022 ET COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ 2023 Intervention de M. BIAUNIER

M. BIAUNIER, Directeur Général, procède à la lecture succincte des procès-verbaux des assemblées générales extraordinaire et ordinaire du 23 juin 2023 puisque les plaquettes ont été préalablement adressées aux responsables d'association.

M. le Président soumet au vote de l'assemblée l'approbation de ces procès-verbaux ainsi que le compte-rendu d'activités 2023 figurant dans la plaquette.

**Ils sont adoptés à l'unanimité**

### ACTIVITÉ 2023 DE LA COMMISSION DE CONTRÔLE Intervention de M. LECERF

Pour rappel, la commission de contrôle départementale de l'Udaf est composée actuellement de 4 administrateurs élus par le conseil d'administration parmi ses membres et à laquelle le Président de l'Udaf ne peut pas participer.

Elle a pour rôle :

- De vérifier annuellement les listes d'adhérents transmises par les associations familiales,
- De s'assurer de la validité des candidatures et des désignations d'administrateurs au Conseil d'Administration de l'Udaf,
- De contrôler la régularité des votes lors de l'assemblée générale et de constituer le bureau de vote,
- D'émettre un avis pour le Conseil d'Administration concernant les demandes d'agrément :
  - ✓ en qualité de membre actif, formulées par des fédérations départementales ou des associations familiales
  - ✓ ou en qualité d'organisme associé pour des groupements à but familial.

En conformité avec la charte d'engagement des réseaux, M. LECERF présente le rapport d'activité 2023.

Au cours de l'année dernière, la commission de contrôle, s'est réunie à plusieurs reprises :

- Le 22 février 2023, afin de vérifier les listes des adhérents arrêtées au 31 décembre 2022 et transmises par les différentes associations

- Le 30 mai 2023, pour examiner, d'une part les candidatures à la fonction d'administrateur à l'UDAF de l'Indre dans le cadre du renouvellement par moitié des membres du conseil d'administration et d'autre part la fusion-absorption entre les associations FR Tournon St Martin et FR Néons sur Creuse-Lurais-Preuilly en vue de constituer l'association FR les 2 Ponts
- Le 22 juin 2023, pour le contrôle de la validité des documents transmis par les associations et mouvements familiaux pour les assemblées générales du 23 juin prochain afin de veiller au respect des procédures de vote
- Le 30 décembre 2023, pour l'étude des candidatures au Conseil Économique, Social et Environnemental de la Région Centre (CESER) pour représenter l'URAF Centre-Val de Loire
- Le 8 décembre 2023, pour procéder à l'élection du Président de la commission de contrôle conformément aux dispositions de son règlement intérieur

### COMPTE-RENDU FINANCIER 2023 Intervention de Mme LALANGE

Les résultats comptables de l'exercice 2023 sont présentés sans les précisions décimales.

Il est indiqué que les détails de chaque entité comptable se trouvent dans la plaquette de l'assemblée générale 2023. Les activités principales de chaque entité sont évoquées préalablement avant la présentation des données comptables de chacune d'elles.

L'exercice 2023 a représenté 21 entités budgétaires et c'est la deuxième année pleine sur le nouveau lieu d'activité, le 7 bis rue des Ingrains.

Cette situation a permis d'établir quelques premières comparaisons concernant l'évolution des charges.

Les exercices 2022 et 2023 ont eu la particularité de se dérouler dans des contextes géopolitiques et économiques inédits. Malgré cela, les charges de fonctionnement générales de l'UDAF sur le site des Ingrains et concernant l'ensemble des activités ont été maîtrisées.

Concernant l'ensemble des activités, en comparaison de l'exercice 2022, les charges « type » de fonctionnement (eau, EDF, chauffage, carburant, fournitures d'entretien et d'atelier, locations auto, espaces verts, maintenances diverses, affranchissements...) sont en baisse de 0,68 % en cumulé. Des postes ont augmenté, eau et assainissement, chauffage, carburant, location de véhicules mais d'autres, sur lesquels il est possible d'agir, ont été réduits, fournitures d'entretien, réparations, affranchissement.

Ce comparatif général intègre les augmentations structurelles des équipements, nouveaux logements loués, véhicules loués en supplément, augmentation du nombre de personnel.

Concernant cet exercice, il est observé :

- Un ralentissement de l'activité MJPM : au terme de l'exercice 2023, le solde du nombre de mesures gérées au 31.12.2023 s'avère négatif
- Une augmentation du nombre de mesures judiciaires d'aide à la gestion du budget familial
- Un fonctionnement satisfaisant du marché public ASLL et RSA. L'ensemble des mesures de ces 2 marchés publics a été ordonné, de fait le compte de résultat s'en ressent nettement. Cependant, le décalage dans l'activité de 2022 génère un décalage de facturation qui n'est pas encore tout à fait rattrapé. Les produits ASLL 2023 s'en ressentent encore
- Le redressement de l'activité soutien à la valorisation de l'image de soi
- La stabilisation de la Maison Relais Valençay
- En fin d'année, l'obtention de l'appel à projet CEJ-JR dont l'accord de consortium a été signé

#### Développement de la Vie Associative et Familiale (DVAF)

- Les produits s'élèvent à : 255 853 €
- Les charges s'élèvent à : 242 075 €

Le résultat positif résultant de 13 778 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

#### Compte de résultat du Service Valorisation de l'Image de Soi

- Les produits s'élèvent à 11 616 €
- Les charges s'élèvent à 114 979 €

Le résultat comptable et administratif positif négatif de 1 637 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

#### Groupe d'Entraide Mutuelle GEM CAP 36 & mobile

- Les produits s'élèvent à 164 878 €
- Les charges à 154 724 €

Le résultat comptable positif de 10 154 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ». Cette structure, toujours aussi dynamique, est actuellement support d'une expérimentation soutenue par l'ARS pour le développement d'un GEM Mobile. A ce titre, ces financements ont été majorés de 70 000 € en crédits non reconductibles.

#### Groupe d'Entraide Mutuelle Gem en Choeur

- Les produits s'élèvent à 90 754 €
- Les charges à 83 021 €

Le résultat comptable positif de 7 733 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

#### Soliguide - Familles monoparentales

Cette action présente comptablement un résultat négatif de 6 906 € qui est compensé par des produits d'une subvention de l'État constatée sur des exercices précédents. Il est proposé son affectation au compte de report à nouveau.

#### Dispositif Cap Logement

##### Résidence d'accueil « Pierre Loti » de Châteauroux

- Les produits s'élèvent à 276 993 €
- Les charges sont de 263 543 €

Le résultat comptable positif de 13 450 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

##### Maison relais « Les Bernardines » d'Issoudun

- Les produits s'élèvent à 238 685 €
- Les charges sont de 240 409 €

Le résultat comptable négatif de 1 724 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ». Un logement de cette maison relais a été le théâtre d'une tentative d'homicide. Il est depuis plus de deux ans sous scellés. Les charges de sa location sont payées au bailleur, mais l'UDAF ne reçoit pas de produits en compensation. A ce jour, les interventions auprès de la justice pour que cette conséquence soit compensée n'ont pas été suivies de faits.

##### Résidence d'accueil « Les Résolières » de Le Blanc

- Les produits s'élèvent à 228 444 €
- Les charges sont de 214 271 €

Le résultat comptable positif de 14 174 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

##### Maison Relais Max Hymans de Valençay

- Les produits s'élèvent à 205 554 €
- Les charges sont de 199 995 €

Le résultat comptable positif de 5 559 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

##### Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)

- Les produits s'élèvent à 88 250 €
- Les charges s'élèvent à 86 759 €

Ce service génère un résultat positif de 1 491 € qui viendra compenser le résultat négatif de sa 1<sup>ère</sup> année d'existence.

##### Intermédiation Locative et Sociale

- Les produits s'élèvent à 55 667 €
- Les charges s'élèvent à 69 121 €

Le résultat comptable négatif est de 13 454 €.

Pour 2023, Il avait été prévu que 18 857 € du résultat 2022 soient considérés en produits constatés d'avance pour 2023. Le résultat négatif 2023 sera ainsi neutralisé par une reprise équivalente à son montant sur le résultat 2022.

### Diagnostic social et financier (expérimentation)

- Les produits s'élèvent à 25 000 €
- Les charges à 25 154 €

Le résultat comptable négatif de 154 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ». Cette action est reconduite sur 2024.

### Domiciliation postale

- Les produits s'élèvent à 24 156 €
- Les charges à 10 834 €

Le résultat comptable positif de 13 322 € est proposé d'être reporté pour le fonctionnement de cette nouvelle activité en 2024.

Il est proposé d'affecter l'ensemble des résultats du Dispositif Cap Logement au compte de report à nouveau.

### Enquête et médiation (EM)

- Les produits s'élèvent à 30 873 €
- Les charges à 25 634 €

Le résultat comptable positif de 5 239 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ».

### Correspondant social en gendarmerie

- Les produits s'élèvent à 28 811 €
- Les charges à 29 170 €

Le résultat comptable négatif de 359 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ». L'action continuera en 2024. L'UDAF reste en attente d'un comité de pilotage qui doit étudier les conditions de la reconduction de cette convention.

### Protection Juridique des Majeurs (PJM)

- Les produits s'élèvent à 2 577 857 €
- Les charges à 2 569 115 €

Le résultat comptable est de 8 742 €.

Le 3<sup>e</sup> Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) a été validé.

Il faut donc considérer que les effets financiers de celui-ci et des affectations des exercices précédents apparaissent dans les charges alors que leurs compensations n'apparaîtront qu'au travers de la construction du résultat administratif.

Ainsi, il convient ici de reprendre d'une part 55 289 € d'actions CPOM et d'autre part l'amortissement du mobilier de la salle de réunion pour 970 €.

Avec ces mouvements, le résultat à affecter s'élève à 65 001 € qu'il est proposé d'affecter à la réserve de compensation.

### Délégué aux Prestations familiales (DPF)

- Les produits s'élèvent 362 664 €
- Les charges à 331 936 €

Le résultat comptable s'élève à 30 728 € et il est proposé de l'affecter à la réserve de compensation.

### Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux (ISTF)

- Les produits s'élèvent à 25 710 €
- Les charges 29 173 €

Une reprise de 1 253 € sur les fonds cédés de l'Association Départementale d'Entraide aux Tuteurs de l'Indre est effectuée pour amoindrir ce résultat négatif. Le solde négatif de 2 210 € est proposé au compte de report à nouveau.

Les ressources budgétaires de cette activité n'ont malheureusement pas encore été réévaluées. Les services de l'État ont été à nouveau avertis de cette situation. Sans réévaluation, l'UDAF sera contrainte de réduire l'activité ISTF pour la ramener à hauteur des ressources consenties.

### Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)

- Les produits s'élèvent à 189 619 €
- Les charges à 190 405 €

Le résultat négatif de 786 € est proposé d'être affecté au compte de report à nouveau.

### Accompagnement budgétaire (PCB et Action Logement)

- Les produits s'élèvent à 95 171 €
- Les charges à 90 519 €

Le résultat comptable positif de 4 652 € est proposé d'être affecté au compte de « report à nouveau ». La reconduction pour 3 ans de la 3<sup>ème</sup> labellisation a été obtenue.

### RSA – Gens du voyage

- Les produits s'élèvent à 22 944 €
- Les charges s'élèvent à 16 405 €

Le résultat comptable positif de 6 539 € est proposé d'être affecté au compte de report à nouveau.

### Compte de résultat consolidé

En consolidation, tous les services confondus :

- Les produits ont représenté 5 122 702 €
- Les charges 5 012 351 €

Le résultat comptable s'établit à 110 351 €.

Le résultat administratif s'établit à 167 863 €.

### Affectation des résultats

Le 22 avril 2024, le conseil d'administration a validé les affectations proposées à savoir :

Pour un total de 167 863,43 € :

- Le résultat de 30 728,25 € du service Accompagnement à la Gestion du Budget Familial est affecté aux réserves de compensation du service concerné
- Le résultat positif de 65 001,44 € du service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs est affecté aux réserves de compensation de ce service
- 72 133,74 € sont affectés au report à nouveau

### Bilan consolidé

Celui-ci, autant à l'actif qu'au passif n'amène pas d'observations particulières.

Au passif, les fonds propres augmentent en conséquence de l'affectation des résultats, les fonds dédiés également.

L'augmentation des provisions est essentiellement liée à l'augmentation des provisions retraites, reflet de l'augmentation du nombre de salariés.

L'augmentation des produits constatés d'avance pour 2023 correspond essentiellement à la subvention pour laquelle l'UDAF reste en attente du versement correspondant au projet Contrat Engagement Jeune, Jeunes en rupture. Cette subvention est aujourd'hui soldée.

Les dettes sont légèrement en baisse du fait du flux de mesures du service Mandataire Judiciaire à la Protection des Majeurs et de la modification de structures des avoirs gérés pour ces derniers. Cet effet se traduit par une augmentation moindre de l'actif circulant.

L'actif immobilisé net est en légère baisse du fait des amortissements.

Au total, le bilan net augmente d'un peu plus de 77 000 €.

### RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES Intervention de M. DECANter

M. DECANter, commissaire aux comptes, fait lecture du rapport général financier de l'exercice clos le 31 décembre 2023 établi par la société fiduciaire, KPMG, et certifie que les comptes sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Le commissaire aux comptes précise qu'il n'y a aucune observation particulière à formuler.

M. JOUOT, président, soumet les rapports financiers 2023, les affectations proposées des résultats et le quitus de gestion du conseil d'administration au vote de l'assemblée.

**Ils sont adoptés à l'unanimité**

### MONTANT DES COTISATIONS

M. le Président propose de maintenir à l'identique les montants des cotisations de 2014 soient :

- Pour les adhérents, à 0,50 €

- Pour les fédérations, à 10 €

**Ils sont adoptés à l'unanimité**

### BUDGET 2024 Intervention de Mme LALANGE

Le budget prévisionnel 2024 a été validé par le conseil d'administration le 23 octobre 2023.

Le budget prévisionnel 2024 s'élève à 5 115 351 €.

Il est en augmentation de 5,03 % par rapport au budget prévisionnel présenté pour 2023. Son augmentation est liée à l'augmentation du coût de la vie et aux effets en année pleine de la mise en place des activités expérimentales développées aux cours de 2023 (hors Contrat Engagement Jeunes-Jeunes en rupture).

Ce budget permet de constater qu'aujourd'hui, les produits de tarifications (service Protection Juridique des Majeurs et Délégués aux Prestations Familiales) ne sont plus les produits les plus importants du fonctionnement de l'UDAF, même si bien sûr ils restent essentiels.

Cela démontre que l'activité professionnelle de l'UDAF n'est plus principalement l'activité tutélaire. Elle s'est développée quasi à l'équilibre avec une offre de services pour l'ensemble des familles du département.

M. JOUOT soumet au vote ce budget.

**Il est adopté à l'unanimité**

### RAPPORT D'ORIENTATION 2024 de M. JOUOT, Président

« Les présentations faites lors de cette 79ème assemblée générale, les rapports d'activités et financier que vous avez approuvés ont permis de constater que l'UDAF de l'Indre suit avec détermination son cap au service des familles, avec un souci particulier pour celles qui rencontrent des difficultés.

L'an passé, je faisais état de la complexité de l'environnement dans lequel celles-ci devaient essayer de faire face aux réalités de leur quotidien. Force est de constater que le contexte général ne s'est pas amélioré. Puis-je me permettre de dire que sur certains aspects, il s'est même encore dégradé.

Les tensions internationales sont aujourd'hui plus inquiétantes qu'hier et les conséquences de celles-ci sur l'économie du quotidien rendent encore plus difficiles l'organisation des familles.

L'état de santé mentale d'une partie de notre jeunesse est interrogeant. Les effets des isolements liés au COVID se font sentir. Les 18-24 sont plus de 20 % à être concernés par la dépression contre 11.7 % en 2017. Bien évidemment les dimensions structurantes et éducatives de la fonction parentale sont plus que jamais mises à l'épreuve. Elles doivent être valorisées, soutenues, accompagnées, parfois avec l'intervention de tiers quand c'est nécessaire.

L'UDAF de l'Indre est engagée sur cette question.

Le service Délégué aux Prestations Familiales accompagne près de 90 familles pour la bonne utilisation des prestations familiales qu'elles perçoivent pour les conditions d'éducation de leurs enfants. Au travers de cette activité, 271 enfants sont protégés.

Fin 2023, un projet construit en partenariat avec les Missions Locales, Addictions France, Mob d'emploi et le service de Prévention Spécialisée de la Ville de Châteauroux a été retenu par les services de l'Etat pour intervenir au bénéfice de jeunes âgés de 16 à 25 ans, dits « décrocheurs » ou « invisibles ».

Ces jeunes peuvent parfois devenir très visibles tant le manque de sens de leur quotidien peut les amener à des agissements déviants.

L'UDAF a pris la responsabilité du pilotage de ce projet. Sur les deux années à venir, ce sont 120 jeunes et jeunes adultes en grandes difficultés qui doivent pouvoir potentiellement être ramenés à des parcours d'insertion accompagnés par les missions locales.

Cette mission est en place. Elle agit depuis le premier trimestre 2024 et déjà une vingtaine de jeunes ont été « approchés ».

La dimension éducative de la fonction parentale est une base incontournable du bon développement psychologique et social de notre jeunesse. On voit aujourd'hui comment la question de l'autorité, autorité des parents, autorité des institutions, est régulièrement bousculée par des comportements individuels ou collectifs totalement inadaptés.

Il n'est pas possible de rester simple observateur de ces passages à l'acte sans essayer de comprendre ce qui a permis ceux-ci, pour éviter qu'ils ne se reproduisent dans l'avenir.

La question de la santé mentale de notre jeunesse est centrale à ce sujet. Comment se projeter sereinement quand l'environnement est lui-même empreint d'insécurité ?

C'est une question de société, qui n'est pas nouvelle, mais qui devient plus sensible quand cette société elle-même fait face à des crises.

Dans ces situations, la famille reste une valeur refuge, mais cette famille bousculée, nous l'avons vu, a besoin d'être soutenue. C'est l'un des enjeux de l'action de nos associations familiales.

L'UDAF sera présente pour mettre ses compétences au service des associations et des familles qui la solliciteront.

Dans un communiqué de presse du 17 mai 2024, l'UNAF donne son avis concernant l'évolution du

congé parental, qui ne l'oublions pas est un congé parental d'éducation.

L'importance des 1000 premiers jours est connue. Ils construisent l'enfant, mais également les parents de l'enfant, et ces 3 années contribuent de façon importante aux fondements du rapport éducatif parental.

L'UNAF précise les conditions pour que le projet de congé de naissance réponde vraiment aux besoins des parents et de leur enfant. L'UDAF de l'Indre soutient cette démarche qui s'inscrit dans le champ de la prévention et doit primer dans toutes les étapes du parcours éducatif des enfants.

Enfin, je ne peux terminer ce rapport d'orientation sans faire référence à l'événement national que représente la tenue des Jeux olympiques d'été en France et dont certaines épreuves se dérouleront dans notre département.

Pierre de Coubertin a dit : « Le plus important aux Jeux olympiques n'est pas de gagner, mais de participer, car l'important dans la vie ce n'est point le triomphe, mais le combat ; l'essentiel, ce n'est pas d'avoir vaincu, mais de s'être bien battu ».

Concernant l'éducation de notre jeunesse, il convient de faire plus que participer, et il est essentiel de se donner, et de donner à ces jeunes, les moyens de gagner. »

M. JOUOT soumet pour approbation ce rapport.

**Il est adopté à l'unanimité**

## CLÔTURE

M. le Président déclare la 79<sup>ème</sup> Assemblée Générale de l'Union Départementale des Associations Familiales de l'Indre close.

A l'issue, M. le Président donne la parole aux membres du personnel de l'UDAF, Mesdames MORIN, IMBERT et ROBIN afin qu'elles présentent les dispositifs proposés pour accompagner les familles concernant la thématique « Famille et précarité économique ».

La séance est levée à 16 heures 55.



Indre



Accompagnement  
des vulnérabilités

Logement et  
environnement

Santé et  
protection  
sociale

Union Départementale des Associations Familiales de l'Indre

7bis rue des Ingrains B.P. 44  
36001 CHATEAUROUX CEDEX



<http://www.udaf36.fr>

☎ 02 54 60 45 60

[contact@udaf36.fr](mailto:contact@udaf36.fr)



Ouverture au public  
du lundi au vendredi de 09h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00  
Fermeture le jeudi après-midi

Prestations  
et droits  
des familles

Parentalité  
et éducation

Consommation  
et budget  
familial